

**Implication des populations
défavorisées dans les actions
d'assainissement dans le district
de Bamako**

*Capitalisation d'une expérience de
recherche-action en Commune IV*



UWEP Working Document 13

Publication de CEK et WASTE

**Dionkounda Traoré
Modibo Keita
Bani Sacko**

Décembre 2000

Library

IRC International Water
and Sanitation Centre
Tel.: +31 70 30 689 80
Fax: +31 70 35 898 64

Photo couverture : La groupe à Lassa. Les membres se sentent eux-mêmes les premier acteurs et bénéficiaires de l'amélioration de l'état de salubrité de leur cité (© WASTE, photo : CEK)

Droits d'auteur

La recherche qui a donné lieu à la présente publication a été financée par l'Assistance néerlandaise au développement (NEDA), Ministère des Affaires Etrangères et par la Commission Européenne (DGIB). La citation d'extraits est autorisée. De courts résumés peuvent être traduits ou reproduits sans autorisation préalable à condition d'en citer la source. Toute traduction ou reproduction du texte intégral seront signifiées au préalable à WASTE et ENDA. Le contenu ou les opinions émises dans ces publications n'engagent que leurs auteurs et WASTE et ENDA. Leur publication ne signifie aucunement qu'ils soient approuvés par leurs donateurs.

LIBRARY IRC
PO Box 93190, 2509 AD THE HAGUE
Tel.: +31 70 30 689 80
Fax: +31 70 35 899 64
BARCODE: 16470
LO:

PREFACE

Le Programme d'Expertise des Déchets Urbains (UWEP), un programme de recherches pluriannuel financé par DGIS, a facilité plusieurs projets pilotes à Bamako, (Mali), depuis 1996. Basés sur le concept de la „ *Gestion Intégrée et Durable des Déchets* “, un concept créé par UWEP, ces projets pilotes traitent différents aspects de la problématique de la gestion écologique des déchets urbains dans laquelle sont engagés responsables publics et des acteurs de la société civile en des qualités différentes. Ces projets reconnaissent les déchets comme des ressources économiques pouvant procurer des emplois et des revenus stables. Ils s'occupent d'activités allant du conditionnement, de la collecte, réutilisation, de l'évacuation, du dépotage et de la valorisation des déchets jusqu'au cadre institutionnel requis.

Les projets pilotes soutenus par UWEP à Bamako (1996-2001) sont:

Projet Pilote n°1: La mise au point d'une technologie appropriée pour le ramassage des ordures ménagères, en l'occurrence la réalisation de deux prototypes motorisés et d'une charrette améliorée par des artisans de la place.

Projets Pilotes n°2 et n°3: La conception, réalisation et l'exploitation d'une station de traitement expérimental des déchets solides et liquides dimensionné sur l'échelle de la Commune IV.

Projet Pilote n°4: L'implication des populations défavorisées de la Commune IV dans les actions d'assainissement.

Projet Pilote n°5: La création de liens de complémentarité durables entre le secteur de la gestion des déchets urbains et celui de l'agriculture urbaine et péri-urbaine.

Le projet pilote n°4, sur lequel porte le présent ouvrage, concerne l'implication de la population dans les actions d'assainissement dans une des six Communes de Bamako, la Commune IV. Il a été proposé par les leaders communautaires et les responsables de micro-entreprises d'assainissement actives en Commune IV, qui ont pris conscience du fait que la collecte ne peut devenir effective qu'à travers la mobilisation constante de toute la population.

En réponse au vœu des intervenants, UWEP a proposé la recherche-action comme méthode de travail pour offrir la plus grande possibilité à la communauté de guider le projet et encourager un cercle toujours grandissant de résidents à participer à la planification, l'exécution et la réflexion sur les activités. Ce fut un moment exaltant quand les leaders communautaires décidèrent des objectifs du projet, à savoir : *“contribuer à l'avènement d'une commune saine à travers des actions d'assainissement”* avec la participation conjointe des micro-entreprises et des populations.

La mise en œuvre du projet a connu plusieurs phases critiques: ce fut le cas, par exemple, lorsque les leaders optèrent pour la mise en place d'associations communautaires dans les quartiers en y incluant toute la population. Oubien quand plusieurs ONG, qui jusque là cohabitaient simplement, s'accordèrent pour coopérer dans les activités d'assainissement. Un autre développement important était que la municipalité donnait une réaction positive chaque fois que la communauté la sollicitait pour des actions concrètes. La municipalité et ses

services techniques compétents accordent désormais autant d'importance aux critères sociaux qu'aux critères purement techniques dans ses prises de décisions.

Une coopération très fructueuse s'est développée entre le Cabinet d'Etudes Keita -*Kala Saba*, (un groupe de consultants maliens), l'ONG malienne ALPHALOG et l'ONG néerlandaise WASTE (maître d'ouvrage du programme UWEP) dont la présentation succincte se trouve en annexe. Les acteurs véritables de la conduite des activités étaient, en fait, les chefs de quartier, les responsables de GIE, les sept membres de l'Equipe de Recherche-Action et les résidentes et résidents des quartiers qui y ont contribué avec beaucoup d'enthousiasme et d'initiatives propres.

Voici une brève présentation des membres de l'Equipe PP4 :

Noumou Diakité

- Conseiller du chef de village/quartier de Sébénicoro
- Rôle dans l'Equipe PP4 : Représentant de Sébénicoro

Kalifa Fofana

- Conseiller du chef de quartier de Djicoroni
- Rôles dans l'Equipe PP4 : Représentant du quartier de Djicoroni et Responsable du suivi de l'association de Sibiribougou

El Hadj Abdoulaye Kansaye

- Conseiller du chef de quartier de Lafiabougou
- Rôle dans l'Equipe PP4 : Représentant de Lafiabougou

Mme Assétou Diarra

- Membre du GIE « Yiriwa » (structure membre de la CPAC)
- Rôles dans l'Equipe PP4 : Représentante de la CPAC et Responsable pour le suivi du village/quartier de Lassa

Mme Awa Traoré

- Membre de la COFESFA (structure membre de la CPAC)
- Rôle dans l'Equipe PP4 : Représentante de la CPAC

Abdoulaye Aziz Berthé

- Maîtrise en Biologie, membre du GIE "Ladamu" (structure membre de la CPAC)
- Rôle dans l'Equipe PP4 : Chercheur- terrain

Dionkounda Traoré

- Docteur en Sociologie, Consultant au CEK-*Kala Saba*
- Rôle dans l'Equipe PP4 : Chercheur Gérant.

SOMMAIRE

PREFACE	1
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS UTILISES	5
INTRODUCTION	9
CHAPITRE 1 CONTEXTE GENERAL DE L'ASSAINISSEMENT EN COMMUNE IV AVANT L'INTERVENTION DU PP4	11
1.1 Evolution du contexte institutionnel	11
1.1.1 <i>Un début de dialogue difficile</i>	12
1.1.2 <i>Nécessité et Emergence de la CPAC</i>	12
1.1.3 <i>Acquis de la CPAC</i>	13
1.2 Cadre Institutionnel et Ligne de Communication	14
CHAPITRE 2 PHASES DE PREPARATION DE LA RECHERCHE – ACTION ET DU DIAGNOSTIC PARTICIPATIF	21
2.1 Phase préparatoire	22
2.1.1 <i>Echanges avec les acteurs concernés</i>	22
2.1.2 <i>La recherche-action en tant que méthode de l'action sociale</i>	23
2.1.3 <i>Constitution de l'Equipe de Recherche</i>	26
2.1.4 <i>Amélioration de l'itinéraire technique des acteurs</i>	29
2.2 Phase de Diagnostic Participatif	29
2.2.1 <i>Etudier le Milieu</i>	29
2.2.2 <i>Restitution des résultats de l'étude du milieu</i>	34
CHAPITRE 3 PHASE DES ACTIONS-TESTS	37
3.1 Planification et programmation conjointes des actions (Equipe PP4 – Population du quartier)	37
3.2 Mécanisme de suivi-évaluation de la mise en œuvre des actions	41
3.3 Mise en place des associations communautaires : quelques moments importants	41
3.3.1 <i>Mise en place de l'Assemblée Générale et des Bureaux de coordination</i>	41
3.3.2 <i>Constitution des démembrements de l'Association</i>	42
3.4 La formation comme activité transversale	44
3.5 La Recherche comme éclairage de l'Action	45
3.6 Etudes sur la composition des déchets en vue de leur valorisation	45
3.7 Auto-évaluation des acteurs	46
3.7.1 <i>Evaluation participative</i>	46
3.7.2 <i>Principaux résultats de l'auto-évaluation</i>	47
CHAPITRE 4 ANALYSES APPROFONDIES DE QUELQUES THEMES FOCAUX	51
4.1 différentes conceptions de l'hygiène et de l'assainissement en milieu urbain	51
4.1.1 <i>Normes officielles</i>	51
4.1.2 <i>Normes et sanctions alternatives proposées par les associations d'assainissement</i>	53
4.2 Négociation d'un nouveau cadre de partenariat pour le secteur de l'assainissement urbain	57
4.2.1 <i>Objectifs et fonctions</i>	57

4.2.2	<i>Processus et démarche méthodologique</i>	58
4.2.3	<i>Résultats principaux des concertations</i>	59
CHAPITRE 5 PRINCIPES DIRECTEURS DE LA METHODE D'IMPLICATION DES POPULATIONS DEFAVORISEES DANS LES ACTIONS D'ASSAINISSEMENT		63
5.1	La prise de contact et l'évaluation participative de la situation de départ	63
5.2	Apprendre à agir ensemble	64
5.2.1	<i>Aperçu historique</i>	64
5.2.2	<i>Réflexion Globale</i>	66
5.2.3	<i>Analyse</i>	66
5.2.4	<i>Actions</i>	66
5.2.5	<i>Organisation Communautaire</i>	66
5.2.6	<i>Conclusion partielle</i>	67
5.3	Approche psycho-sociale de La mobilisation communautaire : comment créer et maintenir l'enthousiasme	67
5.3.1	<i>Impartialité, empathie et consensus social</i>	67
5.3.2	<i>Le feed back</i>	68
5.3.3	<i>Techniques subsidiaires de mobilisation communautaire</i>	69
CHAPITRE 6 DIFFICULTES, PIEGES ET LIMITES DE LA RECHERCHE- ACTION POUR LE DEVELOPPEMENT		71
6.1	Contraintes inhérentes a la recherche-action pour le développement	71
6.2	Difficultés liées au statut des acteurs	72
6.3	Mauvaise coordination des actions des intervenants	74
6.4	Disparites entre les quartiers	75
6.5	Besoins pratiques et intérêts stratégiques	76
6.6	Conclusion partielle	78
CHAPITRE 7 LECONS APPRISES ET CONCLUSION		79
ANNEX 1	SCHÉMA DE PLANIFICATION DU PP4	83
ANNEX 2	CARTES DE PLANIFICATION DE LA COMMUNE IV ET DU DISTRICT DU BAMAKO	88
ANNEX 3	PRESENTATION DE UWEP	91
BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE		94

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS UTILISES

AGETIPE	Agence d'Exécution pour les Travaux d'Intérêt Public et l'Emploi
ALPHALOG	Association Libre pour la Promotion de l'Habitat et du Logement
BUPE	Brigade Urbaine Pour la Protection de l'Environnement
CEK- <i>Kala Saba</i>	Cabinet d'Etudes Kéïta – <i>Kala Saba</i>
CFAAS	Coopérative Féminine pour l'Assainissement et l'Action Sociale
COFEPE	Coopérative Féminine pour la Protection de l'Environnement
COFESFA	Coopérative Féminine pour l'Education, la Santé Familiale et l'Assainissement
COGIAM	Collectif des Groupements Intervenant dans l'Assainissement au Mali
COTAS	Coordination des Organismes Travaillant dans l'Assainissement
CPAC	Coordination des Partenaires intervenant dans l'Assainissement en Commune IV
CREPA	Centre Régional pour l'Eau Potable et l'Assainissement à faibles coûts
DGIS	Direction de la Coopération au Développement des Pays - Bas
DNACPN	Direction Nationale de l'Assainissement et du Contrôle des Pollutions et Nuisances
DP	Diagnostic Participatif
DRACPN	Direction Régionale de l'Assainissement et du Contrôle des Pollutions et Nuisances
DSUVA	Direction des Services Urbains de Voirie et d'Assainissement
<i>EHP</i>	<i>Environmental Health Project</i>
FEGA	Fédération des Groupements d'Assainissement
GESCOME	Gestion communautaire de l'environnement
GIDD	Gestion Intégrée et Durable des Déchets urbains
GIE	Groupement d'Intérêt Economique
IEC	Information - Education - Communication
MARP	Méthode Active de Recherche et de Planification Participatives
MIPA	Méthode d'Implication des Populations défavorisées dans l'Assainissement
OCB	Organisation Communautaire de Base
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ORTM	Office des Radios et Télévision du Mali
PDUC- IV	Programme de Développement Urbain en Commune IV
PNAE	Programme National d'Action Environnementale
PP	Projet Pilote
PPO	Planification des Projets par Objectifs
SARAR	<i>Self esteem, Associative Strengths, Resource Fulness, Action Planning and Responsibility for Follow - up</i>
SPP	Schéma de Planification de Projet
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
TVEOM	Taxe de Voirie pour l'Enlèvement des Ordures Ménagères
UNICEF	Organisation des Nations - Unies pour l'Education, la Science et la Culture
<i>UWEP</i>	<i>Urban Waste Expertise Programme</i>

PREMIERE PARTIE

CADRE INSTITUTIONNEL ET SOCIAL DE LA RECHERCHE – ACTION EN COMMUNE IV

INTRODUCTION

Le présent document dresse avant tout pour un résumé succinct des étapes majeures d'un projet pilote intitulé "*Implication des populations défavorisées de la Commune IV du District de Bamako dans les actions d'assainissement*". Il est aussi appelé « Projet Pilote N°4 » par référence à quatre autres projets pilotes évoqués dans la préface. Tous ces projets s'inscrivaient dans le cadre de la première phase du programme UWEP (1996 – 2001). Le contenu du présent document se focalise particulièrement sur les principales méthodes de l'implication communautaire testées par le PP4.

Comme celui-ci se définit avant tout comme une action de promotion de la participation communautaire appliquée au secteur de l'assainissement urbain, nous aimerions commencer par expliciter notre compréhension de ces deux concepts clés du présent document: *l'assainissement* et la *participation à base communautaire*.

L'assainissement peut se définir comme "l'action d'assainir, résultat de cette action, assèchement, dessèchement, drainage, évacuation... désinfection, épuration..."¹. Il est également plausible de considérer l'assainissement comme un ensemble d'actions visant l'amélioration du cadre de vie où s'épanouit la vie humaine. Dans la tradition anglaise, Assainir veut dire : Nettoyer, Purifier, Désinfecter, Améliorer l'état sanitaire de quelque chose (Harrap's shorter : dictionnaire anglais-français 1997, p.59).

L'assainissement renvoie ainsi à une gamme d'actions influant ou susceptibles d'influer sur les situations défavorables au bien-être physique, mental et social. L'assainissement englobe également la gestion des déchets solides et liquides, le nettoyage des espaces publics, y compris l'Education, l'Information, la Communication y afférentes, c'est-à-dire, en somme, toutes actions nécessaires à l'instauration d'un environnement sain. Puisqu'"un déchet est toute substance que le propriétaire abandonne, destine à l'abandon ou se trouve dans l'obligation d'abandonner"², un objet abandonné par une personne peut être considéré comme source de revenus par une autre. Cette nuance insinue que l'assainissement est aussi et surtout une notion dynamique et multidimensionnelle, particulièrement dans le contexte africain.

En ce qui concerne la «participation communautaire», présentement dans le monde de la coopération au développement, ce concept compte sans doute parmi les plus usités et parfois de manière abusive. Lammerink et Wolffers estiment qu'il peut présenter une certaine ambiguïté du fait de cette utilisation anarchique (Lammerink/Wolffers 1994, p. 12).

Tout en étant conscients de ce danger, nous allons néanmoins continuer à utiliser ce terme dans le sens défini justement par Lammerink et Wolffers : "La communauté est un groupe de gens vivant dans un même village ou quartier et, en tant que tel, organisé en une unité municipale et sociale. La participation désigne l'engagement, sur le plan collectif, de personnes dans diverses activités ayant un intérêt pour la communauté... Une communauté est formée par des gens qui ne partagent pas nécessairement les mêmes intérêts ni les mêmes valeurs. La plupart du temps, il existe des conflits d'intérêts à la fois au sein de la communauté et à l'extérieur" (Lammerink/Wolffers 1998.p.15).

¹ Petit Robert, dictionnaire de la langue française - Paris 1987, p. 113.

² Petit Robert 1987, p. 113.

Du fait de l'approche du projet, ce concept clé est resté ouvert et a fait l'objet d'après négociations surtout durant la phase de préparation des interventions. Récemment et encore une fois, les expériences accumulées par ENDA et WASTE en Afrique, Asie et en Amérique Latine ont confirmé que la participation communautaire reste une notion sociologique fort complexe (Bulle 1999, p. 17 – 24). Pour garder suffisamment d'ouverture d'esprit par rapport à sa concrétisation, la Recherche-Action nous a paru comme l'approche sociologique la plus appropriée dans la mise en œuvre du PP4. Car, tout en laissant une certaine marge de manœuvre à tous les acteurs, elle permet d'agir, d'apprendre de ses erreurs et ses succès et de ceux des autres pour avancer plus sûrement ensemble vers un objectif de développement qui a un sens et pour les acteurs locaux et pour l'Equipe de Recherche (Kéita 1999, p. 6 - 26).

Le présent ouvrage va tenter d'explicitier comment cette recherche-action pour l'implication effective des populations défavorisées dans la gestion des déchets a été conçue, planifiée et mise en œuvre en Commune IV. Son ambition est d'attirer l'attention de la communauté nationale et internationale sur ce cas de mobilisation communautaire digne d'intérêt à plusieurs égards et qui s'est déroulé de 1997 à 1999. Ce document, tout en se souciant de la rigueur scientifique nécessaire, se comprend avant tout comme un guide pratique pour les acteurs de l'assainissement urbain en Afrique. Son contenu se divise en trois parties principales:

- ♦ Le cadre social et institutionnel qui a été la toile de fond de l'intervention du PP4.
- ♦ Les étapes majeures de la démarche du projet
- ♦ La "problématisation" de quelques thèmes focaux pour illustrer les possibilités difficultés méthodologiques liées à ladite démarche et les principales leçons à retenir de l'expérience de recherche-action.

CHAPITRE 1 CONTEXTE GENERAL DE L'ASSAINISSEMENT EN COMMUNE IV AVANT L'INTERVENTION DU PP4

La Commune IV se situe à l'Est du District de Bamako. Elle comprend huit (8) quartiers qui sont : Lassa au Nord, Hamdallaye à l'Est, Lafiabougou au Centre, Kalabambougou et Sibiribougou au Sud et enfin Sébénicoro au Sud-Ouest. Au moment de l'indépendance en 1960, seuls les quartiers de Djicoroni et de Hamdallaye faisaient partie de la ville de Bamako. Lafiabougou a été créé au début des années 60 tandis que les autres quartiers constituaient des villages à part, dont certains sont plus anciens et étaient plus importants que le petit village de Bamako (400 âmes en 1883), qui a connu une urbanisation galopante à partir des années 70 et les a engloutis de nos jours.

Géographiquement, la ville de Bamako est divisée en six Communes dont chacune comprend huit – dix quartiers eux-mêmes composés de secteurs etc. La population a connu une croissance considérable comme en témoignent les chiffres disponibles sur la période 1987 - 1999 et relatifs à la Commune IV (SNV 1997).

1987	1992	1997	2002
137.412	173.216	221.494	293.623

Tableau 1 : Évolution de la population de la Commune IV de 1987 - 2002

Selon les données officielles du Département du Plan et de la Statistique, la population de la Commune IV a un taux d'accroissement annuel d'environ 2,8 %. Le nombre de concessions serait passé de 11.469 en 1987 à 14.317 en 1998 (SNV 1997, p. 5).

La Commune IV compte trois types de quartiers : les quartiers résidentiels, les quartiers urbains et les quartiers périurbains. Les artisan(e)s, les commerçant(e)s, employé(e)s des secteurs privés et publics et les fonctionnaires constituent les principales couches socio-économiques des quartiers urbains tandis que dans les quartiers périurbains, les agriculteurs et les maraîchers représentent l'écrasante majorité de la population.

1.1 Evolution du contexte institutionnel

Sur demande de la Mairie de la Commune IV, l'ONG ALPHALOG a mené depuis fin 1992 son "Programme de Développement Urbain en Commune IV" (PDUC.IV). Dès le début, le PDUC.IV a appuyé des GIE³ et coopératives intervenant dans l'assainissement (appui institutionnel, appui financier, formations et conseils-suivi) en suivant l'approche processus. Pour ce faire, il s'est concerté régulièrement avec la Commission "Voirie et Assainissement" de la Mairie qui avait souligné l'insalubrité de la Commune comme un problème clé. Elle souhaitait que le PDUC.IV apporte sa contribution pour trouver des solutions durables à ce problème (cf. ALPHALOG/SNV 1999). ALPHALOG a ainsi assuré un appui institutionnel aux GIE et Coopératives d'assainissement de la Commune IV à travers le PDUC.IV entre 1992 et 1999.

³ GIE: *Groupement d'Intérêt Economique*. C'est une forme de micro entreprise que l'on peut créer sans capital de départ et qui a été instituée par la législation malienne surtout pour faciliter l'auto-emploi par les jeunes diplômés chômeurs.

1.1.1 *Un début de dialogue difficile*

Lors de ses contacts aussi bien avec les GIE et Coopératives d'Assainissement qu'avec la Mairie, il est devenu clair pour le PDUC.IV qu'aucune concertation constructive n'existait d'une part entre les intervenants à la base et d'autre part entre eux et la Mairie, ce qui bloquait toute collaboration et la coordination des actions d'assainissement. C'est ainsi qu'un groupement d'assainissement pouvait présenter un projet d'assainissement à la Mairie pour approbation ou indication d'un espace pour la réalisation du projet sans que la demande soit satisfaite quand bien même le groupement réunissait toutes les conditions pour la réussite de son projet : étude de faisabilité, engagement des membres et de la population bénéficiaire, financement du projet et appui d'une ONG acquis. A la Mairie, l'on s'intéressait peu aux initiatives des jeunes de la Commune. Cette impression était renforcée par le programme de la "Commission- Voirie et Assainissement" qui ne mentionnait même pas les activités des GIE.

1.1.2 *Nécessité et Emergence de la CPAC*

Sans adhésion de la Mairie, une répartition claire des zones d'intervention entre les GIE et Coopératives ne pouvait devenir effective. Car laissées à elles-mêmes, les micro-entreprises n'arrivaient pas à s'entendre sur un zonage raisonné, puisque tous voulaient se concentrer sur le ramassage des ordures ménagères, activité beaucoup supportée par le Gouvernement du District de Bamako. La concurrence entre les GIE voulant intervenir dans une même zone bloquait toute concertation.

Ces constats ont amené l'ALPHALOG à chercher à mieux connaître les acquis et problèmes des différents partenaires d'assainissement, processus qui a abouti à l'organisation d'une table ronde (13-16 Juillet 1993). Un résultat majeur de cette Table Ronde fut la constitution de la « Coordination des Partenaires d'Assainissement en Commune IV » (CPAC)⁴.

"L'objectif de la CPAC est de contribuer à l'avènement d'une Commune saine. Pour y arriver, elle veut

- servir de cadre de concertation et de coordination de toutes les actions d'assainissement en Commune IV
- favoriser les échanges et initiatives qui ouvrent de nouvelles perspectives
- susciter la participation active de la collectivité en s'appuyant sur tous les canaux de communication
- servir d'interlocuteur privilégié de l'administration pour toute question d'assainissement en Commune IV.

Les activités de la CPAC comprennent aussi :

- la gestion des conflits entre ses membres
- son rôle de conseiller auprès de la Mairie pour la réalisation d'études et de campagnes de sensibilisation
- la préparation et l'exécution de projets pilotes dans les secteurs liés à l'assainissement. comme ce fut le cas de l'accord de collaboration entre la CPAC, WASTE, le PDUC.IV et la Mairie " pour la mise en œuvre du Programme UWEP (ALPHALOG/SNV 1999, p. 50).

⁴ Elle était composée de "GIE, des coopératives ou autres partenaires de l'assainissement, des chefs de quartier ou leurs représentants, du représentant du District et des représentants de la Mairie ".

1.1.3 Acquis de la CPAC

Ce sont entre autres:

- la concertation régulière entre les intervenants et une bonne gestion de conflits (cf. tableau n°2)
- la structure est reconnue non seulement par la Mairie de la Commune IV, mais aussi par le District et tous les partenaires au développement :
 - la Mairie demande l'avis consultatif de la CPAC avant d'agréer de nouveaux intervenants en Commune IV
 - le Ministère de l'Administration Territoriale a incité les autres Communes à suivre l'exemple de la CPAC en Commune IV ; et aujourd'hui, chacune des six Communes de Bamako dispose d'un cadre similaire de concertation des intervenants dans l'Assainissement.
 - les chefs de quartiers ont contribué à l'évolution de la CPAC dès son début et restent acquis à sa cause.

GIE/COOPERATIVES ZONES ET DOMAINES D'INTERVENTION	FASO-	LADAMU	BENCO	ANNE	COFESFA	ATOPS	LAFIA	YIRIWA	CFAAS	DANKUN
	KANU									
Quartier d'intervention	Djicoroni	Lafiabougou	Hamdal-laye	Lafia-bougou	Djicoroni	Hamdal-laye	Lafia-bougou	Hamdal-laye	Sébénikoro	Sébénikoro
Collecte primaire	X	X	X	X	X	-	-	-	X	-
Collecte secondaire	-	-	-	-	X	-	-	-	-	-
Puisards et latrines	X	-	X	X	X	-	-	X	-	-
Curage de caniveaux	X	-	-	X	-	X	X	-	-	-
Gestion de toilettes publiques	-	-	-	-	X	-	-	X	-	-
Entretien des infrastructures routières	X	-	-	X	-	X	X	-	-	-
Nombre de concessions composant le quartier d'intervention	3603	4112	1958	4112	?	1958	4112	1958	2259	2259
Nombre de ménages	7295	8236	5021	8236	?	5021	8236	5021	3782	3782
Nombre de familles/ concessions desservies	1105	2000	1649	Non disponible	Non disponible	1649	8236	1649	50	50

Tableau 2 : Zones et domaines d'intervention des GIE et Coopératives d'assainissement en Commune IV

Malgré ces acquis et d'autres, la CPAC était confrontée à beaucoup de problèmes tels que:

- sa faiblesse organisationnelle persistante. En effet, la gamme des services offerts à la population ainsi que le taux de desserte des familles par les structures - membres de la

CPAC (particulièrement en dehors des quartiers urbains) demeurent faibles et devient même néants dans certains quartiers périurbains comme Kalabambougou, Lassa, Sibiribougou ou Talico (voir tableau n°2)

- sa collaboration insuffisante avec les services techniques de la Mairie et surtout
- une implication insuffisante de la population dans son travail malgré la création d'un "réseau de répondants" autour des chefs de quartier (« comités de sages »).

En effet, les GIE/Coopératives avaient mis en place dans les quartiers où ils opéraient des embryons d'organisations communautaires appelés "Comités de sages" ou "Groupes Civiques" composés de personnes-ressources de leur choix. "L'intervention des Sages cautionne le service rendu par le prestataire de service, tout en expliquant aux habitants que leur participation financière est essentielle pour assurer la permanence du service" ⁵.

C'est dans ce contexte que l'intervention de WASTE a été sollicitée à travers le programme UWEP en 1996. Il s'agissait d'apporter des changements qualitatifs à la participation des populations de la Commune IV aux actions d'assainissement.

1.2 Cadre Institutionnel et Ligne de Communication

L'Equipe de Recherche a été conçue comme une sorte de «task force», un groupe de travail émanant des parties prenantes, mais travaillant indépendamment d'elles tout en leur rendant compte régulièrement de l'évolution des activités. Pour faciliter son fonctionnement, elle a adopté des règles de travail transparentes et démocratiques, notamment en ce qui concerne le mode de prise de décision.

Les organisations qui étaient parties prenantes dans la conception, la mise en œuvre et l'accompagnement du PP4 sont :

- ♦ **La CPAC** : avec deux représentantes au sein de l'Equipe de Recherche. Elle a mis à disposition le chercheur- terrain également.
- ♦ **Les populations de la Commune IV** : elles étaient représentées à travers quatre (4) conseillers de quatre quartiers où opère au moins un GIE. Ces représentants ont été choisis de façon consensuelle par les chefs de quartier et leurs conseillers. Assez tôt, le représentant de Hamdallaye a été exclu de l'Equipe à cause de son manque de disponibilité.

⁵ L'expérience du projet Besseya – Bamako, Octobre 1992. Cf. aussi l'étude de cas sur le G.I.E. « Faso Kanu » in Diarra/Togola 1997 et Diarra/Togola/Terra 1997 p. 16 et 24.

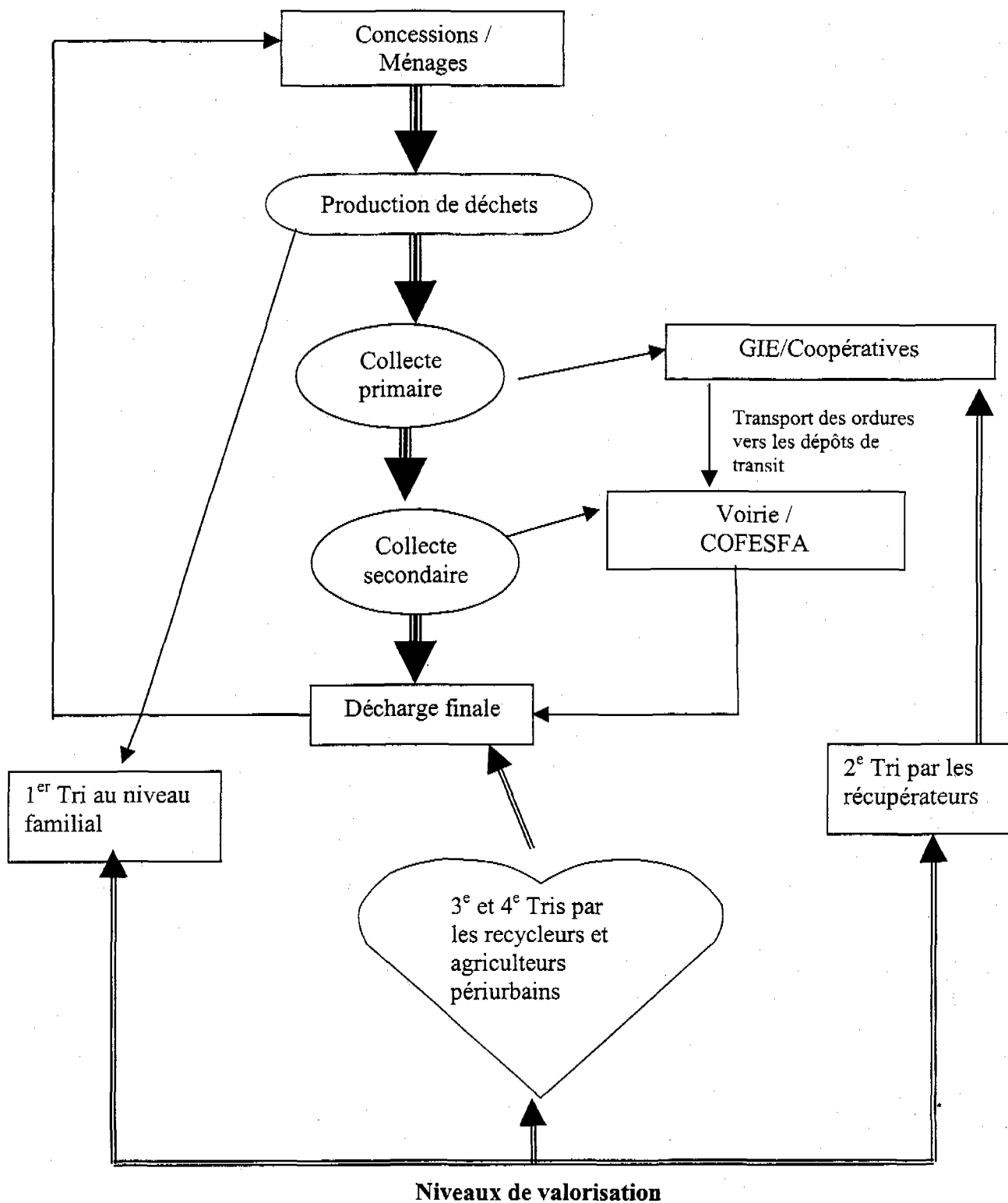


Figure 1 : Organisation de la gestion des déchets en Commune IV

- ◆ **Le PDUC.IV (ALPHALOG)** : Pressenti au départ pour piloter le PP4, il a été représenté au sein de l'Equipe par une déléguée qu'il a retirée après la phase de diagnostic participatif (à cause de son personnel insuffisant).
- ◆ **Le CEK-Kala Saba** : Représentant de WASTE et du Programme UWEP au Mali et dans la sous région ouest- africaine, son apport devait se limiter au départ à l'appui- conseil administratif en vue de faciliter les relations entre la partie néerlandaise et les acteurs maliens du PP4. A cause des contraintes de personnel du PDUC.IV, le CEK-Kala Saba a dû s'impliquer davantage en recrutant le chercheur- gérant (cf. plus loin la composition de l'Equipe de Recherche). Il a assuré l'interface entre l'Equipe de Recherche et le staff UWEP à Gouda. Dans le présent document, UWEP/ Mali se rapporte au CEK- Kala Saba.
- ◆ **WASTE** : Basé à Gouda (Pays- Bas), il a participé avec des appuis conseils à toutes les phases du PP4 (conception, préparation de la Recherche-Action, Diagnostic Participatif, Actions- tests et Capitalisation). Son rôle a été déterminant dans les phases conception et préparation et s'est réduit de plus en plus, à partir de la phase de Diagnostic Participatif, à l'appui- conseil laissant l'entière responsabilité morale et technique des initiatives à l'Equipe de Recherche et aux partenaires locaux. Responsable de la gestion financière du programme UWEP, cette attitude de WASTE a beaucoup facilité la communication et la dynamique des groupes sur le terrain. Son rôle de conseiller technique a été bien perçu et n'a jamais été confondu avec celui de bailleur de fonds. Dans les lignes qui suivent la mention "UWEP/ Gouda" renvoie toujours à WASTE.
- ◆ **Le Collectif des chefs de quartier de la Commune IV**: son influence a été déterminante lors de la planification (l'élaboration du Cadre Logique) et lors des étapes critiques du projet. Tous les facteurs touchant la représentativité des couches populaires des quartiers défavorisés, leurs préoccupations pressantes et les questions liées à leur mobilisation ont été déterminés en dialogue avec les chefs de quartier. Et plus particulièrement l'objectif de développement et tous les critères de performance du projet (« Indicateurs Objectivement Vérifiables ») émanent d'eux..

Leur autre engagement décisif a été leur disponibilité à s'impliquer dans la résolution d'éventuels conflits à quelque niveau que ce soit. Cette attitude bienveillante a renforcé l'auto - assurance de l'Equipe de Recherche. Lors des cas de conflits latents ou ouverts (par exemple entre les intérêts des associations d'assainissement et ceux des micro-entreprises), la médiation de ces vieux⁶ sages a toujours porté fruit du fait de la grande autorité morale dont ils jouissent.

Pour le suivi- accompagnement des activités et la phase de capitalisation, c'est le Président de ce Collectif, le chef de quartier de Lafiabougou, qui a été sollicité pour représenter ses pairs auxquels il rend compte régulièrement. Les représentants des populations au sein de l'Equipe de recherches rendent compte, régulièrement à leurs chefs de quartier respectifs qui, de ce fait, sont bien informés des progrès du projet.

⁶ Dans la culture africaine en général, le terme technique de "vieux" ou "vieillard" n'est point péjoratif. Il témoigne de la reconnaissance générale des vertus morales de la personne âgée à laquelle on l'applique (voir à cet égard l'abondante œuvre de l'anthropologue malien Amadou Hampathé Bâ qui a longtemps travaillé à l'UNESCO, Paris) et auquel on doit la célèbre formule : "*En Afrique, un Vieux qui meurt est une bibliothèque qui brûle*".

- ♦ **La Mairie** : Elle n'a pas été directement impliquée dans la mise en œuvre du PP4 qu'elle a suivi au même titre que les autres activités de UWEP. Dans les lignes qui suivent, le terme "Mairie" désigne les responsables communaux en charge de l'assainissement et de la voirie y inclus, selon le contexte, les services techniques compétents (Voirie, Brigade d'Hygiène, BUPE, Santé, Police et récemment, l'antenne municipale de la DRACPN).

L'identification d'actions, la planification et la mise en œuvre du PP4 ont fait l'objet de la signature d'un accord de collaboration entre la CPAC, le PDUC.IV, la Mairie et WASTE.

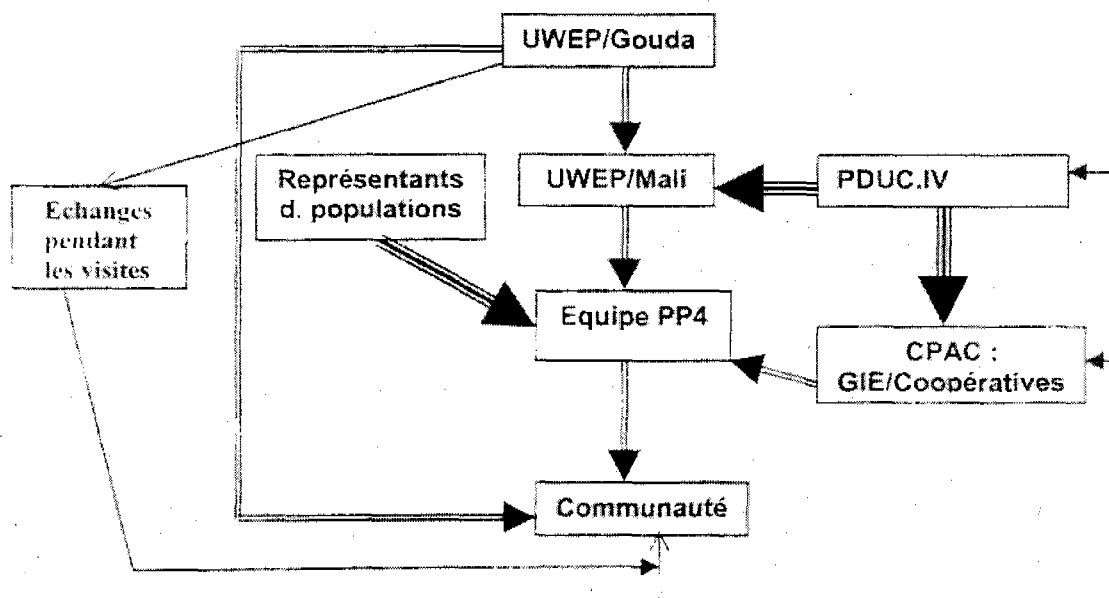


Figure 2 : Stratégie d'Intervention du PP4 en Commune IV

DEUXIÈME PARTIE :

ETAPES MAJEURES DE LA RECHERCHE-ACTION

CHAPITRE 2 PHASES DE PREPARATION DE LA RECHERCHE – ACTION ET DU DIAGNOSTIC PARTICIPATIF

Le PP4 a posé en Commune IV d'importants actes qui ont été l'aboutissement d'une démarche méthodologique rigoureuse. En effet, le renforcement de l'implication des populations défavorisées dans les actions d'assainissement s'est réalisé en une série d'étapes et d'activités clés qui peuvent se résumer ainsi :

Phase de préparation

1. Echanges avec les acteurs concernés
2. Choix de la Recherche-Action et de la MARP comme bases de la méthodologie d'intervention
3. Processus d'élaboration des hypothèses de travail
4. Identification des membres de l'Equipe de Recherche et constitution de ladite Equipe
5. Initiation des membres de l'Equipe de Recherche et d'autres personnes- ressources du PDUC.IV et de la CPAC pour créer une convergence de vue générale sur la Recherche-Action et le Diagnostic Participatif
6. Atelier de définition et de détermination de la zone d'application de la recherche-action
7. Réunions de préparation du Diagnostic Participatif (entre autres, élaboration de ses termes de référence, des outils et programmation des actions).

A l'issue de chaque atelier et rencontre de travail, un document de synthèse technique est élaboré et une copie personnelle est remise à chaque participant. Cette méthode de communication (écrite) a permis aux non-participants aux séances de travail de suivre l'évolution du processus et de ne pas être « déphasés ».

Phase de diagnostic participatif

8. Etude du milieu dans les huit quartiers de la Commune
9. Restitution: Prise de décision des leaders de quartiers confirmée en assemblée générale de la population de chaque quartier en faveur de la création d'associations d'assainissement par quartier.

Phase des actions-tests

10. Mise en place d'associations communautaires consacrées à l'assainissement (Association pour l'Assainissement et la Protection de l'Environnement ou APAPE) dans six quartiers de la Commune IV
11. Application de techniques de communication et de mobilisation communautaire par l'Equipe PP4 et les associations
12. Formation périodique des membres des APAPE et de l'Equipe de Recherches sur des thèmes pratiques liés aux activités à entreprendre
13. Mise en place d'un cadre de communication entre les associations et d'autres acteurs de l'assainissement en Commune IV
14. Auto-évaluation des acteurs du PP4
15. Diagnostic des secteurs par quartier.

Phase de capitalisation

16. Auto-évaluation de leurs expériences par les membres de l'Equipe PP4, les associations d'assainissement et d'autres acteurs (CPAC, Mairie, UWEP/Mali)

17. Elaboration du présent document de synthèse par les Equipes UWEP de Bamako et Gouda. Plusieurs autres publications ont été élaborées et diffusées dans des journaux, revues, lors de rencontres et ateliers nationaux et internationaux (cf. Kéita 2000a – 2000c et Traoré 1998).

Parmi tant d'étapes, nous voulons focaliser l'attention sur les plus critiques, mais également sur les méthodes et techniques qui nous ont paru douanes pour la réussite du PP4.

2.1 phase préparatoire

A notre avis, elle mérite de retenir l'attention à cause des processus de communication intenses – et parfois très délicats – qui ont permis de clarifier les lignes de conduite des un(e)s et des autres. En termes de recherche-action, elle a permis d'identifier tous les groupes et institutions concernés par le projet pilote à la fois comme acteurs et bénéficiaires des recherches et des actions à entreprendre.

2.1.1 Echanges avec les acteurs concernés

Comme déjà relevé, WASTE a été sollicité par la Mairie, la CPAC et le PDUC.IV de renforcer l'implication des populations de la Commune IV dans les actions d'assainissement. Avant la conception définitive du PP4, la partie hollandaise, en étroite collaboration avec l'antenne malienne de UWEP, a eu de très dynamiques et constructifs échanges avec tous les acteurs- clés de l'assainissement en Commune IV.

Au démarrage du projet, la Mairie et ses services techniques, les GIE/Coopératives, des ONG maliennes (ALPHALOG notamment qui pilotait le PDUC.IV) et le CEK ont eu d'intenses échanges avec la "Responsable de l'implication communautaire" de UWEP/Gouda afin de s'entendre sur les véritables causes de l'insalubrité en Commune IV. Les informations recueillies auprès de ces acteurs ont, par ailleurs, été enrichies par des entretiens formels et informels et des visites de terrain. De ce processus a émergé le concept du PP4 s'intitulant : "Implication des populations défavorisées de la Commune IV du District de Bamako dans les actions d'assainissement".

La limitation du PP4 à la Commune IV comme zone d'intervention s'explique par certaines réalités objectives. Les acteurs impliqués dans la collecte primaire en Commune IV sont regroupés au sein de la CPAC. Cette Coordination est parvenue, grâce à l'appui de la Mairie, ses services techniques et de l'ONG ALPHALOG à amorcer un début d'implication de la population dans les activités de ses membres en organisant les comités de sages actifs dans les quartiers en des réseaux de répondants locaux (cf. chapitres 1.1.2 et 1.1.3). Toutefois ceux-ci étaient restés sans lien organique entre eux et défendaient surtout les intérêts des GIE/Coopératives d'assainissement auprès de la population tout en demeurant inopérants dans le sens inverse.

La prochaine étape majeure consistait alors à impliquer *plus efficacement* les populations de tous les quartiers dans les actions d'assainissement afin d'assurer l'amélioration durable du cadre de vie dans toute la commune. Dans cette optique, la mobilisation et l'organisation communautaires sur une échelle suffisamment large – cette fois pour une meilleure défense des intérêts de la population en tant que bénéficiaires des services d'assainissement urbain – devenaient une étape stratégique incontournable.

2.1.2 La recherche-action en tant que méthode de l'action sociale

Pour aborder la phase de lancement et la phase d'exécution du projet pilote, il nous a semblé indispensable que l'Equipe de projet maîtrise deux approches fondamentales pour sa réussite : la Recherche-Action pour le Développement et les outils de la MARP.

La recherche-action est une parmi plusieurs méthodes d'appui au développement dans les pays du Sud. Comme nous l'avons montré ailleurs de manière détaillée, la plupart de ces approches présentent des avantages comme des inconvénients (cf. KEITA 1999). Nous allons commencer par expliciter ce que nous entendons par recherche-action pour le développement.

Définition de la Recherche-Action

La recherche-action est une des multiples formes de la recherche participative. Son fondement scientifique est attribué à Kurt Lewin. Elle postule que l'action peut servir de base pour comprendre un phénomène social et asseoir la connaissance y afférente. L'idée force de Lewin peut se résumer ainsi : « *If you want to know how things really are, just try to change them* » (Lewin 1959).

Une autre source d'inspiration de la recherche-action se trouvant à la base du PP4 est la pédagogie des adultes de Paulo Freire. En effet la pédagogie des opprimés postule qu'une des causes du sous-développement est la « culture du silence » de la majorité opprimée – les populations marginalisées. Cette « culture du silence » se trouve constamment renforcée par l'approche technocratique (approche « *top down* ») du développement (Freire 1982).

Selon notre compréhension, la recherche-action est basée sur quelques principes que divers auteurs n'ont cessé de mettre en relief:

“La recherche participative commence avec les problèmes des populations:

- ♦ Elle est initiée et guidée par un catalyseur ou chercheur participatif.
- ♦ Les populations s'engagent dans le processus de la recherche, en prenant des décisions collectives dès le commencement, en formulant et en analysant leurs problèmes et en choisissant des solutions bien raisonnées à mettre en oeuvre.
- ♦ L'initiative pour l'action communautaire est prise par les populations elles-mêmes” (Kéita, A. 2000, p. 10; voir PARK 1999, p. 143 – 146).

D'autre part, il conviendrait de rappeler avec PARK que “...la recherche participative est basée sur la connaissance que les populations ont sur les conditions sociales et qui est différente, et souvent meilleure que celle des experts externes” (PARK 1999, p. 150). Le PP4 a répondu à tous ces critères comme nous le démontrerons plus loin en revenant en détails sur ces principes et d'autres qui sont aussi valables pour l'application de la MARP (cf. chapitre 2.2 relatif à la MARP).

Nécessité de la Recherche-Action comme méthode d'intervention

Nous sommes partis du constat que beaucoup d'ONG exécutent des programmes de développement excellents tout en étant incapables d'expliquer les facteurs favorisant ou entravant la bonne marche de leurs activités car elles n'accordent guère suffisamment de temps à la documentation et à la capitalisation de leurs expériences. La Recherche-Action, en mettant l'accent dès le début et sur le processus, et ses résultats et leur capitalisation, permet de circonscrire ce risque souvent lié à un excès d'activisme.

La Recherche-Action est une méthode d'appui au développement qui laisse ouvert le processus de développement. En évitant une planification rigide, elle facilite l'intégration des initiatives venant de tous les acteurs, et notamment de la population. Elle focalise l'attention à la fois sur le processus, les actions et les instruments de développement dont on tire en permanence des enseignements pour mieux aborder les prochaines phases d'intervention.

Donc, l'alternance et l'interaction entre l'action et la recherche systématique sont caractéristiques de cette théorie de l'action.

« Au début de la Recherche-Action, on formule les hypothèses de travail précises (hypothèses de départ) dont on veut vérifier le bien-fondé. Pendant l'action c'est-à-dire le travail quotidien, les connaissances nouvelles permettent de remettre en cause partiellement ou entièrement les connaissances antérieures et de corriger les conclusions qu'on en a tirées. Pendant la phase de réflexion, il y a toujours une curiosité de découvrir du nouveau, d'en savoir plus sur un sujet donné mais jamais la certitude d'avoir des recettes infaillibles » (Kéita 1999, p 18).

La recherche-action est appropriée pour toutes les situations où les priorités d'action ne sont pas encore clairement définies mais où, malgré tout, le besoin d'une intervention rapide se fait sentir. Alors l'action concrète s'accompagne de la recherche pour aboutir à un programme d'intervention raisonné dont on peut, par la suite, déterminer les conditions de replicabilité et leurs limites objectives.

Dans le cas d'espèce, toutes les conditions étaient réunies pour appliquer la recherche-action avec succès : il existait en Commune IV de nombreuses expériences – plus ou moins timides - d'implication des différentes composantes de la société civile dans les actions d'assainissement ; mais nombre de ces expériences s'étaient limitées à s'appuyer sur des groupes et sous-groupes sociaux bien déterminés : l'organisation des jeunes diplômés sans emplois (en GIE), l'émergence d'associations de base aux profils les plus divers et de groupes civiques etc. (cf. Kéita 2000a). Mais jusqu'à là dans le domaine de l'assainissement urbain, aucune tentative n'avait encore été menée de créer un mouvement de synergie entre ces différents acteurs en impliquant toutes les couches sociales de la population tout en mettant les porte-parole des populations des quartiers défavorisés au centre même du processus. Pour ce faire, nous sommes partis d'une série d'hypothèses dont voici les principales :

1. Vu l'Etat d'insalubrité bien grave qui prévaut dans la plupart des quartiers de la Commune IV, il existe un consensus social latent : une volonté politique générale non articulée ouvertement existait pour prendre le problème de l'assainissement urbain à bras le corps, d'où que vienne l'initiative pourvu qu'elle s'exprime de manière démocratique et avec une certaine transparence culturelle (garantissant par exemple le respect de la culture africaine).
La seconde partie de cette hypothèse signifie que les populations des quartiers défavorisés peuvent bien jouer un rôle important dans le mouvement social enclenché sans préjudice aucun pour sa qualité. L'existence d'un climat d'ouverture démocratique et d'une forte tendance vers la gestion décentralisée de la chose publique a sans aucun doute favorisé la conception de telles hypothèses qui auraient pu paraître absurdes avant la révolution démocratique du 26 mars 1991.
2. Pour la légitimité culturelle et compte tenu des bouleversements politiques en cours [début du multipartisme politique, crise économique structurelle, confusion populaire persistante entre les notions de « liberté et de démocratie » et les tendances à l'anarchie sociale], la seule force sociale jouissant de la confiance et du respect populaires et ayant les capacités culturelles de gérer les processus complexes de communication à mettre en place, représente le pouvoir traditionnel qu'incarnent le chef de quartier, les autorités religieuses (musulmanes et chrétiennes) et leurs conseillers respectifs. Ce pouvoir peut aider à mettre en place des mécanismes de représentation des différentes couches de la population qui

tiennent compte de la diversité des intérêts en jeu permettant une approche innovatrice de la gestion des déchets urbains.

3. La troisième hypothèse postule qu'il existe des modèles d'organisation de la gestion des déchets urbains tirés d'un passé plus ou moins lointain et qui peuvent servir de repères pour initier un processus d'innovation des pratiques d'assainissement avec une large adhésion de la population. Une fois la légitimité populaire acquise, le processus bénéficiera du soutien des autorités administratives et politiques.
4. La femme africaine, en tant que symbole social de la propreté, est particulièrement motivée et peut jouer un rôle de premier plan pour innover les pratiques d'assainissement. La prise en considération particulière des points de vue des femmes et de leurs visions sur les déchets peut faciliter leur mobilisation.

En fait les hypothèses 3 et 4, s'appuyant respectivement sur les théories du développement prônant le retour aux sources culturelles, voire la revitalisation culturelle de l'Afrique et l'approche « genre », n'ont été que progressivement appréhendées. Elles se sont cristallisées surtout après la phase de diagnostic participatif comme des potentialités culturelles à explorer. La Recherche-Action a permis d'intégrer en cours d'action ces nouveaux éléments de connaissance dans l'approche générale du PP4.

Identification des phases de la Recherche-Action

Avant l'intervention auprès des populations, il est essentiel que les acteurs clés s'entendent sur la définition, le déroulement global et les étapes clés des recherches et des actions subséquentes. En l'occurrence il s'agissait des concepts majeurs ci-dessous qui seront détaillés plus loin.

♦ Diagnostic Participatif

Il consiste à dresser l'état des lieux détaillé de la zone d'intervention : identifier les acquis et les problèmes clés, les analyser et dégager des perspectives d'action intéressantes pour la population.

♦ Actions- tests

Ce sont des actions de développement, des initiatives de base décidées par les populations pour améliorer leur situation et dont l'Equipe de Recherche pense qu'elles sont opportunes et réalistes dans le contexte précis de la recherche-action en cours. En l'occurrence, elles ont surtout porté sur l'appui à l'émergence des associations d'assainissement autogérées par les populations des quartiers et leur acceptation par tous les acteurs intervenant dans l'assainissement (en premier lieu les prestataires privés et la Municipalité). Les activités d'appuis - conseils - accompagnement de ces associations communautaires ont constitué des aspects secondaires importants des actions-tests.

♦ Evaluation - capitalisation

Elle a consisté en :

- la revue de la méthodologie appliquée durant les phases précédentes et
- la systématisation d'une méthode d'implication des populations défavorisées dans les actions d'assainissement : la *MIPA*. Celle-ci vise à faciliter la répliquabilité de l'expérience présentée ici.

2.1.3 Constitution de l'Equipe de Recherche

Le principal défi de l'Equipe de Recherche, au démarrage du PP4, était de faciliter aux représentants de la population, aux micro-entreprises de la CPAC et au staff du PDUC.IV de s'approprier la Recherche-Action et les outils de la MARP. Pour ce faire, le profil idéal de l'Equipe de Recherches fut défini ensemble.

Détermination du personnel requis

L'analyse des objectifs et des résultats attendus du PP4 a permis de définir la composition idéale de l'Equipe de Recherche :

- 1 Chercheur- gérant indépendant
- 1 Chercheur- terrain indépendant
- 2 Représentants du PDUC.IV (dont une animatrice)
- 2 Représentants de la CPAC et
- 2 Représentants des populations : personnalités de bonne moralité et respectées sans contestation aussi bien des autorités locales (pouvoir traditionnel, autorités communales) que de toutes les couches de la population des quartiers qu'ils représentent.

Pour les différents représentants, leur nombre a été fixé de manière à ne pas alourdir l'Equipe. Les deux chercheurs phares devaient avoir les mains suffisamment libres pour agir selon les règles de l'art.

Leurs tâches étaient notamment:

1. Gérer entièrement le projet pilote N°4
2. Avoir l'intérêt à aboutir à l'Action
3. Appliquer différentes méthodes et techniques (outils) participatives en les adaptant au contexte spécifique de ce projet pilote
4. Communiquer avec et appuyer la population et ses représentants
5. Pouvoir communiquer avec la CPAC
6. Pouvoir travailler en Equipe
7. Guider et animer l'Equipe de recherche
8. Faire avancer l'approche de mobilisation communautaire
9. Faire avancer l'approche de marketing social.

Il était donc envisagé d'engager deux personnes-ressources distinctes : un chercheur-gérant et un chercheur-terrain, chacun contribuant avec ses qualités spécifiques à faire aboutir la recherche-action. Le chercheur-gérant devait surtout avoir des qualifications portant sur les points 1-8, tandis que le chercheur-terrain devait surtout avoir des qualifications portant sur les points 4, 6 et 8-9.

Le rôle des autres membres de l'Equipe était de faciliter les contacts soit avec la population soit avec les structures - membres de la CPAC et de s'approprier l'approche du PP4. Certaines exigences – notamment les points 2, 4, 6 et 8 – étaient valables pour tout le monde.

Quant au CEK-Kala Saba, son apport consistait à donner un appui au chercheur- gérant, si nécessaire, en matière de gestion de projet : planification du projet, suivi-évaluation des activités, organisation de l'Equipe de recherche et administration du PP4. Des consultants devaient être engagés pour des appuis ponctuels à spécifier plus tard

Identification des membres de l'Equipe

L'identification des membres de l'Equipe de Recherche a été faite en deux étapes. La première a porté sur la détermination des postes après analyse des objectifs assignés au PP4. La seconde étape a consisté en la sélection du personnel en tenant compte des contraintes de terrain, particulièrement l'insuffisance du personnel au niveau du PDUC.IV. Les postes suivants ont été retenus :

- **Chercheur Gérant**

Un chercheur en sciences sociales, spécialiste des méthodes participatives, de la Recherche-Action, des techniques d'animation et de Communication pour le développement.

L'intéressé est chargé d'élaborer une méthodologie de base, former les autres membres de l'Equipe aux méthodes d'enquêtes participatives, assurer le suivi des actions ainsi que la capitalisation des expériences accumulées. Il a été recruté par le CEK-Kala Saba en se basant sur des critères de compétences professionnelles et de disponibilité.

- **Chercheur Terrain**

Travaillant sous le contrôle du chercheur- gérant et disposant d'une bonne connaissance du contexte communal, le chercheur- terrain doit diriger les activités de terrain, suivre la mise en œuvre des actions planifiées au sein du groupe et rendre compte de manière détaillée et complète au chercheur-gérant. Il a été choisi par la CPAC parmi ses membres avec l'argument de se faciliter l'appropriation de la méthodologie d'approche du PP4.

- **Les Représentants de la Population**

Les représentants de la population sont désignés à raison de un par quartier où opère au moins un GIE ou une Coopérative d'assainissement (soit quatre quartiers sur huit: Djicoroni, Hamdallaye, Lafiabougou et Sébénicoro). Ils servent de courroie de transmission entre l'Equipe et la population.

A ce titre, ils se devaient d'assurer l'organisation des activités planifiées par l'Equipe, le suivi de la mise en œuvre des actions décidées par la population, la régularité des réunions, le feed-back entre la population et l'Equipe PP4 etc. Quatre représentants – dont un a été défaillant - ont été désignés par les chefs de quartier et leurs conseillers après concertation avec les comités de sages assurant l'appui-conseil à la CPAC. Le critère de choix déterminant a été l'autorité morale des candidats sur les quartiers au nom desquels ils devaient agir.

- **Les Représentants des GIE/Coopératives**

Dans le but de familiariser les micro-entreprises avec les approches participatives, leur présence s'avère impérieuse au sein de l'Equipe PP4. L'objectif réel est de lancer ainsi les jalons d'une collaboration franche et durable entre GIE/Coopératives et population. Il a paru urgent de renforcer les capacités d'intervention des GIE/Coopératives tout en leur inculquant la notion de "Responsabilité mutuelle" dans leur collaboration avec la population. La présence de deux représentants de la CPAC au sein de l'Equipe PP4 a été jugée nécessaire pour tendre vers l'équilibre avec les représentants de la population.

Le personnel adéquat a été choisi selon les procédures internes propres à la CPAC qu'il ne paraît guère opportun de discuter ici.

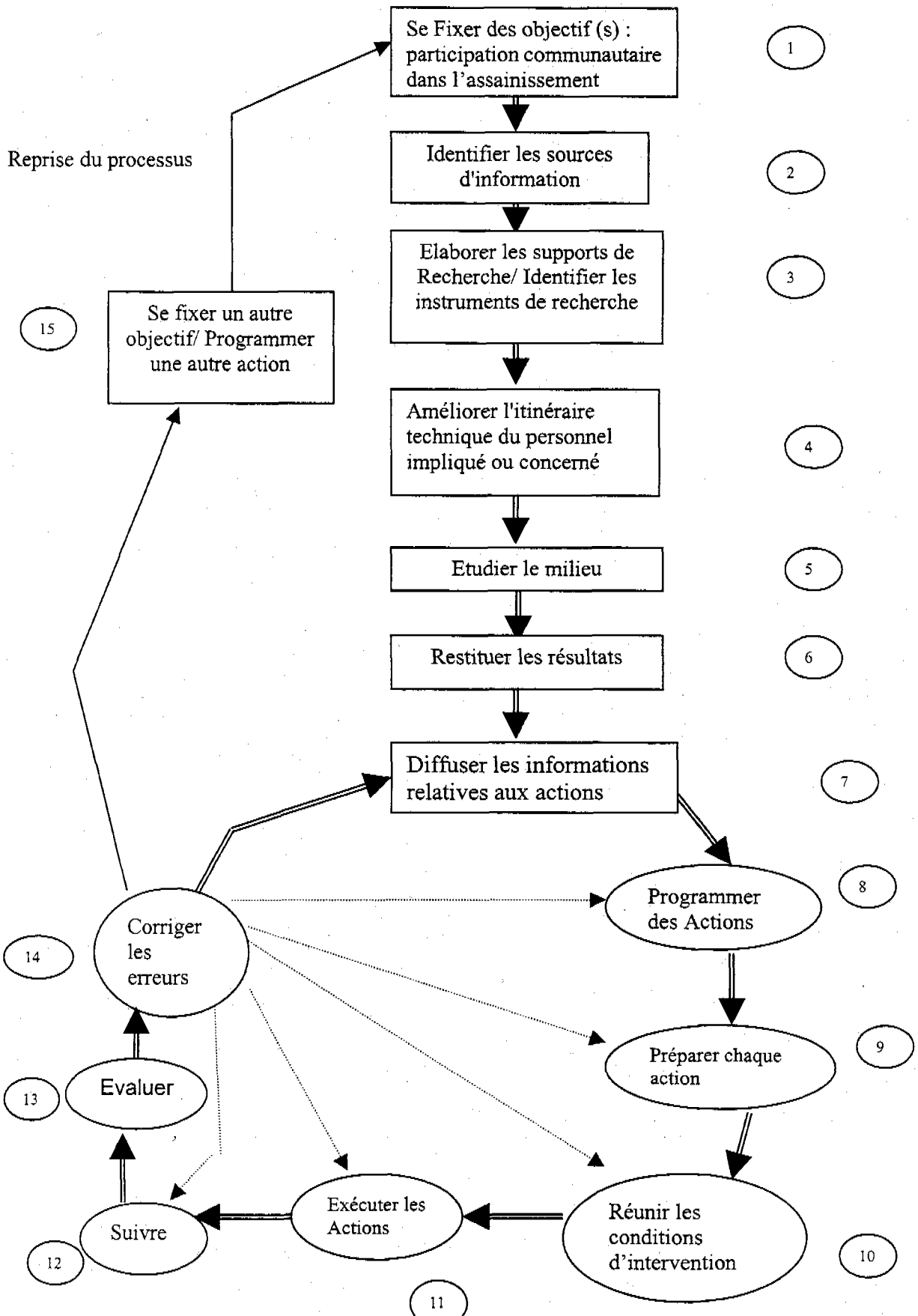


Figure 3 Illustration des grandes étapes de la Recherche-Action

2.1.4 Amélioration de l'itinéraire technique des acteurs

Après l'identification de l'expérience réelle dont disposent les membres de l'Equipe de Recherche, le renforcement de leurs compétences techniques a été assuré en suivant la démarche ci-après :

- Identifier les besoins en formation
- Elaborer des modules de formation précis en liant toujours la théorie à la pratique de la participation communautaire
- Identifier nommément les bénéficiaires de chaque module de formation.

C'est ainsi qu'avant le démarrage des activités sur le terrain, la Recherche-Action et la MARP ont fait l'objet de deux sessions de formation successives. En plus de l'Equipe de Recherche, les représentants des groupes sociaux directement impliqués dans le processus en projet (GIE/Copératives, représentants de la population, PDUIC.IV) ont été initiés à ces deux méthodes afin de leur faciliter le suivi du projet, mais aussi la communication avec l'Equipe de Recherche et le staff UWEP.

Par la suite dans la phase des actions-tests, de nombreuses autres sessions de formation plus ou moins intensives ont été organisées dont les plus significatives ont été les formations en : montage des projets, comptabilité, SARAR, diagnostic des secteurs (à l'aide d'outils de la MARP) et formations sur le tas pendant les actions et les phases de suivi évaluation-capitalisation des expériences. Nous reviendrons plus loin en détail sur l'effort entrepris pour la formation continue des acteurs.

La figure 3 schématise bien la démarche méthodologique préconisée dont chaque étape a été préparée et/ou accompagnée d'actions de formation spécifiques.

2.2 Phase de Diagnostic Participatif

Elle a été caractérisée par l'étude du milieu, les phases de restitution et de validation des résultats de l'étude et la détermination des actions-tests.

2.2.1 Etudier le Milieu

L'Etude du milieu par le PP4, a passé par les étapes ci-dessous mentionnées.

Approche appliquée

Schématiquement, la démarche se présente de la façon suivante :

- a) Pré-enquête. Son utilité est d'évaluer l'état des connaissances au démarrage de l'étude. Elle a porté sur les sources suivantes : rapports et documents techniques, connaissances disponibles au niveau des personnes-ressources, de la population (l'organisation d'assemblées restreintes/générales sous l'égide du pouvoir traditionnel), des GIE/Coopératives etc.
- b) Prise de contact avec le chef de quartier et ses conseillers pour :
 - Faire connaître davantage le programme UWEP
 - Présenter le PP4 à travers l'Equipe de Recherche
 - Informer le pouvoir traditionnel de l'objet et de la forme des rencontres (assemblée générale, *focus group*, entretiens formels, informels et les questions-clefs à traiter).
 - Convenir d'un calendrier de travail que le pouvoir traditionnel doit communiquer à la population, et la veille confirmer chaque échéance

- c) Tenir les assemblées générales
- d) Collecter les données à l'issue des entretiens
- e) Organiser des entretiens formels et informels par rapport aux aspects qui échappent à la conscience populaire, ceux sciemment occultés ou contenant des biais
- f) Organiser le feed-back au sein de l'Equipe
- g) Dépouiller les données
- h) Analyser les résultats
- i) Faire la synthèse
- j) Rédiger un rapport de synthèse par quartier
- k) Convenir d'une date pour une première restitution des résultats aux leaders communaux
- l) Revenir la veille pour confirmer la date de la restitution
- m) Diffuser les invitations au sein des services techniques et des personnes ressources
- n) Tenir l'atelier de restitution et incorporer ses résultats dans le rapport de synthèse de l'atelier (faire des investigations complémentaires, s'il y a lieu)
- o) Convenir d'une date, avec le chef de quartier et ses conseillers pour restituer, une deuxième fois, les résultats du diagnostic aux populations, en assemblée générale
- p) Confirmer la restitution en assemblée générale, à la veille, auprès du chef de quartier et des conseillers
- q) Lors de la restitution, encourager la population à apporter d'éventuels amendements
- r) Convenir avec l'assemblée générale des actions majeures à envisager et convenir d'un calendrier d'exécution provisoire.

Guide de collecte des données

Un questionnaire standard a été élaboré afin de clarifier, pour tous, les sources d'information. La standardisation facilite ensuite la comparaison des données recueillies. Les différentes questions ont été regroupées en des axes principaux autour desquels se structure le check-list. En amont, la recherche secondaire a permis de faire un choix judicieux des questions à approfondir (cf. ci-dessus le chapitre relatif à la pré-enquête). Les axes composant le check-list sont entre autres :

(1) Historique

- Création du quartier et origine des fondateurs, événements importants, à caractère positif comme négatif, survenus dans la vie de la localité, mode de nomination des chefs de quartiers et des conseillers.../
- Outils utilisés : Interview Semi Structurée (ISS) et Profil historique.

L'importance de ce chapitre est d'agir sur le milieu tout en respectant la culture locale et éventuellement, tenter de mieux percevoir les liens de parenté entre les acteurs d'une part et d'autre part, la répartition des rôles partant des liens de parenté pour décoder les traits subjectifs.

Le mode de nomination des chefs de quartier et des conseillers peut aider à mieux cerner l'origine des situations conflictuelles au cas où l'autorité de l'un ou de l'autre leader serait compromise. Par exemple, une analyse objective de la situation de Sébénicoro a amené l'Equipe PP4 à impliquer au même titre, les deux tendances qui se disputaient la légitimité de la chefferie de la localité. L'Association mise en place est devenue ainsi la seule structure à travers laquelle se reconnaissait toute la population.

Les événements importants aident à mieux comprendre les actes importants posés dans un milieu bien déterminé de même que leurs auteurs.

(2) Structures sociales

- Rôle et responsabilité des chefs de quartiers et des conseillers, identification des associations opérant dans le quartier (domaine d'intervention, critères d'adhésion, âges des adhérents, processus de mise en place etc.), types de relations entre les associations d'une part, celles-ci et le pouvoir traditionnel d'autre part.

(3) Cohésion sociale

L'analyse de la cohésion sociale s'étend aux paramètres ci-après :

- La division géographique du quartier en secteurs
- Le mode de gouvernance des secteurs
- L'organisation des rapports entre les secteurs d'une part, ceux-ci et le pouvoir d'autre part
- Le mode de gestion des conflits interpersonnels.

Ces axes aident les chercheurs à mieux comprendre le mode d'organisation géographique et institutionnel des zones d'intervention. Cette connaissance a permis à l'Equipe de Recherche de mieux aider les futures APAPE à se structurer

- La structuration géographique du quartier a favorisé l'identification des démembrements de l'association et les niveaux d'organisation
- Par ailleurs, l'identification du mode d'organisation des relations entre les différents niveaux de pouvoir dans le quartier (chefs de secteurs, chef de quartier et conseillers) permet de mieux cerner les canaux de communication (d'échanges) formels et/ ou informels. Ces informations sont mises à profit dans le cadre de l'animation et de la communication sur fond de mobilisation communautaire
- Les mécanismes traditionnels de gestion des conflits sont des créneaux que l'Equipe peut mettre à profit en cas de difficultés majeures ou d'incompréhensions. Les responsables impliqués dans la gestion des conflits interpersonnels sont en outre des personnes socialement influentes susceptibles d'orienter positivement les programmes/ projets convenus au plan culturel.

(4) Problèmes spécifiques

Les problèmes spécifiques sont d'ordre socio-culturel et économique. Il s'agit d'interdits et de tabous déterminés par les normes et valeurs en vigueur dans la localité. Les exemples ci-après permettent de bien cerner la notion de « problèmes spécifiques » :

- Ne pas monter sur la margelle du puits avec les chaussures
- Ne pas toucher à certains objets sacrés quel que soit le domaine d'intervention (arbres, pierres...)
- Interdiction d'octroyer des crédits moyennant un taux d'intérêts.

Les problèmes spécifiques aident à comprendre les conduites « Variantes » et « Déviantes » du point de vue socio-culturel et économique afin que les membres de l'Equipe aient à l'avance des idées sur les actes proscrits et les évitent aussi bien individuellement que collectivement.

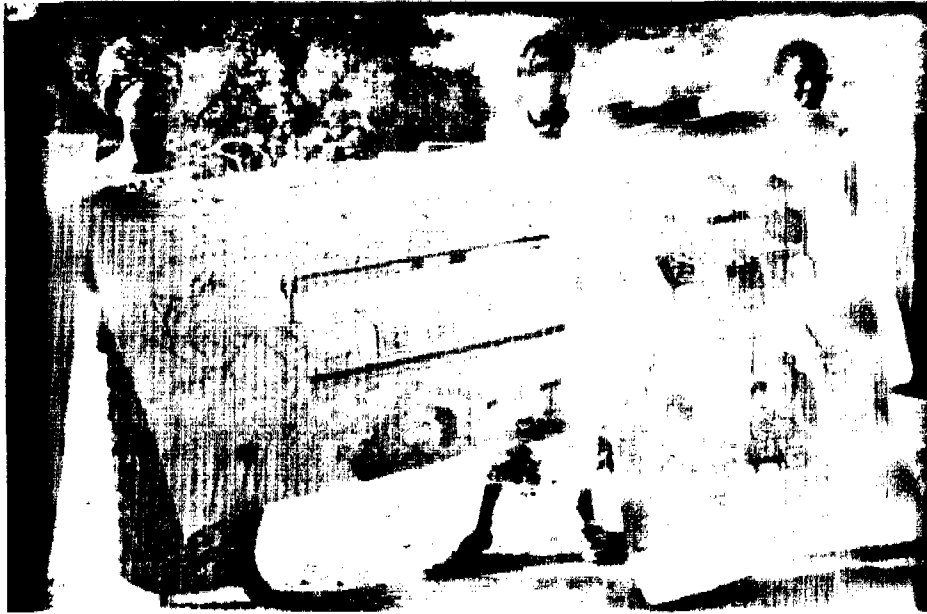


Photo 1 : Organisation de campagnes IEC, en commune IV de district de Bamako. Le cas du quartier de Sibiribougou (© WASTE, photo : CEK)

(5) Activités économiques

Les activités économiques menées par les habitants, dans le quartier ou ailleurs, aident à l'identification des strates socioprofessionnelles que compte le quartier. La stratification sociale permet à l'Equipe de mieux appréhender le rapport entre les notions de « **Vouloir** » et « **Pouvoir** ». Autrement dit, les activités économiques, donc les strates sociales d'une part et les problèmes d'Assainissement mis en exergue d'autre part, permettent d'imputer la dégradation de la *Situation* au manque de volonté (le « **Non-Vouloir** ») ou à l'insuffisance de moyens (le « **Non-Pouvoir** »). Ces informations sont cruciales dans la définition d'une stratégie de communication et d'animation.

En outre, les activités économiques peuvent édifier sur le type de déchets qu'elles génèrent. Ainsi pourront être identifiés les acteurs qui contribuent à la dégradation de l'environnement (garagistes, détenteurs de bars et restaurants, teinturières, vendeurs de poisson, menuisiers de tous genres...). La détection de tels acteurs aide à mieux cibler les campagnes d'IEC tout en permettant aux décideurs d'appliquer le principe de pollueurs- payeurs.

Enfin, les activités économiques peuvent édifier sur le mode de gestion des déchets. Les fonctionnaires et les couches sociales vivant d'activités génératrices de revenus se plaignent généralement de l'insalubrité de leur environnement du fait de la défaillance ou de l'inexistence du service de collecte des ordures tandis que les habitants des zones à vocation agro-sylvo-pastorale optent plutôt pour l'autogestion (des déchets) en utilisant leurs ordures ménagères comme fertilisants agricoles. Si la première catégorie de quartiers a l'ardent besoin de se débarrasser des ordures, la seconde va jusqu'à les acheter.

(6) Infrastructures collectives et leur mode de gestion

- Les infrastructures peuvent avoir un statut collectif ou privé. Il s'agit en fait de recenser toutes les réalisations physiques importantes telles que: mosquées, centres de

santé, services publics et privés, établissements scolaires, garages, voies publiques, municipalité, pharmacies, stations d'essence etc.

- L'importance de ce paragraphe est de se faire une idée réaliste du potentiel de production des ordures en prenant en compte tous les centres de génération de déchets solides et liquides relativement importants.



Photo 2 : Les populations concernées décident sur la manière de communication.
Cas du quartier de Sébénicoro. (© WASTE, photo : CEK)

Le second niveau d'analyse consiste à apprécier le mode de gestion des ordures au niveau des infrastructures identifiées, dans le dessein d'aider les décideurs à initier des mesures concrètes en fonction du comportement des acteurs.

Par ailleurs, la présence de certaines infrastructures peut sous-entendre l'existence d'acteurs dotés de moyens techniques et financiers qu'ils pourraient mobiliser, selon les possibilités, pour venir en appui aux institutions en charge de l'assainissement.

(7) Types de sols

Les types de sols donnent aux spécialistes des repères sur le niveau de la nappe phréatique. La forme, la profondeur et les coûts d'exécution des puisards et latrines devraient être fonction du niveau de la nappe phréatique. Les puisards et latrines pénètrent en profondeur si la nappe phréatique est basse, dans le cas contraire, ils s'étalent en longueur.

Ces distinctions aident dans le montage de projets à l'estimation des coûts financiers notamment. Ce souci n'est pas pris en compte par les intervenants actuels qui sollicitent la même contribution financière des populations dans le cadre des différentes "Opérations-Puisards", sans se référer au type de sols.

(8) Mode de gestion des déchets

Les questions y afférentes informent sur :

- Les types de déchets
- Le cycle de gestion des déchets : famille/ ménages, collecte primaire (par les GIE/coopératives, les particuliers ou la pratique de l'auto-gestion), collecte secondaire (voirie)
- Rôle des services techniques
- Activités concrètes de réutilisation ou de recyclage

- Expériences-clefs (positives et négatives)
- Les normes d'assainissement et sanctions en vigueur dans la communauté.

(9) Contraintes et potentialités

La planification d'actions concrètes s'avère quasi impossible sans une parfaite maîtrise des éléments de réponse aux questions de recherche ci-dessus indiquées. La maîtrise du mode de gestion des déchets dans les quartiers d'intervention favorise également le maintien de la logique entre les pistes de *Recherches* et les *Actions* et vice-versa.

(10) Intervenants antérieurs et actuels

L'identification des intervenants antérieurs consiste à déterminer les différents partenaires qui sont intervenus dans la localité. Cette identification s'accompagne d'échanges sur les motifs de leur retrait (fin du projet, épuisement de fonds, déception, manque de cohésion sociale etc.) et leurs domaines d'intervention. De telles précisions permettent de mettre à profit les acquis des autres tout en évitant leurs insuffisances.

Par ailleurs, une connaissance exhaustive des intervenants actuels permet d'éviter la mise en œuvre d'actions d'assainissement en vase clos et de limiter les chevauchements d'activités.

(11) Pyramide des Contraintes et des Solutions

Dans le souci de rendre utiles les programmes/ projets aux yeux de la population, le diagnostic prend fin sur l'identification des contraintes majeures auxquelles elle est confrontée. Ces contraintes sont ensuite hiérarchisées avec des techniques appropriées. Une pyramide des solutions correspondant à celle des contraintes est également élaborée.

Ce guide a été appliqué avec discernement en tenant compte d'un certain nombre de précautions. Par exemple :

- Identifier au préalable les couches socio-professionnelles susceptibles d'être représentées à l'assemblée générale
- Connaître à l'informel les susceptibilités afin d'éviter les idées et/ ou références embarrassantes
- Réviser la structuration du guide de recherches en fonction des susceptibilités propres à chaque milieu
- Utiliser régulièrement les métaphores et les proverbes
- Se référer aux craintes avouées et/ ou latentes pour les "démonter" une à une en mettant en exergue le caractère participatif du PP4 à toutes les étapes de la recherche.

2.2.2 Restitution des résultats de l'étude du milieu

La restitution est une technique de communication qui a été constamment utilisée durant tout le processus de recherche-action. A titre d'exemple, nous allons insister ici sur le cas de l'étude du milieu.

L'objet des restitutions successives a été de récolter des compléments d'informations et autres amendements qui ont été incorporés dans les documents de synthèse par quartier. En fait, la restitution présente deux dimensions de validation qui se complètent: le feed-back interne à l'Equipe et le feed-back à la population (qui s'est déroulé en deux étapes distinctes).

Le premier "feed-back" a lieu d'abord au sein de l'Equipe de Recherche. L'objectif majeur en est de mettre les membres de l'Equipe au même niveau d'information par rapport aux données collectées d'une part et d'autre part de recenser les écueils constatés et les techniques à appliquer pour les surmonter. Cette restitution s'effectue à différentes échelles. Après chaque étape de la Recherche-Action, l'Equipe se réunit en plénière pour passer en revue les informations importantes fournies par la population et évaluer leur portée réelle sur les résultats attendus de la Recherche.

Le second "feed-back" consiste à restituer les résultats de la Recherche aux acteurs. Son objectif majeur est d'inviter des personnes-ressources à valider ou infirmer les données et hypothèses retenues à titre provisoire et enrichir les conclusions des investigations par toutes suggestions pertinentes. La restitution permet ainsi de juger de l'opportunité ou de la pertinence des actions envisagées. C'est de ce second niveau dont il sera surtout question ici.

La collecte des données sur le terrain a pris fin sur l'organisation d'un atelier de restitution et de validation des résultats du diagnostic participatif. Cet atelier a regroupé outre l'Equipe PP4, les chefs de quartier et leurs conseillers, les représentants des services techniques, de la municipalité, des GIE/Coopératives, du PDUIC.IV et d'autres personnes-ressources. Le souci majeur des participants était de faciliter la finalisation des rapports de diagnostic pour que les actions-tests démarrent sur des bases méthodiques saines et des informations fiables.

Les participants ont reçu à l'ouverture de l'atelier un résumé succinct des rapports - diagnostics des huit quartiers: Lafiabougou, Hamdallaye, Djicoroni, Sébénicoro, Kalabambougou, Sibiribougou, Taliko et Lassa. En introduction aux débats, les porte-parole de quartier ont présenté les résultats majeurs du diagnostic de leurs milieux respectifs suivant un schéma standard. C'est ainsi qu'ils ont eu recours à plusieurs des techniques suivantes : outils MARP (carte sociale, diagramme de Venn etc.), illustrations de scènes typiques sur des affiches géantes, anecdotes typiques et métaphores tirées du milieu. La visualisation a beaucoup favorisé l'animation des débats desquels tout le monde a appris quelque chose de nouveau et d'important même sur son propre quartier, alors qu'au début de la restitution la plupart des participants étaient convaincus de tout savoir sur la Commune IV et de vouloir seulement faire profiter les autres de leurs connaissances. Les échanges ont été constructifs à partir du moment où même les plus vieux se sont rendus compte que leurs systèmes de connaissances comportaient des lacunes et qu'ils pouvaient apprendre des autres participants (des vieux comme des jeunes). Les résultats des diagnostics de quartiers ont ainsi été enrichis.

A l'issue des échanges, les participants ont adopté les recommandations suivantes en vue d'orienter les futures actions-tests:

- a) Tenir compte des amendements de l'atelier
- b) Organiser une restitution similaire dans les quartiers avec des assemblées générales élargies à toutes les couches sociales
- c) Favoriser les regroupements communautaires à travers la création d'associations (voir encadré n°1).
- d) Rédiger des Statuts et Règlements Intérieurs pouvant éviter d'éventuels conflits d'intérêts entre associations basées sur le bénévolat et les micro-entreprises d'assainissement qui sont à but lucratif
- e) Présenter les Statuts et Règlement Intérieur et les démembrements de l'association aux autres partenaires : GIE/Coopératives, PDUIC.IV, CPAC, Services techniques, Mairie

- f) Programmer des actions pertinentes en fonction des recommandations des ateliers de validation
- g) Etendre le PP4 à tous les quartiers de la Commune IV.

Les actions-tests retenues, en mettant l'accent sur les préoccupations d'ordre organisationnel et formationnel, s'inscrivaient parfaitement dans la logique de la Recherche-Action. Ainsi les leaders de la Commune IV ont-ils clairement accordé la priorité à se doter d'abord d'assises organisationnelles solides avant de se pencher sur des réalisations purement techniques.

Par ailleurs, il faut rappeler qu'au départ, la phase des actions-tests devait se limiter à seulement un ou deux quartiers de la Commune IV à identifier sur la base des résultats du diagnostic participatif. Toutefois, la CPAC, les chefs de quartier et les représentants des populations au sein de l'Equipe de Recherche ont émis le souhait que l'implication communautaire continue de s'étendre sur toute la Commune. Puisque, selon eux, la limiter à un ou deux quartiers parmi huit reviendrait à lui ôter d'emblée toute chance de durabilité. Dans ces conditions, l'hypothèse de sites expérimentaux devenait difficilement défendable pour ne pas risquer de créer des courants de dissension à l'intérieur de la Commune ou même un climat d'hostilité envers UWEP. Cette concession a été faite par les décideurs d'UWEP.

Le diagnostic participatif a ainsi conféré à la démarche du PP4 une solide légitimité.

Tendance associative et attrait des réalisations techniques

Le penchant populaire pour les associations se comprend historiquement par une forte tradition du mouvement associatif qui est connu de toute la population citadine. Il s'agit des « *Ton* » très répandus en Afrique de l'Ouest sous diverses appellations comme les groupements « *Naam* » au Burkina Faso qui sont assez souvent utilisés comme formes d'organisations des populations par les projets de développement et même les institutions étatiques (VINCENT 1987). A ce propos, Denis Bugnard constate à juste titre que : « Alors qu'en Occident les mouvements associatifs, voire alternatifs, prennent une part active dans la vie civile, chez nos partenaires du sud, leur émergence est encore difficilement acceptée par ceux qui, instruits, les considèrent comme marginaux et ignorants. Pourtant, les transformations culturelles de ces sociétés, en particulier au Sahel, ne peuvent se réduire à un phénomène d'imitation du monde occidental. Reconnaître le bien-fondé et la valeur d'un engagement social, artistique ou écologique, c'est garantir l'identité culturelle des initiants. Et c'est aussi apprécier les différences sans indifférence. Contrairement à trop de dogmes, les groupes sociaux de base sahéliens, bien que privés de pouvoir, ne sont pas restés spectateurs du pouvoir, mais ont construit, au cours de leur histoire, une dynamique nouvelle liée à un ensemble de pratiques sociales qui apparaît de plus longue portée que la participation issue de conditionnalités externes » (cité in Hochet 1989, p.5). Malgré les nombreux abus dont cette notion de « *ton* » a souffert dans l'histoire récente du Mali, elle représente une ressource anthropo-sociologique avec d'énormes potentialités de revitalisation de la société contemporaine. Cette hypothèse, généralement appliquée en milieu rural comme Bugnard y fait allusion, présente un intérêt indéniable pour le milieu urbain également (cf. ALPHALOG 1999 sur la dynamique associative à Bamako).

Il y avait aussi une forte demande pour des interventions purement techniques [construction de puisards, latrines, réalisation de toilettes modernes à partir du recyclage de déchets plastiques (toilette expérimentale SYPHON mise au point par un ressortissant de la Commune IV et primée lors de plusieurs foires-expositions) etc.]. Mais vu la modicité des ressources financières du programme UWEP, les participants ont été convaincus de reléguer la satisfaction de ces problèmes pratiques au second plan et d'accorder la priorité à l'organisation préalable de la population pour assurer la durabilité des futures réalisations techniques (pour lesquelles d'autres sources de financement devaient être mobilisées).

Ici nous touchons du doigt un des dilemmes de la recherche-action pour le développement sur lequel nous reviendrons plus loin (cf. plus loin les relations entre les problèmes pratiques et les intérêts stratégiques des populations défavorisées).

Encadre n° 1

CHAPITRE 3 PHASE DES ACTIONS-TESTS

La phase d'appui aux actions de développement avait comme objet d'expérimenter la mise en œuvre de quelques activités-clefs souhaitées par les populations en vue de les encourager à s'engager davantage dans la gestion des déchets en Commune IV. Le rôle de l'Equipe PP4 a consisté à accompagner et appuyer les acteurs/actrices responsables desdites activités. En fait, elle se devait de poursuivre concomitamment plusieurs intentions conformément aux exigences de la recherche-action:

- contribuer au succès des actions-tests
- en tirer des enseignements
- faciliter aux autres acteurs d'en faire autant, particulièrement les associations d'assainissement, mais également les micro-entreprises, le PDUC.IV, la Mairie et ses services techniques
- élaborer des documents de capitalisation et de diffusion des résultats de la recherche-action.

L'effet d'apprentissage concernait les aspects techniques des activités, les processus de leur mise en œuvre aussi bien que les instruments techniques et communicationnels qui les ont sous-tendus. Le présent ouvrage essaie de rendre compte de cette complexité de manière sélective. Nous n'allons pas parler de toutes les activités réalisées – que ce soit par l'Equipe PP4, les associations d'assainissement ou d'autres acteurs –, mais analyser seulement quelques-unes de manière détaillée en rentrant jusque dans les procédures de mise en œuvre, les méthodes, techniques et outils qui les ont caractérisés. C'est sur des paramètres sélectifs que l'analyse se focalisera de plus en plus en considérant plusieurs perspectives théoriques. Les possibilités de comparer notre expérience en Commune IV avec d'autres conceptions de la recherche-action seront indiquées dans la mesure où leurs références nous sont connues et cela nous paraît pertinent pour éclairer le débat.

Nous commencerons par donner une vue d'ensemble des activités majeures réalisées. Elles ont concerné : la planification et la programmation des activités, l'organisation du suivi-évaluation de la mise en œuvre des actions, l'appui à la mise en place des associations communautaires, la formation continue de tous les acteurs, la Recherche comme éclairage de l'Action, les études sur la composition des déchets en vue de leur valorisation et enfin l'auto-évaluation des acteurs.

3.1 Planification et programmation conjointes des actions (Equipe PP4 – Population du quartier)

Ce travail doit être accompli avec beaucoup de professionnalisme pour être reconnu des populations. Voici des exemples d'actions programmées par les populations sur la base des résultats du Diagnostic Participatif et appuyées par l'Equipe PP4 :

- Création d'une association communautaire dans le quartier s'occupant d'assainissement
- Organisation régulière de journées de salubrité publique par l'association
- Implication de l'association dans le suivi du comportement des ménages du quartier
- Enracinement continu de l'association dans les secteurs du quartier.

Exemple-type d'un calendrier d'intervention adopté par la population et appuyé par l'Equipe PP4 :

- ◆ Planification et programmation conjointes des actions
- ◆ Mise en place du bureau provisoire de l'association d'assainissement
- ◆ Identification et mise en place des démembrements de l'association
- ◆ Animation et mobilisation des populations au niveau des démembrements
- ◆ Assemblée générale constitutive de l'Association de quartier
- ◆ Adoption et application d'un programme d'activités
- ◆ Dotation de l'association en petits matériels de nettoyage des places publiques
- ◆ Suivi - appui des activités et du fonctionnement de l'association
- ◆ Elaboration d'un cadre de collaboration entre les associations et les autres acteurs impliqués dans l'assainissement en Commune IV (notamment les prestataires privés et la Mairie)
- ◆ Diagnostics de secteurs avec l'appui des services techniques compétents de la Municipalité.

Encadre n° 2

Le système de planification, de suivi et d'évaluation des activités utilisé s'est orienté aux expériences du CEK-Kala Saba. A ce propos, on peut distinguer deux niveaux de Programmation- Suivi- Evaluation : un premier niveau concerne les activités des associations tandis que le second niveau a trait au travail de l'Equipe de recherches. C'est du second niveau dont il sera d'abord question dans les lignes suivantes.



Photo 3 : La population agit contre l'insalubrité à travers des actions collectives pour la gestion des déchets liquides et solides. Cas de Lassa. (© WASTE, photo : CEK)

Pour la planification des activités de l'Equipe de recherches, nous avons eu recours à la méthode PPO (ou Cadre Logique). Celle-ci est une méthode participative pour la planification des projets et programmes de développement. Elle passe par plusieurs étapes d'analyses qui se déroulent d'abord sur le terrain (collecte extensive des problèmes par exemple) pour se répéter ensuite en atelier de planification de manière condensée. Les démarches sont itératives.

Dans les différentes étapes de la planification toutes les organisations locales partenaires ont été impliquées : PDUC.IV, CPAC, Mairie et chefs de quartiers et/ou leurs conseillers principaux. Il y a eu plusieurs séances de travail bilatérales ou multilatérales. Pour introduire chaque phase de discussion importante un concept était élaboré par écrit et envoyé aux partenaires pour se préparer. A l'issue de la séance de travail, les amendements convenus étaient intégrés dans le concept dont le contenu évoluait sensiblement au fil des débats. Les échanges d'idées par courrier électronique ont aussi beaucoup facilité la communication entre WASTE (aux Pays-Bas) et ses partenaires locaux à Bamako de sorte que les avis et conseils de WASTE ont été intégrés en temps réel dans les plans d'actions.

Après 6 mois d'échanges intenses, un atelier de planification a réuni les représentants de toutes les institutions concernées par le PP4. En plus de celles ci-dessus mentionnées, on y notait la présence des tous les services techniques de la Mairie, de tous les GIE/coopératives membres de la CPAC, du staff de UWEP/Mali et de la représentante de UWEP/Gouda⁷.



Photo 4 : Les femmes ramassent les herbes et s'occupent de la collecte des corps étrangers et du balayage. Cas de Lassa. (© WASTE, photo : CEK)

Cet atelier a défini un Cadre Logique pour le PP4 (cf. annexes) comportant:

- La hiérarchie des objectifs : c'est la logique d'intervention définissant l'objectif global, l'objectif de développement, l'objectif précis du projet, ses résultats attendus et les activités nécessaires pour les obtenir.
- Les Indicateurs objectivement vérifiables (IOV): ils complètent et précisent chaque objectif mentionné dans la logique d'intervention (objectif global, objectif de développement, objectif de projet, résultats attendus etc.)
- Les sources de vérification : elles suggèrent où et comment vérifier les IOV
- Les Suppositions importantes : elles attirent l'attention sur les conditions - critiques qui peuvent caractériser l'environnement du projet et en favoriser ou entraver la mise en

⁷ CEK : Rapport de mission de Maria.S.Muller, du 12 au 24 janvier, Bamako 1988, Pages: 13 et 15.

œuvre des activités. Dans le cas présent, aucune condition critique susceptible de rendre irréalisable le projet n'a été identifiée. Au contraire l'élaboration du schéma de planification du projet a confirmé et renforcé la disponibilité de tous les acteurs à se mobiliser pour la réussite de la recherche - action.

Planification des Projets Par Objectifs (PPO) ou Cadre Logique

"La méthode PPO se déroule en douze étapes qui sont autant de niveaux de connaissance à atteindre, de consensus à obtenir, ces étapes s'organisent en deux parties distinctes, l'analyse et la planification (Beaudoux et al. 1992):

- ◆ Qui sont les acteurs, bénéficiaires, opposants... les classer en groupes et sous-groupes
- ◆ Quel est le problème central, exprimé en termes d'état négatif (manque, absence, insuffisance, excès etc.) et rechercher un accord unanime sur ce problème central
- ◆ Quels sont les causes et les effets de ce problème central : se mettre d'accord sur un schéma qui donne une hiérarchie des problèmes.
- ◆ Transformer les problèmes décrits en objectifs (états positifs), transformer les relations de cause à effet en relations moyens - buts (actions concrètes pour atteindre un but) et créer une hiérarchie des objectifs
- ◆ Analyser les stratégies d'intervention envisageables parmi les ensembles moyens → buts
- ◆ Choisir la meilleure alternative qui permette d'atteindre l'objectif du projet et l'objectif de développement déterminés par les bénéficiaires du projet
- ◆ Déterminer les résultats à obtenir
- ◆ Préciser les indicateurs pour vérifier les actions, les résultats, les objectifs du projet et les objectifs globaux
- ◆ Décrire les sources qui permettront de vérifier l'évolution de chaque indicateur
- ◆ Analyser la pertinence des suppositions de résultats et leur probabilité de réalisation
- ◆ Comprendre dans quelle mesure les responsables et dirigeants de projet peuvent en garantir les résultats,
- ◆ Préciser les moyens en termes de ressources humaines, matérielles et argent qu'il faudra mettre en œuvre ».

Encadré n°3

Sur le terrain cependant des évolutions imprévisibles ont surgi dans deux quartiers urbains (Djicoroni et Hamdallaye) et qui y ont provoqué la suspension des actions-tests.

Pour la programmation des activités à court terme, nous avons complété le Cadre Logique par des plans d'actions annuels. Ceux-ci ont été élaborés par l'Equipe de Recherches en tenant compte des observations de WASTE.

Contrairement au Cadre Logique du Projet, le plan d'action n'insiste pas sur les indicateurs objectivement vérifiables, ni leurs sources de vérification. Conçu pour une utilisation plus souple et sujette à des rectifications en cours d'année, il fait ressortir les objectifs spécifiques par action, le maître d'œuvre et un échéancier précis. Il reste entendu que toutes ces données sont demeurées dans le cadre de la planification initiale définie dans le Cadre Logique.

Celui-ci, comme le plan d'action, a servi de base pour le suivi régulier et l'évaluation annuelle des progrès et insuffisances constatés dans la mise en œuvre du PP4. Tous ces deux instruments se sont avérés comme des outils de communication très utiles pour rapprocher les points de vue des différents acteurs pendant l'exécution du projet. Car les attentes ont été parfois très divergentes et il leur a fallu quelquefois de longues négociations pour retrouver un dénominateur commun.

3.2 Mécanisme de suivi-évaluation de la mise en œuvre des actions

Le suivi des activités du PP4 est assuré d'une part grâce aux rencontres hebdomadaires entre les associations et les membres de l'Equipe. A cet effet, chaque membre de l'Equipe a été responsabilisé pour une association communautaire qui lui remettait en conséquence une copie des procès verbaux de ses réunions hebdomadaires. D'autre part, au sein même de l'Equipe PP4, chaque membre possédait un cahier de suivi individuel où étaient mentionnées :

- les activités programmées, les délais d'exécution, les indicateurs de succès, leurs sources de vérification
- et les informations relatives à l'état d'avancement des activités.

Les informations pertinentes étaient ensuite soumises à l'appréciation de l'Equipe lors de ses réunions hebdomadaires. Le chercheur- gérant se chargeait de rédiger ensuite la synthèse des informations les plus significatives pour la suite des activités et les besoins d'analyse du programme UWEP. Le respect strict de ces procédures a permis de compiler une abondante documentation écrite, visuelle, audio-visuelle et sonore sur la présente recherche-action.

3.3 Mise en place des associations communautaires : quelques moments importants

Les actions-clés à retenir sont : la mise en place des associations d'assainissement, la constitution de leurs organes centraux et de leurs démembrements à la base. La mise en place des associations communautaires pour l'assainissement a connu les étapes ci-après : la mise en place de l'Assemblée Générale et du Bureau de Cordination et la constitution des démembrements de l'Association à travers le quartier.

3.3.1 Mise en place de l'Assemblée Générale et des Bureaux de coordination

Les statut et règlement intérieur sont d'une importance capitale dans la vie des associations communautaires, car ils édifient sur l'objet de leur création et leur(s) domaine(s) d'intervention. Ils fournissent d'autres informations non moins importantes comme:

- La nature juridique de l'association
- Les missions qui lui sont assignées par les habitants du quartier
- La catégorisation des adhérents en membres actifs, membres d'honneur, membres de droit et sympathisants
- L'organisation interne et le fonctionnement de l'association
- Et la gestion de ses ressources.

Les statut permet alors d'appréhender correctement le caractère démocratique et multiculturel des associations. Quant au règlement intérieur, son objectif majeur est d'apporter plus de précisions sur le fonctionnement interne de l'association, les normes devant régir les corrélations entre les différents organes et instances de l'association. La gestion des fonds de l'association, les modalités de vote, les modalités d'application des sanctions et les procédures de dissolution de l'association sont largement élucidées dans le règlement intérieur.

Au plan pratique, le point de départ de l'émergence des associations communautaires a été la mise en place de bureaux provisoires. En effet, après la présentation des résultats des rapports-diagnostic en Assemblée Générale de quartier, un bureau provisoire de coordination a été mis en place dans tous les quartiers, sauf Djicoroni et Hamdallaye à cause de la précarité de la cohésion sociale dans ces deux quartiers. L'assemblée générale a également défini les différentes formes d'adhésion (individuelle, familiale ou collective) à l'association. Dans tous les quartiers, elle a opté pour le statut d'*association de développement* sans but lucratif - en se

référant à l'ordonnance 0041 de 1959 correspondant à la Loi française de 1901 sur la liberté d'association - dénommée : » *Association Pour l'Assainissement et la Protection de l'Environnement* » ou « *APAPE* ». Par rapport à d'autres associations communales, les APAPE se sont spécialisées sur l'assainissement et l'amélioration du cadre de vie urbains. Particulièrement en matière d'hygiène et d'assainissement, les populations ont tenu à ce que les particularités de leurs quartiers respectifs ressortent clairement dans l'élaboration des normes et sanctions.

Pour terminer, il convient de signaler que du fait de l'approche participative inhérente à la recherche-action, l'élaboration et l'adoption des statuts et des règlements intérieurs se sont faites dans des processus lents, itératifs et semés parfois d'embûches (débat contradictoires entre les bureaux provisoires et leurs bases etc.). C'est dire que l'émergence des associations communautaires n'a pas suivi une trajectoire rectiligne, puisque le processus a même avorté dans deux sur huit quartiers contre toute attente.

3.3.2 *Constitution des démembrements de l'Association*

Les organes exécutifs de l'association sont : la coordination, le comité d'assainissement et le/ la « *sanya tigi* ».

a) Coordination

La coordination opérant au niveau quartier, elle est mise en place par les représentants des "Comités d'assainissement", soit deux représentants par secteur qui en deviennent les membres actifs. Les groupements et coopératives (particulièrement ceux intervenant dans l'assainissement) et les leaders locaux en sont membres de droit et le chef de quartier, membre d'honneur.

Dans l'élection des membres de la coordination, la population, à partir des arguments avancés par les membres de l'Equipe PP4, s'est montrée sensible à la dimension "Genre". En effet, les actions d'assainissement sont très généralement l'apanage des femmes qui en sont les premières responsables. Ainsi, l'Equipe et la communauté sont tombées d'accord que la femme devra jouer un rôle important au sein des associations d'assainissement, en adéquation avec la lourde responsabilité qu'elle assume dans le domaine de la salubrité.

b) Comités d'Assainissement

Occupant une position médiane entre le « sommet » et la base de l'association, les comités d'assainissement ont pourtant été le point de départ de la mise en place des démembrements. De fait, ils occupent une place centrale dans le fonctionnement de l'association. Le quartier étant subdivisé en "Secteurs", à chaque "Secteur" correspond au moins un comité d'assainissement. Les secteurs géographiquement vastes, ou très peuplés, comprennent plusieurs comités d'assainissement de manière à faciliter la transmission des messages à la base et/ ou la mobilisation des ménages.

Le chef de secteur, les ONG siégeant ou intervenant dans le secteur et les présidents d'associations formelles et informelles sont membres de droit du "comité d'assainissement" qui est toujours mis en place suite à une assemblée générale de secteur. Le chef de secteur peut aussi prendre le titre honorifique de président d'honneur du comité.

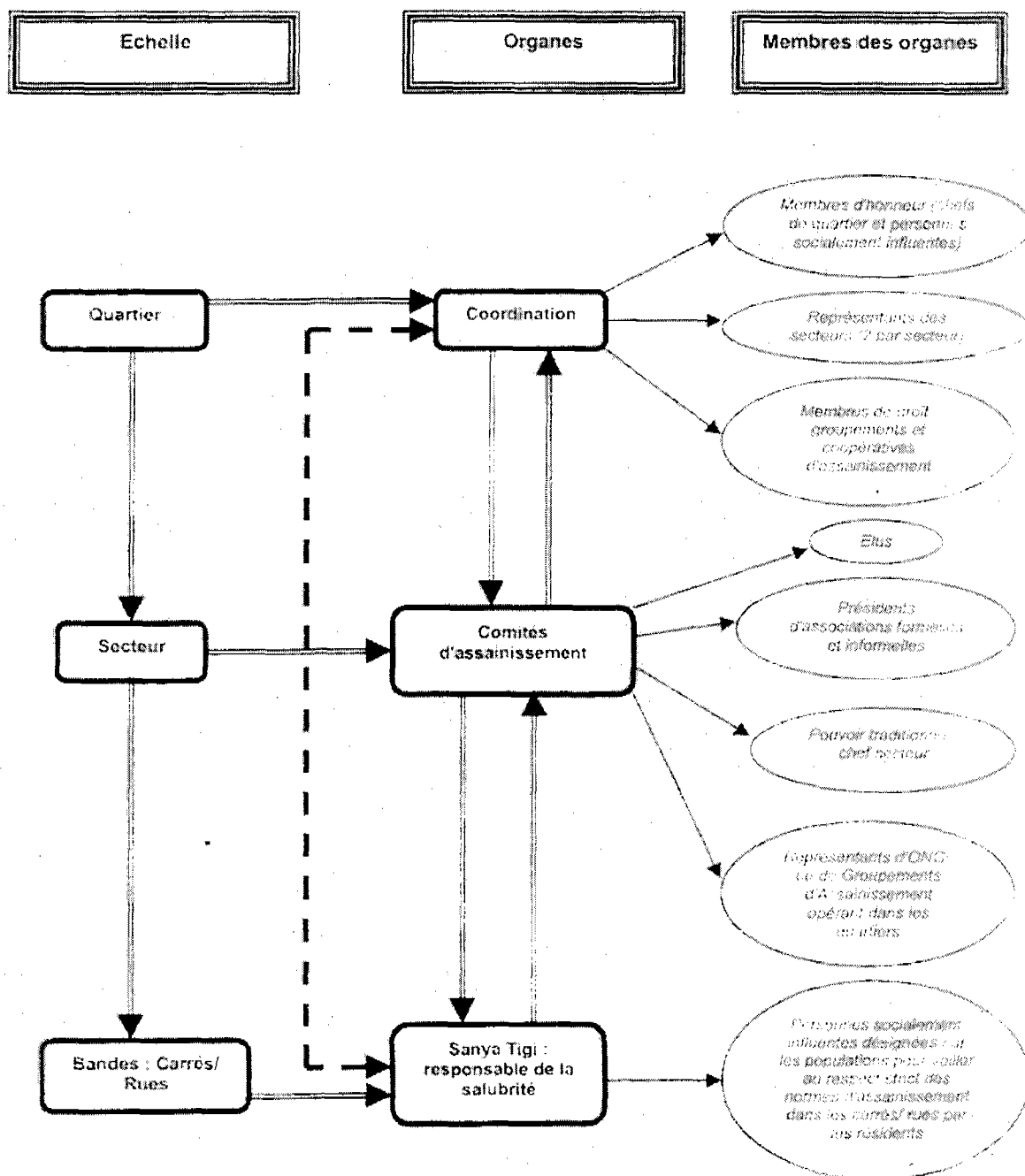


Figure 4 : Organisation des associations communautaires

c) « Sanya Tigi »

Les Sanya Tigi sont des personnes socialement influentes au niveau des rues/carrés ou "bandes" (la bande est une entité géographique restreinte regroupant des carrés et/ou des rues). Les Sanya Tigi peuvent être des hommes, des femmes adultes ou des jeunes jouissant d'une forte crédibilité sociale auprès de toutes les couches de la population. Ils peuvent être élus ou nommés, la détermination de la zone d'intervention et les choix étant laissés à la discrétion de l'assemblée générale ou du comité d'assainissement.

La figure 4 montre le détail de la structuration – type des APAPE de la base au sommet.

3.4 La formation comme activité transversale

La formation des principaux acteurs (membres des associations d'assainissement, GIE/Coopératives, Services techniques et élus municipaux) constituait un axe stratégique majeur. Comme tel, c'était une activité multiforme dont voici quelques temps forts:

- **Formation continue des membres de l'Equipe PP4:** Au sein de l'Equipe PP4, la méthodologie de travail du PP4 a fait l'objet de plusieurs séances de formation dont les premières ont été organisées dès le démarrage du projet pilote (voir chapitre 2.1.4). Les thèmes des autres sessions formations ont été déterminés tout au long de la mise en œuvre du projet. Ce fut par exemple le cas de la formation sur la méthode "SARAR" qui a regroupé des membres de l'Equipe PP4, de UWEP/Mali, des services techniques de la Mairie et de la DRACPN afin d'améliorer les capacités d'intervention de ces différents acteurs.

- **Formation continue des membres des associations :** Les associations ont suivi des formations sur les thèmes tels que: Comptabilité/ Gestion (Méthode SYSCOA), Montage de projet, Techniques d'animation et de communication, Etude du milieu et SARAR. Ces formations ont été assurées soit par le PDUC.IV, soit par celui-ci en collaboration avec UWEP/ Mali, soit par UWEP/ Mali.
Le module portant sur la comptabilité et la gestion a permis aux associations d'être suffisamment imprégnées des techniques de tenue de leur bilan. En effet, il existe des associations qui ont commencé à gérer des fonds provenant des cotisations, des frais de location des petits équipements de travail.
Quant aux effets des formations sur les techniques d'animation et de communication, le montage de projet, ils ont été perceptibles lors du diagnostic de secteurs menés dans les quartiers par les associations et les services techniques.
L'exemple le plus patent de l'amélioration des capacités d'intervention est celui de l'APAPE du quartier de Lassa. En effet, cette dernière, après la formation sur la méthode "SARAR", fait régulièrement le tour des concessions afin d'amener leurs membres à opter pour un changement de comportement qualitatif. Des messages sont ainsi véhiculés au sein de la population avant, pendant et après les journées de salubrité qui sont organisées régulièrement par l'association.
Par ailleurs, lors de ces journées de salubrité, il n'est pas rare de constater les femmes du quartier concerné se diriger volontairement vers les concessions qui n'ont pas leurs représentantes dans la masse afin de balayer avec plus d'ardeur les alentours. Une façon d'interpeler celles qui sont absentes afin de prendre une part active à l'effort commun pour l'amélioration du cadre de vie.

- **Formation continue en culture générale pour le développement :** C'est dans ce cadre que UWEP/Mali a voulu faciliter la création d'un Centre de Formation Continue pour offrir aux populations de la Commune IV l'accès à la qualification professionnelle à des conditions avantageuses. Pour ce faire, diverses études ont été menées : *évaluation des besoins et des offres de formation continue existantes, études de marché* etc. Pour mieux comprendre l'attitude réticente des femmes-leader pour la formation continue payante, et d'une manière générale pour mieux appréhender les perceptions des différentes composantes de la population par rapport à la notion de « développement », certains outils de l'analyse « Genre » ont été appliqués, notamment la relation dialectique entre les « besoins pratiques et les intérêts stratégiques » (cf. ci-dessous et Kéita/Maiga 1999).

Après avoir découvert et analysé les outils, techniques et démarches méthodologiques-clefs qui ont caractérisé la mise en œuvre du PP4, nous présentons dans le chapitre suivant diverses méthodes de recherches techniques appliquées pour accompagner et renforcer les changements techniques en cours en Commune IV et de quelques-uns de leurs effets. Ce faisant, nous aborderons aussi les difficultés rencontrées et les leçons que nous avons tirées des expériences vécues et évaluées.

3.5 La Recherche comme éclairage de l'Action

Une autre forme d'activité « transversale » importante consiste à mener des recherches ponctuelles avant d'engager des actions à caractère stratégique. C'est ainsi que UWEP passe d'abord par la réflexion collective, voire une recherche exploratoire impliquant des professionnels indépendants pour préparer sérieusement les initiatives d'actions majeures. On peut citer ici le cas de la valorisation des déchets organiques auxquels les agriculteurs des quartiers périphériques de la Commune IV s'intéressent pour la céréaliculture et la tentative d'élargissement de l'offre de formation continue aux thèmes de culture générale.

Eléments	Pourcentage
Matière organique	22,8
Fines	62,3
Pierres	6,0
Papier	1,8
Verre	0,3
Métaux	0,4
Textiles	0,8
Plastiques	3,0
Caoutchouc	0,3
Os/ Cuir	1,0
Charbon	0,8
Déchets dangereux	0,1
Divers	0,4
Total	100

Source : Ann Baker 1999, p. 14.

Tableau n°3 : Composition des déchets en Commune IV

3.6 Etudes sur la composition des déchets en vue de leur valorisation

Pour favoriser une utilisation saine et systématique des ordures ménagères et autres déchets organiques par les agriculteurs urbains et péri-urbains, il est primordial de connaître avec précision la composition des déchets générés par les producteurs de déchets de la Commune IV (ménages, marchés, hôtels, bars et restaurants etc.). En plus des études documentaires, plusieurs investigations ont été menées sur le terrain pour en savoir davantage sur la composition des déchets. A titre d'exemple, nous allons parler ici de l'étude sur la composition des ordures ménagères.

Une des conclusions de l'étude a été le constat de nombreuses faiblesses dans la valorisation des déchets biodégradables. Les déchets ne sont pas séparés et sont livrés comme tels aux agriculteurs avec des éléments nuisibles comme les plastiques, les piles usées, les caoutchouc, les déchets des hôpitaux etc. L'autre conclusion majeure est de passer par une réorganisation

de la filière afin d'assurer aux agriculteurs urbains et péri-urbains la fourniture de déchets organiques de qualité.

Les résultats de cette étude et d'autres – sur les grands producteurs de déchets tels que les hôtels, restaurants, marchés etc.- sont surtout utilisés dans le cadre du PP5 (voir la Préface du présent document) dans lequel les habitants des quartiers ruraux de la Commune IV – qui sont quasiment tous agriculteurs et maraîchers – sont partie prenante.

3.7 Auto-évaluation des acteurs

Dans la démarche de planification-suivi-évaluation préconisée par l'Equipe de Recherche, l'auto évaluation périodique des acteurs joue un rôle important. C'est pourquoi cette activité aussi a été suggérée et retenue comme une action-test qui mérite une certaine attention dans le cadre de la présente capitalisation comme partie intégrante de la recherche-action.

3.7.1 Evaluation participative

Selon Guèye, la participation communautaire suppose de la part des populations bénéficiaires entre autres de «prendre part aux efforts pour évaluer de tels programmes » et « ...d'assumer de façon croissante la responsabilité de la planification, la gestion, le contrôle et le suivi-évaluation des actions collectives qu'elles jugent nécessaires à leur propre développement » (Guèye 1999, p.2). C'est aussi dans cette optique qu'en décembre 1999 et janvier 2000, UWEP/Mali a facilité un processus d'auto-évaluation de tous les acteurs du programme UWEP (PP4 inclus) comme partie intégrante de la recherche-action en cours. L'objectif de cet exercice était d'apprécier :

- Le degré de réalisation des objectifs que chaque groupe s'était fixés et la pertinence des objectifs du programme ;
- L'efficacité des activités réalisées: les forces du programme et les difficultés liées à la conduite des activités ;
- La communication interne au niveau de chaque groupe et la communication externe avec les autres structures- partenaires.

Ont participé à l'atelier d'auto-évaluation entre autres: les Associations d'assainissement, des chefs de quartiers ou leurs représentants, la municipalité, les services techniques, la DNACPN et la DRACPN, les GIEs et Coopératives, la CPAC, l'ALPHALOG, UWEP/Mali et l'Equipe PP4. Le présent ouvrage voudrait mettre en relief particulièrement les données relatives au PP4.

L'auto-évaluation a été basée sur la méthode **SEPO** (Succès, Echecs, Potentialités, Echecs) et a suivi les étapes suivantes :

- l'auto-évaluation de groupes : chaque groupe a d'abord achevé sa propre évaluation et en a communiqué la synthèse à la Coordination du programme UWEP pour un contrôle de qualité. Aucun groupe n'a présenté des lacunes justifiant la remise en question de ses résultats ;
- le processus a été clôturé par un atelier d'auto-évaluation au cours duquel chaque organisation a d'abord présenté une synthèse de son auto-évaluation. L'atelier a ensuite analysé et comparé les différents résultats pour dégager une synthèse générale des acquis, faiblesses et potentialités actuelles du programme UWEP et particulièrement du PP4.

3.7.2 Principaux résultats de l'auto-évaluation

Les activités réalisées par le PP4 ont concerné tous les aspects de la gestion intégrée et durable des déchets urbains qui constitue la philosophie de base des actions de UWEP. Après la comparaison, de manière participative, de la situation dans la Commune avant l'intervention du PP4 (problèmes majeurs à attaquer) avec la situation existante (problèmes effectivement résolus), il est plausible de retenir quelques leçons au terme de cette phase du programme UWEP :

Acquis et Faiblesses du PP4 vus par ses acteurs/actrices

Les acquis du PP4 qui seront présentés sont loin d'être exhaustifs car il s'agit là d'un projet qui a dépassé toutes ses prévisions. Parmi les forces/ acquis du Projet Pilote N°4, les participants à l'atelier d'auto-évaluation ont notamment souligné :

- Une équipe de recherche composée des représentants de la population, des GIE/Coopératives, a été constituée (l'équipe PP4) ;
- Le diagnostic participatif des huit (8) quartiers de la Commune IV a été réalisé ;
- Les associations d'assainissement sont formalisées dans 6 quartiers sur 8 et fonctionnent bien ;
- Un atelier d'élaboration d'un plan de communication entre les associations d'assainissement et les autres acteurs impliqués dans l'assainissement en Commune IV est tenu et les résultats, diffusés ;
- La collaboration entre UWEP - la CPAC - la MAIRIE - les POPULATIONS se renforce de plus en plus ;
- L'appui des associations en petits équipements d'assainissement par UWEP/MALI, est assuré ;
- La volonté des populations à participer à l'amélioration de leur cadre de vie s'affirme de plus en plus ;
- L'amélioration des capacités d'intervention des associations communautaires et de certains GIE/Coopératives d'assainissement a été rendue possible grâce à différents types de formations: sur les outils de la MARP, les techniques d'animation et de communication, la comptabilité de base, le montage de projet et la méthode SARAR ;
- Mise en place des démembrements de l'association : Sanya tigi, Comités d'assainissement, Coordination au niveau des six (6) quartiers ;
- Organisation régulière de journées de salubrité par les associations communautaires ;
- Action de sensibilisation des ménages et de mobilisation communautaire ;
- Organisation de soirées culturelles sur fond d'animation ;
- Paiement régulier de cotisations dans certains quartiers (Lassa et Taliko) ;
- Exécution conjointe du diagnostic des secteurs par les associations d'assainissement, les services techniques de la Mairie et les GIE/Coopératives ;
- Adhésion des responsables locaux (élus municipaux), GIE/Coopérativement, et personnes ressources aux actions des associations ;

Le projet a aussi connu quelques difficultés. Ce sont entre autres :

- La non mise en place des associations d'assainissement dans les quartiers de Djicoroni et de Hamdallaye à cause de l'insuffisance de cohésion sociale ;
- L'insuffisance de collaboration entre les associations communautaires, les GIE et coopératives et les services techniques dans les quartiers ;
- L'insuffisance des moyens matériels (supports de communication sonores) et de qualifications techniques des associations pour mieux animer leurs activités de sensibilisation ;
- La non-initiation des associations d'assainissement des quartiers périphériques aux techniques de compostage ;
- La non-application de sanctions contre les acteurs qui dégradent l'environnement : garagistes, restaurateurs, menuisiers, teinturiers... ;
- La faible participation du PDUC.IV aux actions du PP4 à cause du manque de personnel ;
- L'insuffisance de feed back entre les représentants des GIE au sein de l'équipe PP4 et la CPAC ;
- La non-restitution des problèmes de la CPAC au sein de l'équipe PP4 par ses représentants

Encadre n° 3

Connaissances produites :

- Le diagnostic global a permis de mieux connaître la zone d'intervention (Commune IV) et de mettre tous les acteurs au même niveau d'information. La gestion des déchets et du cadre de vie urbain est perçue différemment par les hommes et les femmes de la Commune. L'application des outils de l'analyse genre a permis de saisir de telles nuances.
- La formalisation des associations d'assainissement et les possibilités d'élaboration d'un cadre de collaboration entre les associations et d'autres acteurs de la Commune ont fait l'objet d'un atelier ;
- L'initiation des représentants des populations au diagnostic participatif et aux méthodes de défense des intérêts de la population (plaidoyer, marketing social, lobbying...) et à d'autres connaissances techniques ;
- Des techniques de communication participatives culturellement appropriées pour la lutte systématique contre l'insalubrité urbaine sont élaborées.

Impacts:

- On constate une forte mobilisation des femmes lors des rencontres.
- Les populations ont pris conscience de la nécessité d'agir et leurs capacités organisationnelles ont été renforcées. Un nombre croissant de personnes ont compris qu'elles peuvent désormais influencer les prises de décision relatives à la gestion de leur environnement.
- Elles savent maintenant formuler des plaidoiries et interviennent auprès des GIE défaillants en faisant des remarques constructives.
- Dans certains quartiers, elles ont pu obtenir l'interdiction des cultures hautes (Sibiribougou), malgré quelques réticences de la part des habitants de Sébénicoro.
- Elles identifient et dénoncent les véhicules de la voirie et des particuliers, qui alimentent les dépôts anarchiques avec des ordures tout venant.
- La Mairie de la Commune IV et ses services techniques considèrent actuellement les associations d'assainissement comme des partenaires à part entière.

Pour finir, l'atelier a formulé des recommandations d'actions qui ont été intégrées dans le programme d'actions en cours. On rappellera ici la nécessité d'une collaboration plus étroite entre les APAPE et les services techniques d'une part et d'autre part entre elles et les GIE d'assainissement.

L'auto-évaluation a donné l'occasion d'exprimer des frustrations dans un cadre de respect mutuel, de déceler les causes de blocages et/ ou de lenteurs dans la mise en œuvre de certaines actions et, en somme, d'aplanir toutes les difficultés de communication majeures. Il est prévu d'initier semestriellement un processus d'auto-évaluation afin que les associations en maîtrisent la méthodologie et l'appliquent à leurs activités courantes.

TROISIEME PARTIE

DEBATS DE FOND SUR LA RECHERCHE-ACTION POUR LE DEVELOPPEMENT

CHAPITRE 4 ANALYSES APPROFONDIES DE QUELQUES THEMES FOCAUX

Après avoir présenté l'approche globale de la recherche-action, nous aimerions maintenant restituer en détails certains débats d'idées qui l'ont accompagnée et marquée. Il s'agit de montrer que la recherche-action, sous-tendue par des outils participatifs, peut initier des débats de fond existentiels pour la société en développement. Pour ce faire, nous allons traiter à titre indicatif deux problématiques qui ont été délicates à aborder : les normes d'assainissement et l'émergence d'un cadre de partenariat nouveau dans le domaine de la gestion municipale des déchets.

4.1 différentes conceptions de l'hygiène et de l'assainissement en milieu urbain

Pour être efficaces, les associations se sont très tôt attelées au développement d'une vision propre de l'assainissement urbain. Cette vision locale leur permet de définir leur rôle et sa complémentarité à ceux des autres acteurs. La portée sociologique de cette réflexion prospective des associations est capitale, ce que nous allons démontrer à travers le rapprochement des normes officielles aux attentes des populations.

4.1.1 Normes officielles⁷

Les normes et sanctions en matière d'hygiène et d'assainissement ont pour but de stimuler un changement positif et durable des comportements chez les habitants de nos villes dont la plupart ont gardé des habitudes rurales. Par rapport aux normes, sanctions et procédures d'assainissement, les textes officiels de référence⁸ stipulent un certain nombre de principes et de mesures dont voici un résumé succinct.

S'agissant des déchets solides, on insiste sur leur conditionnement domiciliaire dans des sacs ou d'autres récipients bien fermés. Dans les lieux publics, le conditionnement a lieu dans des conteneurs placés dans les rues ou dans les dépôts de transit en vue d'être ramassés par le service de nettoyage. Le principe du « pollueur payeur » est souvent évoqué dans ce cadre.

Quant aux déchets liquides, les textes administratifs se préoccupent avant tout de la collecte et du traitement des excréta à cause des considérations d'hygiène. L'évacuation des eaux usées domestiques et des eaux pluviales est également bien réglementée. Les eaux usées industrielles sont à traiter avant évacuation.

Dans le domaine spécifique des déchets domestiques, les textes prescrivent l'adoption de types d'ouvrages robustes mais dont la construction coûte cher par rapport au niveau de vie moyen. Une autre préoccupation du citoyen scrupuleux est que la croissance urbaine rapide et la spéculation foncière qui l'accompagne rendent de plus en plus difficile le respect de la disposition géographique des ouvrages sanitaires par rapport aux autres infrastructures de la maison (cuisine, puits etc.). Car l'espace disponible pour l'habitat se réduit de plus en plus et devient quasi insignifiant dans les quartiers populaires.

⁷ Avec la création de la DNACPN en 1998, de nouveaux textes de lois sont en voie d'adoption par l'Assemblée Nationale. Le présent document ne tient pas compte de ce développement récent.

⁸ Ce sont : Normes et procédures d'Hygiène et d'Assainissement dans le district de Bamako, mars 1992, Normes et Procédures d'Hygiène et d'Assainissement dans le district de Bamako, mars 1998.

En vue d'assurer le respect des textes officiels, les actions de police administratives sont menées conjointement par différentes structures sous la houlette des autorités municipales : Commissariat de police, Service d'hygiène et Service d'assainissement. Une brigade municipale spéciale existe aussi : la BUPE.

Les infractions éventuelles aux normes et procédures ci-dessus décrites peuvent faire l'objet de poursuites judiciaires par la police administrative (répression). La punition encourue varie du paiement d'une amende allant de 300 à 1500 FCFA (voire 9 000 FCFA pour les récalcitrants) et facultativement, d'un emprisonnement d'un à dix jours, conformément à l'article 226 du code pénal.

On notera que l'accent est mis beaucoup plus sur la répression et le recouvrement des amendes que l'éducation et la bonne communication avec la population. En effet, une des faiblesses caractéristiques de ces directives officielles semble qu'elles aient été introduites suivant des procédures administratives autoritaires - c'est-à-dire de manière non participative - qui n'ont jamais été remises en question malgré leur inefficacité notoire. Selon M. Joseph-Marie DIARRA (PDM 1996, p. 66- 67), les premières mesures timides d'impliquer la société civile dans les actions d'assainissement remontent au début des années 1990. Vu les coûts financiers insoutenables de la précollecte avec des moyens mécanisés (camions etc.), il s'agissait de recourir à la « solution culturelle » : l'utilisation de la charrette et de l'âne, technologie locale, adaptée et peu coûteuse (25 CFA, soit 0,25 FF de coûts d'exploitation par jour). Ainsi fut autorisée la création des GIE d'assainissement comme auxiliaires de l'administration municipale sans leur reconnaître le moindre droit de renégocier les directives administratives.

Les exemples d'insuffisance de communication entre les autorités en charge de l'hygiène et de l'assainissement et les administrés foisonnent. En général, la majeure partie de la population adhère au bien-fondé des textes réglementaires, mais se plaint de la procédure de leur introduction : sans débats ni campagne d'explication préalables. Mais ce qui laisse le plus perplexe, c'est leur suivi arbitraire, qui laisse l'impression que ce sont les couches défavorisées qui sont régulièrement victimes dans les rares cas d'application.

Quelques exemples sont :

- ♦ L'arrêté 22 CD - GD de juin 1982 interdit les cultures intra domiciliaires hautes (taille des plants dépassant 0,5 m). Cependant cette pratique est largement répandue dans les quartiers ruraux de Sibiribougou, Kalabambougou, Lassa, Sébénicoro au vu et au su des autorités qui ont été saisies, sans effet aucun, à plusieurs reprises par les associations.
- ♦ Le même arrêté interdit le parcage d'animaux à l'intérieur des habitations et sur les places publiques (article 4), chose courante pourtant dans tous les quartiers de la Commune IV. En effet, selon la mentalité du milieu, l'élevage fournit le moyen de thésauriser par excellence et le déstockage permet de se procurer de la liquidité à très court terme. Les textes font pourtant fi de ces réalités socioculturelles importantes.
- ♦ L'article 6 stipule que l'utilisation culturelle des boues de vidange, des immondices, des ordures ménagères, des excréta, reste liée à l'accord préalable du service d'hygiène publique et de l'assainissement. Dans les faits, les champs de culture sont les lieux privilégiés de déversement des boues de latrines par les vidangeurs ou même la rue pour les vidangeurs manuels, car il faut ajouter, à leur décharge, qu'aucun dépôt officiel n'existe pour les boues de vidanges.

- ♦ L'article 25 défend expressément de déverser les ordures dans les caniveaux ou boucles d'égouts. En Commune IV, le déversement des déchets solides et liquides dans ces endroits est malheureusement pratique courante. Les dépôts de transit officiels étant rares du fait de la spéculation foncière, les citoyens, surtout ceux des zones défavorisées, ne savent guère comment se débarrasser de leurs ordures.

C'est ainsi que les normes et procédures d'assainissement, de même que les sanctions y afférentes, n'existent pratiquement que pour la forme, non pas parce qu'elles seraient inutiles, mais tout simplement par défaut de communication avec les administrés. Le manque de stratégie des autorités étatiques et municipales a provoqué un désintérêt apparent de la population pour les questions d'assainissement. La preuve en est que les populations de la Commune IV, à travers les associations d'assainissement, ont jugé opportun de concevoir de nouvelles normes d'hygiène et d'assainissement qui soient compatibles avec leurs réalités socio-économiques.

4.1.2 Normes et sanctions alternatives proposées par les associations d'assainissement

Pour éviter de transplanter des réalités sociales extérieures au milieu africain – ce qui est l'esprit des textes administratifs qui font peu de cas de la participation citoyenne –, l'Equipe PP4 a cherché assez tôt à s'entendre avec les associations d'assainissement sur leur perception de l'hygiène et de l'assainissement en milieu urbain.

L'assainissement, qu'est-ce que c'est ?

A cet effet, différents sondages ont été menés en Commune IV qui permettent de cerner le contenu que les populations donnent à la notion de l'« assainissement ». Celui-ci peut renvoyer aux critères de définition suivants :

1. Qualité de l'eau potable et état général du puits :

- Existence de margelle
- Existence d'un couvercle
- Entretien de la puisette
- Traitement périodique de l'eau de puits à l'eau de javel pour obtenir de l'eau potable
- Bonne conservation de l'eau de robinet avant usage.

2. Etat des ouvrages individuels : Puisards et latrines

- Existence de latrines
- Respect de la distance entre les latrines et le puits
- Gestion convenable des eaux usées en fonction des normes en vigueur au Mali et relatives à la gestion des puisards
- Désinfection périodique des toilettes à l'aide de détergents (eau de javel etc.).

3. Cuisine

- Existence d'un abri (un local avec toitures et portes)
- Balayage quotidien.

4. Etat général de la maison

- Propreté de la cour
- Propreté de la devanture

- Largesse des fenêtres

5. Gestion des ordures

- Evacuation quotidienne des ordures
- Utilisation de poubelles
- Eloignement des dépôts d'ordures des concessions au cas où l'évacuation quotidienne ne serait pas assurée.

Ces cinq critères de salubrité reflètent effectivement des préoccupations réelles des quartiers d'intervention. Ils constituent, de ce fait, les thèmes focaux des activités d'animation et de communication des associations d'assainissement, dont l'objectif est d'aboutir à un changement **d'attitudes et de comportements** dans les ménages.

Les conceptions d'hygiène et d'assainissement proposées par les populations des différents quartiers de la Commune IV ont fait l'objet d'analyses comparatives qui ont abouti à distinguer trois catégories d'habitats en Commune IV : les quartiers ruraux, les zones semi rurales des quartiers urbains et les quartiers urbains. Les deux dernières catégories seront traitées ensemble ici.

Normes d'assainissement proposées par les quartiers ruraux

Les quartiers ruraux sont des villages de la grande banlieue de la Commune IV avec une genèse propre et qui sont pour certains plus vieux que Bamako.

Il s'agit des quartiers suivants: Lassa, Kalabambougou, Sibiribougou et Talico. Leurs habitants ne sont pas insensibles au charme du mode de vie urbain. Mais en même temps, ils restent très attachés à l'agriculture (céréaliculture, maraîchage, arboriculture, élevage, pêche) dont ils tirent pratiquement tous leurs revenus. Quelques ressortissants s'adonnent au commerce tandis que d'autres se sont plus ou moins bien intégrés dans le secteur moderne de la ville (comme artisans, fonctionnaires, journaliers etc.).

Pour la **gestion correcte des déchets solides**, les normes demeurent identiques pour les deux types de quartiers :

- Nettoyer quotidiennement les concessions et leurs alentours
- Procéder au désherbage régulier des espèces/ herbes mortes
- Limiter la hauteur des espèces végétales/ vivantes à 0,15 m au sein du quartier
- Procéder au stockage des ordures à une distance minimale de 15 m des concessions en les déversant dans un trou pouvant les contenir
- Acheminer les ordures dans les champs, à l'approche de l'hivernage, après tri et élimination des déchets non-biodégradables
- En recherchant les ordures venant de la ville, veiller à éviter celles qui sont d'origines suspectes: déchets des hôpitaux, des centres commerciaux avec une quantité importante de plastiques et de piles usées, des zones industrielles etc.

La **réglementation de l'agriculture** constitue également une préoccupation importante :

- Opter, en cas de nécessité, pour les cultures intra- domicilières de moins de 0,15 m de hauteur
- Tenir compte des principes régissant la santé humaine et/ ou environnementale dans le choix des produits phytosanitaires et
- Mener les cultures hautes à une distance minimale de 100 m des dernières concessions.

Normes d'assainissement proposées par les quartiers urbains et semi-urbains

La présente catégorie comprend les quartiers de Lafiabougou et de Sébénicoro.

Concernant la **gestion des déchets solides**, on y suggère de :

- Conditionner les ordures familiales dans un récipient convenable
- S'inscrire aux services d'un GIE ou acheminer les ordures familiales vers un dépôt de transit
- Etre prêt à adhérer à toutes initiatives publiques comme privées allant dans le sens du tri à la source.

Pour la **gestion des déchets liquides**, il est recommandé de :

- Eviter de communiquer les toilettes directement aux caniveaux ou à la rue
- Conditionner convenablement les eaux de toilettes : confection d'un trou, remplissage du trou avec des pierres/ concrétions latéritiques qui sont plus facilement accessibles que les moellons et les pierres poreuses pour des populations défavorisées, fermeture complète du trou à l'aide de dalles ou tout autre corps solide susceptible d'y empêcher la chute d'un corps solide (une personne humaine par exemple)
- Par défaut d'aire de lavage, asperger les eaux usées domestiques ne dégageant pas d'odeurs nauséabondes dans la rue de sorte que leur déversement n'y creuse point de petits trous plus ou moins profonds
- Déverser les eaux usées nauséabondes dans les puisards
- Construire les latrines à au moins 15 m des maisons/ chambres, des cuisines, du puits, si elles ne sont pas de type amélioré
- Confier la vidange des puisards et latrines exclusivement aux professionnels capables de les acheminer vers les décharges officielles.

Enfin, on notera que les quartiers semi-urbains se trouvant à cheval sur les zones urbaines et les zones rurales présentent différentes caractéristiques. Dans ces cas, le Bureau de coordination de l'association doit répartir les différents secteurs entre les deux catégories, de commun accord avec les comités d'assainissement. Les critères ainsi adoptés servent de fil conducteur aussi bien aux comités d'assainissement qu'aux « Sanya Tigi », dans la diffusion des normes d'hygiène et d'assainissement.

Pour la gestion des déchets liquides, les normes demeurent identiques pour les deux types de quartiers, en l'occurrence:

- Conditionner correctement les eaux de toilettes : confection d'un trou, remplissage du trou avec des pierres/ concrétions latéritiques qui sont plus facilement accessibles que les moellons et les pierres poreuses pour des populations défavorisées, fermeture complète du trou à l'aide de dalles ou tout autre corps solide susceptible d'y empêcher la chute d'un corps solide (une personne humaine par exemple)
- A défaut d'utiliser une aire de lavage, asperger méthodiquement les eaux usées domestiques ne dégageant pas d'odeurs nauséabondes dans la rue de manière à éviter que leur déversement ne soit à l'origine de petits trous plus ou moins profonds
- Déverser les eaux usées nauséabondes dans les puisards
- Créer les conditions nécessaires pour éviter de laisser couler les eaux de toilettes dans les caniveaux ou dans la rue
- Confier la vidange des puisards et latrines exclusivement aux prestataires capables de favoriser leur acheminement vers les sites de dépotage officiels.

Sanctions proposées par les populations

S'orientant aux règles associatives traditionnelles, la hiérarchie des sanctions proposées par la population est la suivante :

- Jusqu'à deux avertissements accompagnés du rappel des normes et sanctions.
- Paiement du « *Sanya Tòn* » (sanction) : La sévérité du « *Sanya Tòn* » varie selon la gravité de la faute commise et l'attitude du contrevenant à l'endroit du *Sanya Tigi*. En tous les cas, le « *Sanya Tòn* » varie entre dix et quarante noix de cola.
- En cas de récidive, la sanction est appliquée dans les mêmes conditions.
- Dans le souci de faciliter la conservation du « *Sanya Tòn* », les contrevenants devront payer la valeur des noix de colas, en l'occurrence, 25 FCFA/ par cola. Au regard de ce principe, la valeur monétaire du « *Sanya Tòn* » se situe dans une fourchette de deux cent cinquante (250) FCFA à mille (1000) FCFA.

Cas litigieux

Les « *Sanya Tigi* » traitent les cas des récalcitrants selon la procédure ci-après :

- Avertissement(s) et application des sanctions
- Recours au Comité d'assainissement en cas de nécessité (par exemple refus d'obtempérer des contrevenants)
- Transmission des cas litigieux ou des violations non réglées aux échelons supérieurs (Comités d'assainissement, Coordination)
- Enfin, si les contrevenants refusent de s'acquitter ou récidivent, l'association a le droit de solliciter le concours des services techniques de répression de la Mairie.

Difficultés techniques dans l'application des sanctions

La première remarque qui s'impose est l'énorme fossé qui sépare les normes officielles des conceptions des populations, qui de ce fait se heurtent à de sérieuses entraves pour la réalisation des leurs, malgré toute leur pertinence.

Car, officiellement, les agents habilités à appliquer des sanctions en matière d'hygiène et d'assainissement doivent avoir une qualification formelle adéquate et bénéficient de ristournes en conséquence. Cette procédure est réglementée par l'Arrêté N°032 DB du 02/06/1995 qui disqualifie de facto les associations pour l'exercice d'une telle fonction. C'est pour ne pas entrer en conflit avec la réglementation en vigueur que les populations ont dû recourir aux règles coutumières en substituant au terme technique de « sanctions » celui de « *Sanya Tòn* ».

On voit clairement à ce niveau que là où leurs intérêts sont en jeu, les agents de l'administration, quoique peu dynamiques, ne sont pas prêts à renoncer à leurs prérogatives. La reconnaissance des règles coutumières a été la seule concession que les services techniques reconnaissent pour favoriser l'autogestion de la population.

En conséquence, celle-ci a du mal à comprendre qu'elle déploie de gros efforts humains, matériels et financiers n'aboutissant pas à cause d'actes administratifs qui desservent ses intérêts. La solution à cette impasse résiderait dans l'élaboration d'un programme d'actions commun dont la mise en œuvre incomberait conjointement à la Mairie et aux associations.

Au regard du faible pouvoir d'achat des populations, une collaboration à long terme entre les services techniques et elles devraient se bâtir sur la nécessité de favoriser l'octroi de crédits pour l'acquisition des ouvrages individuels d'assainissement et l'acceptation par les autorités

des normes et procédures proposées par les associations par rapport à la gestion des déchets solides et liquides.

Il ressort de cette analyse modèle que les textes régissant la gestion des déchets urbains relèvent plutôt du formalisme administratif. L'émergence des associations conduites par des femmes dynamiques, non compromises dans la politique municipale, a mis en évidence qu'en l'état actuel, ils ne favorisent guère la participation des administrés. Ils ne semblent en mesure de résoudre ni les problèmes pratiques ni de satisfaire les intérêts stratégiques des populations défavorisées qui souffrent le plus de l'insalubrité urbaine.

4.2 Négociation d'un nouveau cadre de partenariat pour le secteur de l'assainissement urbain

Les réflexions sur l'ambiguïté des textes réglementaires en matière d'hygiène et d'assainissement montrent bien la nécessité d'instaurer un dialogue profond entre les services techniques de l'Etat et les populations des quartiers défavorisés. C'est dans cette optique que l'Equipe PP4 et les associations d'assainissement ont œuvré à l'instauration d'un cadre de concertation et de coordination des appuis que celles-ci étaient en droit d'attendre de différentes institutions publiques et privées. Pour ce faire, un «plan de communication» a été élaboré qui a finalement débouché sur la mise en place d'un cadre de concertation élargi à tous les acteurs de la Commune IV concernés par la gestion des déchets urbains - une structure à caractère informel. Y participent outre les associations Communautaires d'assainissement, la municipalité et ses services techniques, les GIE/Coopératives, les ONG, les programmes et projets (dont UWEP/Mali). Le présent chapitre propose une analyse critique de la dynamique ayant abouti à l'instauration de ce nouveau cadre de partenariat.

4.2.1 Objectifs et fonctions

Par communication, il faut entendre l'échange d'informations stratégiques entre les associations d'assainissement et leurs partenaires ou entre ceux-ci, de manière à faciliter la réalisation de leurs programmes d'activités respectifs. Le plan de communication fait ressortir les besoins de communication des uns et des autres pendant les différentes étapes de leurs activités. Au vu du plan, chaque acteur peut anticiper les moments critiques où l'échange d'information avec tel ou tel autre partenaire devient crucial pour le succès des activités.

L'idée du plan de communication est de créer un cadre facilitant la coordination des appuis-conseils que différentes structures d'appui technique se sont déclarées prêtes à accorder aux associations d'assainissement. Car beaucoup de ces structures, qui, du reste, ne se connaissaient pas bien, se sont rendues compte que très souvent, elles travaillent sur les mêmes problématiques au bénéfice des mêmes populations défavorisées tandis qu'il y a d'autres types de besoins non couverts dans les mêmes secteurs d'activités.

Le plan de communication facilite la connaissance et la compréhension mutuelles entre les partenaires techniques et les associations, tout en précisant les types d'apports auxquels celles-ci peuvent s'attendre. Il donne une vue d'ensemble sur les outils et canaux de communication pour que fonctionne cette collaboration multipartite. Un des effets de cette démarche a été d'éveiller la curiosité des ONG intervenant en Commune IV pour mieux se connaître les unes les autres afin de mieux coopérer contre l'insalubrité en Commune IV.

Il était attendu du plan de communication de créer un « espace réel de discussion entre les prestataires et la collectivité, sur la participation des habitants, les actions sanitaires et la dynamique possible à partir de la gestion des déchets » (Bulle 1999, p. 38). En effet, le « Plan de Communication » est consensuel ; il anticipe toutes les lignes critiques pour une bonne circulation de l'information, recommande à chaque acteur ce qu'il lui incombe d'entreprendre pour contribuer au fonctionnement efficace du système de communication convenu etc. La grande utilité du Plan de Communication est de favoriser la synergie des efforts déployés par les un(e)s et les autres afin de limiter les dynamiques contre-productives et de faciliter à chaque partie prenante d'atteindre ses objectifs sectoriels. Car « **en l'absence d'articulation entre gestion, développement, participation**, les politiques sanitaires déléguées aux G.I.E ont un impact limité » (Bulle 1999, p. 38).

4.2.2 Processus et démarche méthodologique

La démarche s'est déroulée en trois étapes principales :

- Collecte des données sur le terrain par l'Equipe PP4
- Elaboration participative du Plan de communication en atelier
- Finalisation et diffusion du Plan de communication (par l'Equipe PP4).

Voici quelques détails sur les démarches méthodologiques entreprises.

Démarche 1

La première démarche a consisté dans un premier temps à regrouper les acteurs clés (Mairie, services techniques, GIE/coopératives et chefs de quartier) en un atelier d'échanges, lequel a planché sur les thèmes de collaboration et les types d'apports (techniques, matériels et financiers) que les associations d'assainissement étaient en droit d'attendre des autres acteurs (privés, publics, et partenaires au développement).

Exemples de services.

Un service d'assistance technique peut consister à appuyer l'association dans la conception et la mise en œuvre d'activités techniques précises (promotion de l'hygiène intradomestique, valorisation des déchets biodégradables pour l'agriculture urbaine etc.). Une autre forme d'assistance technique peut être d'offrir des formations à des conditions abordables pour les associations.

L'appui financier consiste soit à financer directement des activités de l'association soit à faciliter la mise en relation avec des sources de financement.

Encadre n° 4

Démarche 2

La deuxième démarche a consisté à rencontrer séparément les différentes structures d'appui afin qu'elles donnent un contenu concret à la notion d'apports techniques et financiers. Dans les faits, il s'agissait de véritables séances de négociations pour jeter les bases d'un partenariat à long terme entre les associations d'assainissement et les autres acteurs

Autrement dit, les résultats du premier atelier qui avaient été ventilés au niveau des structures intéressées, devaient leur permettre de réfléchir sur des principes sur la base desquels elles étaient prêtes à s'engager dans un partenariat durable avec les associations. C'est pourquoi, chaque structure devait avancer des propositions fermes et précises par rapport à l'opérationnalisation de son appui.

Démarche 3

Dans un troisième temps, les propositions collectées sur le terrain ont été comparées lors d'un atelier afin d'en dégager le substrat : convenir des priorités et les coordonner afin d'intervenir de manière complémentaire etc. C'est à cette occasion que beaucoup de structures se sont rendues compte qu'elles se connaissent mal ou pas du tout les unes les autres et qu'une coordination efficace des activités nécessite une concertation régulière entre elles : l'idée d'un nouveau cadre de concertation informel a commencé dès lors à prendre corps. Il a prévu, à l'avenir, l'élaboration d'un accord de collaboration entre les prestataires de services publics/les structures d'appui technique et les associations d'assainissement de façon générale, celles-ci et les GIE/Coopératives d'assainissement de manière spécifique. Le cahier des charges devant lier les GIE/Coopératives aux associations communautaires se devra de préciser le rôle, la responsabilité et la qualité des prestations à fournir par chaque partie pour assurer l'hygiène et la salubrité publiques.

La mise en œuvre du cadre de concertation, ayant buté après l'atelier à l'opposition inattendue de la CPAC qui y percevait une concurrence pouvant remettre en question sa raison d'être, a connu des débuts difficiles. Toujours est-il que la démarche a permis aux uns et aux autres de prendre conscience du fait que l'avènement d'associations communautaires dans le domaine de l'assainissement exige de repenser les relations professionnelles entre les acteurs des secteurs public, privé et associatif. Avec ces associations ayant l'œil sur la salubrité de leur environnement urbain sont nés de nouveaux «groupes de pression» à la base que nul ne saurait ignorer et qui, d'ailleurs, offrent de nouvelles opportunités d'intervention dans des zones urbaines défavorisées et souvent difficiles d'accès. Surtout les ONG, programmes et projets intervenant en Commune IV semblaient bien décidés à saisir cette opportunité.

L'attitude regrettable de la CPAC, sans pouvoir freiner le processus engagé, en a sérieusement ralenti l'évolution et la maturation. Car elle visait à remettre en cause la légitimité de cette action test précise alors que tous les autres acteurs – ONG, associations, Mairie et services techniques confondus – aspiraient à l'instauration d'un cadre de concertation à caractère informel, ouvert à tous et différent de la CPAC.

4.2.3 Résultats principaux des concertations

Une vision programmatique commune entre les acteurs – la Municipalité, ses services techniques, les associations, les micro-entreprises d'assainissement et les partenaires au développement (y compris les ONG, projets et programmes de développement locaux) - s'est dégagée et a commencé à se cristalliser : on se demande de plus en plus comment on pourrait réussir l'assainissement des quartiers et se compléter dans les efforts à fournir aux niveaux : salubrité intradomiciliaire, salubrité de la Voie Publique, collectes primaire et secondaire et thèmes transversaux.

Le Plan de Communication a conduit à l'émergence d'un consensus tendanciel en Commune IV sur les répartitions des rôles entre différents acteurs. Ce consensus pourrait se refléter dans le schéma général ci-après.

1. Salubrité intra domiciliaire et dans les concessions :

- **acteurs principaux** : associations, chefs de ménage, catégories socioprofessionnelles, GIE et coopératives (aménagement de puisards et latrines, suivi des normes d'hygiène et d'assainissement au niveau des ménages, application de conventions locales en conformité avec la réglementation officielle).

- **appuis techniques et administratifs** : services techniques de la Mairie (pour la réglementation officielle et l'usage de la répression en cas d'appel des premiers acteurs concernés).
La convention locale stipule que la répression administrative n'intervient que lorsque le premier niveau de contrôle – celui des associations – est défaillant.

2. Salubrité de la Voie Publique

- **acteurs principaux** : associations (sensibilisation-suivi), population, catégories socioprofessionnelles et leurs organisations (gares routières, marchés, lieux de culte, écoles etc.)
Les associations d'assainissement (sous l'autorité de la Mairie) et les organisations sectorielles professionnelles doivent négocier et convenir de la manière d'appliquer les règles d'hygiène et d'assainissement aux lieux publics concernés.
- **appuis techniques et administratifs** : services techniques de la Mairie, partenaires au développement

3. Collecte primaire (y compris l'aménagement d'ouvrages privés et publics)

- **acteurs principaux** : GIE et coopératives, associations (formulation de micro-projets), Mairie (détermination des dépôts de transit)
- **appuis techniques et administratifs** : services techniques de la Mairie, partenaires au développement (pour le renforcement organisationnel et technique des prestataires de services et des organes compétents de la Mairie)

Exemple : UWEP a facilité la formation des membres de la COFEPE sur la gestion de l'environnement urbain et l'aménagement d'espaces verts.

4. Collecte secondaire (y compris l'aménagement d'ouvrages et d'équipements collectifs)

- **acteurs principaux** : Mairie (orientation de la politique communale), services techniques de la Mairie (faut-il aller vers la création d'une voirie communale ou la privatisation - partielle/complète - de ce service ?). Une autre question brûlante en Commune IV est de savoir comment tenir compte de la gestion des déchets et de la lutte contre les nuisances dans la gestion foncière.
- **appuis organisationnels** : associations d'assainissement surtout dans les quartiers périphériques pour empêcher le dépotage anarchique des ordures et maintenir la population mobilisée.

5. Préoccupations «transversales»

Il existe aussi des thèmes qui constituent des sujets de préoccupations à tous les niveaux précités. De telles préoccupations peuvent être par exemples la réduction et/ou la valorisation des déchets et la lutte contre les nuisances à tous les niveaux (ménages, concessions, places publiques, dépôts de transit, décharges finales/ champs)

- **Acteurs principaux** : tous les acteurs sont concernés au même titre en formulant des projets appropriés (micro- projets aux niveaux 1 – 4) et/ ou en aidant à les réaliser.
- **Appuis techniques et financiers** : Etat central et ses services techniques, partenaires au développement.

Enfin, il reste souhaitable que la Commune IV innove dans la réorganisation des relations tripartites entre les secteurs: Public - Privé - Associatif. Dans cet ordre d'idées, l'implication de toutes les structures d'envergure opérant en Commune IV et dont les activités ont un

impact considérable sur l'environnement, leurs acquis/ forces, faiblesses, attentes et les opportunités d'action qu'elles offrent, devrait se poursuivre en s'appuyant sur l'exemple du partenariat entre la Mairie, les associations d'assainissement et les micro-entreprises qui est en train de s'institutionnaliser.

Pour terminer ce chapitre, l'on peut signaler que par une heureuse coïncidence, l'OMS, dans le cadre de son programme « healthy cities 2000 », avait entrepris de mettre en place un « réseau d'assainissement de base » dans chacune des six Communes de Bamako avec le concours de divers partenaires comme la Direction Régionale de la Santé de Bamako, l'UNICEF, l'ALPHALOG, la GTZ, le CREPA etc. Comme ce réseau ressemble à s'y méprendre au cadre de concertation voulu par les partenaires de l'assainissement en Commune IV, UWEP s'est joint à ce mouvement en Commune IV pour réaliser ledit cadre. Celui-ci, selon cette nouvelle formule, est formalisé, placé sous l'autorité directe du Maire et accorde un rôle de leader aux structures sanitaires de la Commune (Médecin Chef de la Commune). Cette structure est uniforme dans toutes les Communes et son fonctionnement n'est pas centré sur les associations d'assainissement qui, tout comme la CPAC, en sont des membres à part entière en Commune IV.

CHAPITRE 5 PRINCIPES DIRECTEURS DE LA METHODE D'IMPLICATION DES POPULATIONS DEFAVORISEES DANS LES ACTIONS D'ASSAINISSEMENT

Ce chapitre explicite notre vision générale de l'animation en tant qu'outil de communication pour le développement urbain à la base. Puisque dans la recherche-action, il n'y a pas de «groupe-cible» et tous les acteurs apprennent en même temps, nous tenterons, par ailleurs, d'apprécier le degré de maîtrise des outils d'animation par les membres de l'Equipe et ceux des associations.

5.1 La prise de contact et l'évaluation participative de la situation de départ

L'approche d'animation du PP4 a été axée sur la MARP qui a permis d'associer la population à tous les niveaux de la Recherche et de l'Action. Ses principes et outils ont été utilisés à travers le diagnostic participatif, la planification, le suivi et l'évaluation des principales activités. La MARP aborde le problème du développement social sous un angle multisectoriel et multidisciplinaire et procède par plusieurs étapes d'analyses participatives qui identifient sans équivoque les problèmes majeurs, leurs causes, conséquences et solutions envisageables. Le Diagnostic participatif a été exploratoire tout en ayant quelquefois des accents thématiques. N'ayant pas de contraintes de temps, L'Equipe de Recherche a opté pour «explorer toute la profondeur de l'océan». En effet, l'Etude du milieu a permis de comprendre le contexte du PP4 sous un angle multidisciplinaire dans une perspective contemporaine et quelquefois diachronique.

Des questions (parfois délicates) relatives à l'histoire des chefferies locales, aux flux migratoires, aux activités économiques ou à la morphologie du sol ont été abordées. A notre avis, dans le cadre de l'assainissement urbain il est important de collecter des données actuelles sur tous les secteurs et disciplines – clés qui participent de l'identité de la communauté avec laquelle on s'apprête/est en train de travailler. Il est toutefois aussi important d'éviter une approche académique en se concentrant sur l'essentiel et prendre aux personnes – ressources le moins de temps possible.

L'approche thématique n'a pas été non plus négligée dans la mesure où l'on a fini par placer l'accent sur les préoccupations relatives à la gestion des déchets solides et liquides en les liant aux paramètres environnementaux – clés : connaissance des unités de paysage, des types de sols etc. En résumé, l'on peut postuler que l'Etude du milieu doit avoir comme extrant minimal une compréhension correcte des préoccupations thématiques de la communauté interprétées sous un angle multidisciplinaire.

Cette première étape débouche sur des objectifs réalisables par la Communauté si les causes principales et secondaires des problèmes majeurs sont suffisamment connues d'elle. Cette analyse prend appui sur les solutions ayant fait l'unanimité lors des assemblées générales et des ateliers. Les objectifs retenus prennent logiquement en compte les moyens disponibles et/ou facilement mobilisables et s'appuient également sur les réalités socio-économiques, culturelles et écologiques de la zone concernée.

Pour réaliser ces tâches, les techniques d'animation expérimentées par l'Equipe PP4 ont été : les prises de contact, la pré-enquête pour la reconnaissance des lieux, et enfin l'étude du milieu proprement dite (cf. chapitre 2.2).

Il convient de souligner que tous les membres de l'Equipe PP4 sont désormais à même d'établir et de maintenir le contact avec le milieu d'intervention de manière professionnelle. C'est le constat objectif de cette capacité qui a motivé la désignation d'un membre précis de l'Equipe de Recherche pour servir de relais permanent avec un quartier bien déterminé. Par ailleurs, des éléments de l'analyse "Genre" ont été occasionnellement appliqués avec succès par les membres de l'Equipe.

Quant aux associations communautaires, certaines (notamment celles du milieu urbanisé) ont plus facilement assimilé les principes de la prise de contact avec le milieu car plus habitués au mouvement associatif et à la mise en cause de l'existant.

Par rapport à l'approfondissement de l'étude du milieu, les membres des associations communautaires se sont fortement impliqués aux côtés des services techniques dans les diagnostics de secteurs (de la collecte, des données à leur restitution en Assemblée Générale), ce qui témoigne qu'ils ont acquis une certaine compétence de base dans l'utilisation des outils de diagnostic participatif. La rédaction des rapports a été prise en charge soit par les représentants des services techniques soit par le représentant du quartier au sein de l'Equipe de Recherche. Cette étape a révélé de sérieuses lacunes chez la plupart des agents des services techniques qui avaient en charge le rôle de leader dans leurs équipes respectives.

Des sessions de recyclages périodiques (formations formelles ou formations sur le tas) pourraient s'avérer bénéfiques afin de consolider les acquis actuels et rehausser le niveau de compétence professionnelle de tou(te)s ceux/ celles qui ont participé aux différentes études diagnostiques.

Les résultats du diagnostic servent de base pour l'action comme il ressort du schéma qui suit (figure 5).

L'étude du milieu, à savoir le diagnostic, s'étend sur les trois premières étapes : Aperçu historique, Réflexion, Analyse. « L'enquête - action est un outil que l'on se donne pour recueillir un certain capital d'informations auprès des acteurs de développement à la base, les populations rurales (et urbaines) concernées. Elle est également un moyen pour ces populations de s'essayer à travers des réalisations qu'elles ont décidées. L'enquête - action comprend une première phase où la recherche l'emporte sur l'action, mais aura déjà besoin de celle-ci, et une deuxième phase, qu'on peut considérer déjà comme la mise en œuvre du programme, où la recherche accompagnera systématiquement les actions » (Hochet 1989, p. 54).

5.2 Apprendre à agir ensemble

Partant d'un cercle vicieux de problèmes, l'animation se doit de créer un cercle vertueux d'objectifs stratégiques basé sur le binôme « apprentissages - actions » collectifs. C'est ce que matérialise la fig. 8 dont nous suggérons l'interprétation ci-dessous.

5.2.1 Aperçu historique

Dans le cadre de la mise en œuvre du PP4, l'examen du contexte général a nécessité une réflexion dialectique sur la notion d'assainissement vue sous l'angle historique et sociologique:

En vue de renouer avec une démarche participative, les représentants des populations ont opté pour des schémas d'action sociale fondés sur les valeurs culturelles africaines. L'identification des "Sanya Tigi" et l'instauration du « Sanya Tòn » cola s'inspirent en fait du mode d'organisation communautaire en Afrique précoloniale. Par contre, l'acceptation des données de l'analyse genre et l'élection de femmes à la tête des associations d'assainissement témoignent d'un intérêt certain pour le dialogue interculturel. Celui-ci permet d'amorcer l'indispensable renouveau culturel et de le porter sur l'agenda des acteurs (communauté, prestataires privés et municipalité).

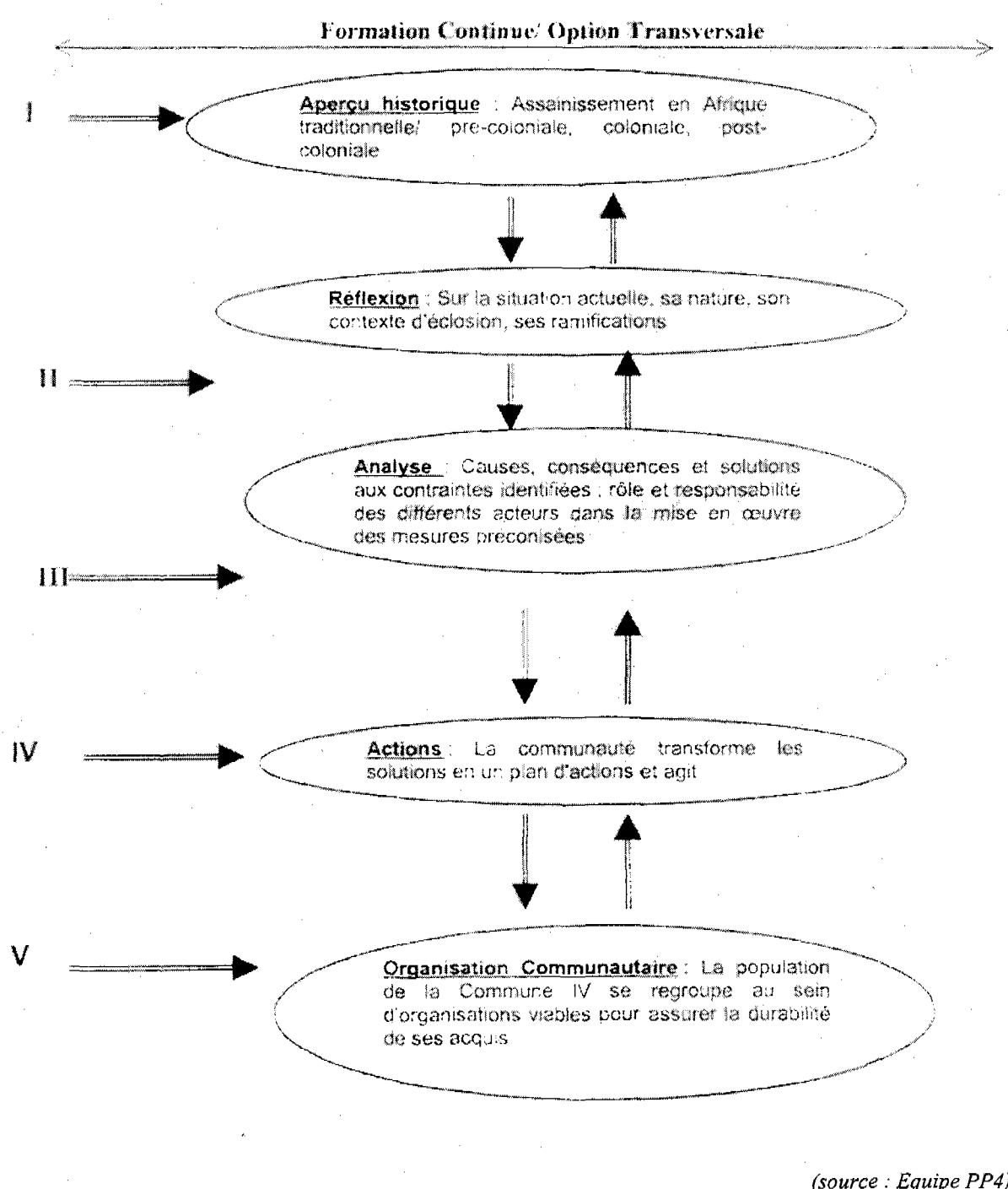


Figure 5: L'animation et la mobilisation communautaires comme processus

5.2.2 *Réflexion Globale*

Cette seconde étape consiste à amener la population à cerner collectivement les problèmes d'assainissement dans toute leur complexité multisectorielle.

Dans le cas de la Commune IV, la réflexion a été facilitée par l'aperçu historique : la diversité des problèmes et des acteurs selon les époques, les facteurs socioéconomiques, démographiques et institutionnels qui sont à l'origine des problèmes d'assainissement et leur impact sur le cadre de vie de façon générale.

5.2.3 *Analyse*

Si la réflexion globale appréhende les contraintes de manière rétrospective, l'analyse projette la vue sur l'avenir en créant les moyens (outils intellectuels et culturels) de transcender les contraintes actuelles. La création d'une association communautaire et d'autres initiatives des populations, qui se justifient à partir de leurs expériences culturelles lointaines et/ou récentes, constituent des preuves tangibles du processus d'analyse que la recherche-action a déclenché en leur sein.

5.2.4 *Actions*

Le dénouement heureux des démarches précédentes se manifeste dans les ébauches de solutions créatives aux contraintes majeures identifiées. Le plan de solutions est ensuite formalisé dans la planification et la programmation des activités. Les populations sont accompagnées, suivies et conseillées dans l'Exécution de leurs plans d'actions. L'évaluation des actions intervient périodiquement pour apprécier la validité des stratégies adoptées et procéder à leur refondation, s'il y a lieu.

5.2.5 *Organisation Communautaire*

Au final, les actions et leur suivi renforcent chez la population l'intérêt de s'organiser, de s'approprier la stratégie convenue. Cette appropriation conduit les acteurs à généraliser les expériences positives et maîtrisables en initiant de nouvelles actions-tests (on recommence à la case de départ : actualiser le diagnostic participatif etc.).

Selon Hochet «la discipline à respecter peut se résumer ainsi :

- a) apprendre le milieu concerné en recueillant des informations auprès de lui,
- b) échanger ces informations avec le milieu concerné,
- c) n'intervenir qu'à la demande de populations ayant prouvé leurs motivations pour les actions qu'elles voudraient voir appuyées,
- d) savoir choisir et négocier, parmi les demandes d'aide, les actions souhaitables, susceptibles d'aboutir à des résultats et compatibles avec le contexte global,
- e) observer les modalités d'organisation adoptées par les populations dans les différentes entreprises,
- f) avoir toujours une communauté rurale (ou urbaine) reconnue et non un individu comme interlocuteur ; si un individu doit être aidé, ce sera à sa communauté d'appartenance d'en faire la demande,
- g) suivre les actions, comptabiliser les résultats et estimer les demandes futures.

Ainsi l'enquête – action pourra aboutir à la conception par les populations de leur propre programme de développement et déboucher sur une recherche – action permanent dont les populations concernées seront les acteurs, assistés simplement pour le temps nécessairement à leur autonomisation totale » (Hochet 1989, p. 55).

5.2.6 Conclusion partielle

Tout au long de la recherche-action, les membres de l'Equipe PP4 se sont appropriés peu à peu le processus complexe de l'animation comme outil d'appui aux initiatives de base et à l'amélioration du cadre de vie des populations défavorisées en général. Dans l'ensemble, le processus (la logique qui sous-tend la démarche d'animation) et les techniques disponibles (outils et attitudes de communication à adopter etc.) ont été bien maîtrisées. Les étapes les plus délicates semblent être pour la plupart l'identification d'activités pertinentes et novatrices et la mobilisation des moyens financiers (à cause de contraintes comme la pauvreté de la population, la rareté des sources de financement nationales, méconnaissance des partenaires au développement s'intéressant aux quartiers en question). C'est là où l'appui de la Mairie et de ses services techniques en tant que prolongement de l'Etat central a été et reste vivement sollicité. L'administration centrale et l'administration municipale n'étant pas habituées aux méthodes de travail participatives, c'est tout un autre processus de collaboration qu'il faudrait initier en vue de les y habiliter. Autant les représentants des populations et les organisations communautaires devraient aussi s'exercer à collaborer avec les services techniques dans le cadre de l'initiative citoyenne.

Quant aux associations d'assainissement, leur développement organisationnel souffre encore de nombreuses «maladies infantiles» et demande une assistance technique de qualité pour une période de consolidation (cf. ci-dessous la problématique des problèmes pratiques et de leurs relations aux intérêts stratégiques). Présentement, elles tiennent l'équilibre entre les schémas de la vie associative traditionnelle (cf. débat sur les normes et sanctions par exemple) et les exigences de la vie associative moderne (prérequis techniques, fonctionnement démocratique et transparent, travail d'équipe, lobbying, exercices de relations publiques, communication interculturelle etc.). Les chapitres suivants vont permettre de comprendre cette appréciation dans ses différentes nuances.

5.3 Approche psycho-sociale de La mobilisation communautaire : comment créer et maintenir l'enthousiasme

Les membres de l'Equipe ont adhéré à des normes précises tout au long du processus de Recherche. Ces normes ont été la résultante des négociations internes préalables aux interventions. L'Equipe PP4 a ainsi été très attentive aux aspirations des différentes couches de la population et foncièrement respectueuse des normes et valeurs du milieu.

5.3.1 Impartialité, empathie et consensus social

Au cours des différentes rencontres, l'atmosphère doit toujours se caractériser par l'entente mutuelle entre les membres de l'Equipe d'une part, l'Equipe PP4 et la population d'autre part. La stratégie consiste à assister les populations dans le but de cerner leurs problèmes d'assainissement et d'y trouver des solutions appropriées dans l'enthousiasme général. Pour ce faire, les membres de l'Equipe doivent être disponibles à tout moment, être auto-confiants et garder un moral très haut.

Comme les populations constituent les principaux acteurs des changements à envisager, un dialogue franc et ouvert s'est instauré entre l'Equipe et elles à travers leurs différentes composantes.

L'exemple de Sébénicoro en est un témoignage éloquent. La population de Sébénicoro est en proie à de sérieuses difficultés du fait que la chefferie traditionnelle est âprement disputée suite à une divergence d'opinions. Deux tendances s'affrontent ainsi depuis des années,

chacune réclamant la légitimité pour elle seule. Comme résultat, la municipalité elle-même a consacré le statu quo en nommant un interlocuteur pour chaque tendance.

L'Equipe PP4 a choisi un autre angle d'attaque du problème. La prudence dans l'animation et la communication comme approche axée sur les normes et valeurs traditionnelles a suscité et renforcé un climat de confiance entre elle et la population. Dans un second temps, la même atmosphère a été instaurée par l'Equipe entre les composantes socioprofessionnelles du quartier. Le succès de cette approche doit beaucoup à l'expertise culturelle des représentants de la population qui ont su se faire l'écho de l'Equipe de Recherche auprès des parties en conflits.

Le résultat de ce long et laborieux processus d'animation et de communication fut la création d'une association d'assainissement à l'échelle du quartier -- la seule organisation ayant jamais réussi à unifier tous les résidents de la localité pour une cause commune. Ce nouveau type de collaboration impose le principe de la co-responsabilité et de la solidarité communautaires dans l'acceptation des échecs et des succès, ce qui est une autre source de responsabilisation sur fond de motivation.

Les intentions politiques et les convictions religieuses sont suffisamment reléguées au second plan lors des séances d'animation de l'Equipe PP4.

5.3.2 *Le feed back*

Le feed-back est un autre outil important dans la gamme des techniques d'animation de l'Equipe PP4. Il permet de restituer et de faire valider des résultats d'étape et de se mettre en phase avec l'Autre avant d'entamer une prochaine phase décisive de l'action.

La restitution peut être aussi bien horizontale que verticale. Prenons le cas du Diagnostic Participatif. Horizontalement, une première restitution a lieu au sein de l'Equipe d'abord, en vue d'harmoniser l'interprétation à faire des résultats de la Recherche. Dans un second temps, la restitution horizontale consiste à livrer les données recueillies à la population pour analyse et observation et ensuite, aux GIE/Coopératives, à la municipalité, aux services techniques et à d'autres partenaires, ONG notamment et ainsi de suite. Entre la population et ses représentants, l'ordre de la restitution reste réversible.

Verticalement, le feed-back a consisté en la transmission fidèle des résultats majeurs de la Recherche aux organes dirigeants du programme UWEP au Mali et à Gouda. Pour les représentants des populations qui sont membres à part entière de l'Equipe/ PP4, la restitution verticale consiste à informer leurs chefs et conseillers de quartier respectifs de l'évolution du PP4. Ce mécanisme aussi a bien fonctionné. Le seul cas où il n'a pas toujours bien fonctionné a été le feed back entre la CPAC et ses représentants au sein de l'Equipe PP4. Cette défaillance persistante s'explique certainement par une formation professionnelle insuffisante du personnel des micro-entreprises d'assainissement en matière d'organisation interne.

Exemple d'application du feed-back : cas du conflit entre l'association communautaire de Sébénicoro et la CPAC

La restitution s'effectue suivant le processus ci-après :

- a) Echanges de vues au sein de l'Equipe sur les résultats des entretiens, le comportement des acteurs (Population et membres du PP4)

Par exemple, la volonté affichée ouvertement par l'association communautaire de Sébénicoro de s'impliquer directement dans la collecte primaire a fait l'objet d'intenses échanges entre les membres de l'Equipe.

- b) Propositions d'amélioration par rapport au constat fait

Cette intention de l'association de Sébénicoro a amené l'Equipe à approfondir la réflexion et à initier des ateliers sur l'élaboration d'un plan de communication entre acteurs et éventuellement, un cahier des charges entre les associations et les GIEs là où ces acteurs opèrent ensemble. Les causes (inexistence de GIE opérationnels)- Conséquences et solutions de la situation présentée ont été analysées par les membres de l'Equipe d'abord, ensuite, l'Equipe, la CPAC et le PDUC, réunis.

Cette situation s'explique en grande partie par le fait que les associations, contrairement aux GIEs, visent plutôt un but non lucratif.

- c) Restitution des résultats de chaque étape de la Recherche aux populations afin d'y apporter les amendements nécessaires

Les précisions sur le caractère non lucratif des associations et des propositions de solutions (Plan de communication, cahier des charges...) ont été portées à la connaissance des associations afin d'avoir leur aval, ce qui fut acquis.

- d) Compte rendu des résultats aux autres acteurs par des voies formelles et informelles: CPAC, PDUC, UWEP/ Mali avec des informations de premières mains.

Le compte-rendu de la position finale des populations de Sébénicoro a été fait aux acteurs ci-dessus cités qui ont pris acte de leur esprit de compréhension tout en demandant à la CPAC d'inviter les GIEs et Coopératives à devenir opérationnels sur le terrain ou devenir plus efficace, pour ceux qui le sont déjà.

Encadre n° 5

5.3.3 Techniques subsidiaires de mobilisation communautaire

La mobilisation communautaire pour faciliter la Recherche et l'Action se réalise aussi à l'aide de techniques simples et pratiques comme l'analyse de situation et les parentés socio-culturelles.

L'analyse situationnelle

Ses étapes d'application sont :

- **Questionnaire d'éveil, éveil pédagogique**

Les contraintes identifiées pendant le diagnostic, dans le domaine de l'assainissement font l'objet d'images expressives sur des affiches de grands formats (80 cm x 50 cm). La démarche suivante consiste à poser des questions ciblées, mais ouvertes aux populations afin d'éveiller chez elles un réel intérêt pour le thème à traiter.

- **Référence à l'état positif**

Après la phase de motivation, l'Equipe demande aux personnes âgées et aux personnes-ressources de décrire un état positif constaté jadis dans la localité et/ ou dans les localités voisines. L'état positif fait également l'objet de dessins faisant ressortir une situation positive.

- **Identification des causes des problèmes majeurs**

Les deux images (état négatif et scénario positif) sont déposées l'une à côté de l'autre afin que les populations expriment les causes profondes de la dégradation de la situation.

- **Identification d'Actions**

Les motifs de la dégradation de la situation et les causes majeures servent d'indices à la population pour identifier des actions à programmer. La situation future souhaitée peut également faire l'objet de dessins.

- **Nécessité de Regroupement**

Une analyse exhaustive de la situation peut inciter la population à s'organiser pour agir sur la situation négative. Elle devrait alors proposer une forme de regroupement des actions et de leurs résultats attendus qui lui soit plus convenable. La démarche est itérative. C'est ainsi qu' étape après étape, l'analyse de situation débouche sur la mobilisation communautaire.

Recours à des formes de parentés socio - culturelles

La mobilisation communautaire peut être facilitée davantage, si elle met à profit certains types de parentés sociales encore répandues au Mali et d'autres pays d'Afrique de l'Ouest. En voici quelques exemples.

- **"Parenté classificatoire"** : Elle consiste à considérer les acteurs de la génération des "pères" comme des "pères", celles de la génération des "mères" comme telles etc. Alors, ce type de parenté permet de catégoriser l'assemblée en fonction de l'âge des un(e)s et des autres et, en conséquence, orienter dans le choix des comportements à adopter.
- **"Parenté à interdit"** : Partant des catégories d'âges présentes à l'assemblée, locuteurs et interlocuteurs changent mutuellement de rôles en fonction de certaines normes de conduite. La "parenté à interdit" consiste notamment à éviter l'usage de certaines expressions, gestes et mimiques au regard de l'âge de ses interlocuteurs.

Alors, les messages qui doivent être transmis dans le processus de communication sans équivoque/ avec insistance, dans un langage plus ou moins rationnel ou qui ont trait à un prompt changement de comportement, sont développés par un membre de l'Equipe appartenant à la génération des "Pères".

- **"Parenté à plaisanterie"** : Ce type de parenté permet aux acteurs sociaux de communiquer sans tabou ni restriction et d'échanger des quolibets, moqueries, voire des insultes, quelles que soient les catégories et groupes d'âges en présence, partant de leurs noms de famille, les ethnies et/ ou les professions. Il est conseillé d'utiliser cet instrument culturel dans les cas suivants :
 - Critiquer ouvertement les comportements désobligeants,
 - Se plaindre des retards
 - Détendre l'atmosphère
 - Consolider les acquis, les intéressés étant liés par des liens sacrés, le simple fait de s'engager publiquement en tant que membre (s) de l'Equipe crée une atmosphère de confiance mutuelle.

CHAPITRE 6 DIFFICULTES, PIEGES ET LIMITES DE LA RECHERCHE-ACTION POUR LE DEVELOPPEMENT

A côté des acquis du projet pilote n°4, il serait intéressant de parler maintenant des difficultés auxquelles il s'est buté et qui sont riches d'enseignements sociologiques. Les contraintes identifiées se situent à différents niveaux :

1. Contraintes inhérentes à la recherche-action pour le développement
2. Partenariat entre Associations communautaires et GIE/Coopératives d'assainissement
3. Disparité entre les quartiers
4. Insuffisance de collaboration des acteurs du secteur public.

Dans les lignes qui suivent, nous allons subsumer certaines des difficultés rencontrées en des thématiques générales pour les discuter globalement.

6.1 Contraintes inhérentes a la recherche-action pour le développement

Le PP4 fut avant tout un projet pilote avec une approche de recherche-action. Ces deux caractéristiques sous-entendent la limitation des moyens pour la mise en œuvre d'actions tests. Malgré la pertinence des explications fournies aux différents partenaires, tous les acteurs (Population, GIE/Coopératives et services techniques) ont éprouvé du mal à se départir de l'image classique des projets de développement qui disposent de ressources budgétaires considérables et interviennent en conséquence. Il est clair qu'une telle interprétation du terme technique « Projet » devait avoir des répercussions néfastes sur l'enthousiasme, le degré de motivation et de mobilisation de certains partenaires, qui s'attendaient à des actions techniques spectaculaires.

Face à cette contrainte l'Equipe PP4 a déployé de façon constante une stratégie appropriée de communication afin de focaliser l'attention des partenaires, notamment la population, sur le caractère «pilote» du projet PP4 dont les orientations majeures portaient sur l'organisation communautaire. Une telle expérience était rare au Mali, et pratiquement inconnue en Commune IV. On comprend alors que le changement de mentalité y ait mis du temps à s'opérer.

Dans le même ordre d'idées, dans le contexte malien la Recherche est généralement considérée comme le prélude à des réalisations techniques. Ceci est surtout vrai quand il s'agit d'un « Projet » désirant avoir un impact durable sur le terrain. Dans le cas précis du PP4, la situation était d'autant plus délicate que les couches défavorisées en étaient considérées comme les principaux bénéficiaires. Or celles-là, vu leur situation de dénuement matériel, s'attendent toujours à des «retombées» matérielles immédiates de la Recherche (rémunération ne serait-ce que symbolique, dons, subventions etc.). Le principe selon lequel les membres de l'Equipe de recherche sont aussi bénéficiaires de la recherche-action était encore plus malaisé à faire admettre.

Périodiquement, l'Equipe PP4 a dû ainsi faire face à des critiques compréhensibles. Elle y a réagi en édifiant suffisamment la population et les autres acteurs sur les possibilités réelles qui s'offrent à eux : s'organiser autour de projets de développement communs et rechercher des financements auprès des partenaires techniques et financiers. Le rôle de UWEP, de la Mairie et des services techniques de l'Etat était de faciliter la mise en relation entre les organisations communautaires et les institutions de financement. Or selon Anne – Marie Hochet « ...on

peut compromettre aux yeux des (bénéficiaires) eux-mêmes la crédibilité de cette méthode si un maître d'œuvre opère sans garantie de financement suffisante » (Hochet 1989, p. 12), comme ce fut le cas du PP4.

Il faut tout de même souligner que les représentants des populations et des micro-entreprises au sein de l'Equipe de Recherche ont définitivement adhéré aux principes de la recherche-action à l'issue des ateliers de formation au démarrage du PP4. La force de l'Equipe PP4 a été sa grande cohésion face aux turbulences de l'environnement jusqu'à ce qu'éclatent des conflits d'intérêts entre les micro-entreprises (CPAC) et certaines APAPE. Ce thème, dont il va être maintenant question, a aussi constitué une préoccupation dominante du PP4.

6.2 Difficultés liées au statut des acteurs

L'avènement d'associations communautaires dans le domaine de l'assainissement a engendré une situation où doivent collaborer des initiatives citoyennes (Associations Communautaires sans but lucratif) et des micro-entreprises à but lucratif (GIE/Coopératives). Cette constellation sociale est qualitativement différente de la coopération entre les mêmes micro-entreprises et leurs «réseaux de répondants», autres formes d'initiatives citoyennes «encadrées» par les prestataires privés eux-mêmes (cf. Diarra/Togola 1997).

En effet, les groupes civiques et autres comités de sages, initiés partiellement par les GIE/Coopératives, sont limités, à notre humble connaissance, à une couche sociale appropriée, en l'occurrence, les «vieux sages» du quartier, quasi exclusivement des hommes. Traditionnellement, ceux-ci se caractérisent par leur bienveillance face aux bonnes œuvres sociales, leur grande patience, et surtout l'extrême qualité de compréhension. Justement, ce sont ces qualités qui ne permettent pas toujours aux «Sages» de réagir efficacement aux insuffisances constatées aussi bien au niveau des GIE/Coopératives (irrégularités dans l'enlèvement des ordures entre autres) qu'au niveau de la population (refus de s'abonner aux services des GIE/Coopératives, paiement irrégulier des frais de prestation etc.).

Le devoir de réserve des sages couplé de leur souci de maintenir la paix sociale deviennent source d'immobilisme et provoquent de part et d'autre un sentiment de frustration grandissant, voire des appréhensions sur leur bonne foi. Pourtant les «réseaux de répondants» avaient jusque-là réussi à contenir les émotions et à calmer la situation.

C'est dans ce contexte de conflits latents – sans parler des griefs des micro-entreprises et des populations contre la défaillance des services techniques de l'Etat et de la municipalité – qu'intervient la création d'associations communautaires en vue d'une meilleure implication de toutes les couches de la population dans les actions d'assainissement. L'attente des micro-entreprises et de la Mairie était surtout d'amener les populations à adopter des comportements plus favorables à leurs intérêts dans la gestion des déchets, à s'inscrire massivement au service des ordures tout en s'acquittant régulièrement des redevances mensuelles. On s'attendait à un engagement bénévole au profit des prestataires comme ce fut le cas avec les comités de sages des quartiers. Dans un premier temps, les populations, puis les APAPE ont spontanément adhéré à cette philosophie.

Cependant, lorsque le bénévolat accru de la population contribue à l'augmentation des chiffres d'affaires du secteur privé (GIE/Coopératives) sans contre-partie aucune ni en termes de ristournes ni en terme d'amélioration des prestations de service, un sentiment de frustration

émerge et la volonté de jouir de la reconnaissance du partenaire tend à prendre le pas sur la participation volontaire aux actions d'assainissement.

Ce sentiment de frustration, voire de suspicion, était, par ailleurs, renforcé par la présence des représentants des micro-entreprises d'assainissement au sein de l'Equipe PP4. Ce fait a souvent donné aux populations l'impression d'être appuyées dans le seul dessein de servir les intérêts des GIE. C'est alors que les APAPE ont commencé à prendre ouvertement leur distance par rapport à cette forme de collaboration avec les GIE et ont cherché à remettre le statu quo en cause.

Les tensions qui résultèrent de cette situation de contestations ouvertes ont amené l'Equipe PP4 à plaider pour la négociation de nouveaux cahiers des charges engageant les différents acteurs. Le plus urgent nous a semblé l'élaboration d'un cahier des charges devant éclaircir les relations de complémentarité et le volume des ristournes que les GIE/Coopératives devaient concéder aux associations. Ces retombées financières que les GIE/Coopératives devaient consentir aux APAPE pourraient contribuer à constituer leurs fonds de roulement et pérenniser leurs activités. Malheureusement, malgré tous les engagements pris, les GIE/Coopératives rechignent à agir dans le sens des intérêts réciproques bien compris.

Une autre pomme de discorde entre CPAC et APAPE réside dans la tendance des dernières à vouloir intervenir directement dans le ramassage des ordures là où le secteur privé n'arrive pas à satisfaire la demande (cf. ci-dessus le cas de Sébénicoro dans l'Encadré n°6).

Néanmoins, à long terme, les chances que le dialogue entre les APAPE et les micro-entreprises d'assainissement l'emportent sur leurs querelles sont réelles. Nous pensons notamment à l'opportunité qu'offre la collaboration entre l'AGETIPE – une agence étatique financée par la Banque Mondiale pour la promotion des travaux à haute intensité de main d'œuvre – et les GIE/Coopératives pour la conduite des grands travaux d'assainissement dans les différentes Communes de Bamako. En effet, l'AGETIPE signe régulièrement des contrats de prestation portant sur l'entretien quotidien des grandes artères de la capitale, le curage des caniveaux, collecteurs et drains. Or il se trouve que pour honorer les clauses de ces contrats, les GIE/Coopératives, recrutent à travers la ville un nombre important de manœuvres journaliers rémunérés. L'Equipe PP4 a toujours encouragé les GIE/coopératives à impliquer les populations locales dans l'exécution de leurs contrats à travers les associations à base communautaire qui disposent d'une grande force de mobilisation sociale. Au moins quelques G.I.E ont adhéré à ce principe qui paraît pourtant très logique.

C'est le lieu de rappeler que les associations communautaires d'assainissement organisent régulièrement et bénévolement des journées de salubrité publique dans leurs quartiers respectifs. Il paraît alors paradoxal que les actes posés bénévolement par la population (à travers les APAPE) fassent par ailleurs l'objet de prestations rémunérées dans les mêmes zones d'intervention. Il ne nous paraît guère normal que les APAPE soient sollicitées pour les efforts non rémunérés et systématiquement exclues dès qu'il y a de l'argent en jeu, d'autant plus qu'elles représentent une population pauvre dans son écrasante majorité (précarité de l'emploi, chômage et sous-emplois des jeunes, quartiers périurbains etc.). Comme la majorité des membres des APAPE sont des femmes, on ne peut s'empêcher de faire un rapprochement avec le constat général suivant : « Les femmes travaillent gratuitement, les hommes travaillent quand il y a de l'argent en jeu » (Scheinberg/Muller 1999, p. 16 de la version française).



Photo 5 : Ramassage des ordures avec une charrette à âne dans le quartier Hamdallaya, Mali. (©WASTE, Maria Muller)

UWEP plaide pour que les GIE/Coopératives et les autres intervenants recrutent la main d'œuvre parmi les membres des associations communautaires s'occupant de la protection de l'environnement urbain pour compenser leurs efforts bénévoles. Car ce sont le plus souvent des ménagères, mères, veuves et parfois chefs de familles nombreuses assumant de lourdes responsabilités sociales. Or les manœuvres recrutés pour ces travaux sont des jeunes gens identifiés au hasard en ville et ne comptant généralement pas parmi les résidents de la Commune IV. Un système de recrutement mixte serait un geste de bonne volonté envers les APAPE et ne pourrait que renforcer la collaboration entre la population et les prestataires privés.

Ce thème peut servir de transition vers une autre préoccupation majeure par rapport à la durabilité des acquis du PP4 : l'insuffisance, voire parfois le manque de coordination entre les activités des acteurs.

6.3 Mauvaise coordination des actions des intervenants

Le constat a été établi que de nombreux intervenants posent des actes importants en ordres disparates et ce, sans se soucier de la stratégie des autres partenaires. Plus grave, certains intervenants nourrissent le désir d'être singularisés en se prévalant d'avoir une approche propre et si possible la meilleure dans la Commune. Au pire des cas, ils ne voient point la nécessité de chercher la collaboration avec d'autres intervenants.

La mauvaise coordination des activités peut être également la conséquence de la récupération politique de la mobilisation sociale pour le développement local par des acteurs avec des ambitions inavouées. De tels acteurs peuvent se rencontrer aussi bien chez les ONG que les GIE/Coopératives, les OCB, la municipalité et ses services techniques. Leur caractéristique majeure est de planifier assez souvent des programmes d'appui aux actions d'assainissement sans se référer aux expériences d'autres intervenants, puis de mener leurs actions de manière cloisonnée avec une forte médiatisation.

Des exemples récents sont la mise en place d'une association s'occupant des actions d'assainissement par une ONG de la place à Lafiabougou et deux autres associations du même type à Hamdallaye sur l'initiative d'un député et d'une personne-ressource suisse.

Un dernier exemple est le cas ci-dessus traité de la collaboration entre l'AGETIPE et les micro-entreprises d'assainissement qui ne tiennent pas compte de l'existence ni des intérêts des APAPE dont les membres sont pourtant leurs clients.

Mais il existe aussi quelques initiatives heureuses, même si elles paraissent isolées pour l'instant. Depuis un certain temps, la Mairie confie les travaux de salubrité publique aux APAPE en les soutenant avec de petits fonds au lieu d'avoir recours à des équipes anonymes et éphémères comme par le passé.

Toutes ces expériences plaident pour l'établissement d'un nouveau cadre de partenariat entre les acteurs réellement intéressés par une gestion durable des déchets en Commune IV (cf. chapitre 4.2).

6.4 Disparités entre les quartiers

Les quartiers de la Commune IV se caractérisent par leur grande diversité. Tandis que les résidents des quartiers urbains ont l'ardent désir de se débarrasser de leurs ordures, ceux des quartiers périphériques recherchent les mêmes ordures pour fertiliser leurs champs (maraîchage et céréaliculture). Les agriculteurs périurbains payent même de l'argent pour obtenir les déchets urbains, avec une préférence pour ceux qui sont biodégradables. Mais parce que les déchets ne sont pas séparés durant la collecte, ils acceptent les mélanges tout venants que leur imposent les chauffeurs de la voirie municipale. A cet exemple, l'on se rend compte que même les APAPE ne poursuivent pas toujours les mêmes priorités. Mais tout le monde semble intéressé par une meilleure organisation de l'assainissement urbain et pourrait y trouver son compte.

Sur le plan socioculturel, l'extrême pauvreté constatée dans certains quartiers et l'allure villageoise d'autres y rendent délicats le respect des normes d'assainissement et l'implication effective de toutes les couches socioprofessionnelles tant la chefferie a tendance à s'ériger en pouvoir absolu monopolisant la parole et revendiquant le droit d'être l'unique interlocutrice des intervenants extérieurs.

Pour éviter de tels biais, l'Equipe PP4 a toujours opté pour des rencontres séparées en constituant différents groupes de travail parallèles pour traiter des thèmes spécifiques: groupe des sages, celui des femmes et celui des jeunes.

Dans les centres urbains par contre, les relations sociales sont de plus en plus froides et sont de type «sociétaires» tandis qu'elles se qualifient de «communautaires» dans les quartiers périphériques⁹.

Ainsi, la mobilisation n'est pas toujours facile dans les quartiers urbains où le sens de l'intérêt commun se détériore alors que la société civile y reste encore balbutiante. On n'y dénote, en général, aucun courant spirituel unificateur capable de canaliser les énergies. Chez beaucoup

⁹ Cette analyse s'inspire de la théorie du sociologue allemand Tönnies qui utilise les termes "Gemeinschaft" et "Gesellschaft".

de citoyens persistent des comportements ruraux auxquels il convient pourtant de ne pas s'attaquer de front tels que l'élevage intradomiciliaire, dans la rue etc. Le même constat a été fait dans d'autres villes africaines (cf. l'expérience du projet GESCOME en Tunisie in EHP 1996).

C'est pourquoi dans une situation de fortes disparités économiques et socio-culturelles, l'approche à base communautaire doit tenir compte que « l'on risque non seulement une perte de spécificité si le projet n'est pas adapté aux caractéristiques spécifiques de telle ou telle communauté mais également on peut perdre le sens d'appartenance communautaire » (EHP 1998, p. 9).

6.5 Besoins pratiques et intérêts stratégiques

Plusieurs outils de l'analyse Genre ont été appliqués durant le processus de recherche-action. Plus haut, nous avons fait cas des différences de perception des problèmes de l'environnement urbain constatées pendant le Diagnostic Participatif entre hommes et femmes¹⁰. Ici nous nous intéressons particulièrement aux interrelations possibles entre les besoins pratiques et les intérêts stratégiques des populations de la Commune¹¹.

Besoins pratiques et stratégiques selon les genres.

« Caroline Moser définit ces concepts de la manière suivante :

Besoins stratégiques : ils sont formulés à partir de l'analyse des inégalités entre hommes et femmes. Les besoins stratégiques identifiés pour mettre fin à la situation de subordination des femmes varient selon la situation sociale, économique et culturelle. Cela peut inclure la transformation ou la suppression de la division sexuelle des tâches et des responsabilités de façon à soulager les femmes du poids de leurs trop nombreuses tâches, la modification de lois discriminatoires (héritage, accès à la propriété, égalité politique...), la revendication de la libre disposition par les femmes de leur corps... Ce sont ces besoins stratégiques que l'on qualifie fréquemment de « féministes ».

Besoins pratiques : ils se rapportent aux responsabilités concrètes et quotidiennes des femmes dans leur triple rôle « productif, reproductif et communautaire ». Ils sont une réponse à des nécessités immédiates que rencontrent les femmes dans un contexte particulier. (Besoins dans les domaines de la santé et de la nutrition... Nécessité d'augmenter les activités génératrices de revenus...). Quoique la satisfaction de ces besoins concerne la famille et la communauté dans leur ensemble, ils sont souvent considérés par les agents de développement (mais aussi par les femmes concernées elles-mêmes) comme les « besoins des femmes ». Cela peut contribuer à renforcer la répartition sexuelle des tâches ».

Source : Caroline Moser : « Gender Planning in the Third World : Meeting Practical and Strategic Gender Needs » [cité in DDA, Femmes et Développement (FeD), chapitre 4].

Encadre n° 6

Cet outil de l'analyse « genre » a été utilisé pour comprendre le peu d'intérêt que certaines associations d'assainissement semblent accorder à la formation continue de leurs membres (culture générale) surtout si elle est payante. Pour mieux comprendre l'attitude réticente des

¹⁰ Le projet GESCOME confirme cette expérience pour deux villes tunisiennes: Sousse et Kasserine.

¹¹ Cf. Papier stratégique de la coopération suisse sur l'équilibre Hommes - Femmes, élaboré vers 1996 (document de formation sur Genre et Développement).

femmes-leader pour la formation continue payante, et d'une manière générale pour mieux appréhender les perceptions des différentes composantes de la population par rapport au «développement», certains outils de l'analyse « Genre » ont été appliqués, notamment la relation dialectique entre les « besoins pratiques et les intérêts stratégiques » (Kéita/ Maiga 1999).

Des investigations approfondies ont alors révélé que les attentes des associations nouvellement créées se focalisent sur la satisfaction des besoins pratiques quotidiens (avoir un revenu, gagner quelque chose, avoir des acquis matériels, faire une première expérience de gagner de l'argent etc.). La comparaison avec les associations et groupements déjà expérimentés montre que la prochaine étape est le désir de «réaliser quelque chose» et d'affirmer son identité en tant que groupe organisé. Les groupements qui réussissent des performances dont ils sont fiers comprennent alors l'importance stratégique de la formation continue et de la culture générale pour préserver leurs acquis : ils cessent alors de réclamer des gratifications matérielles ou pécuniaires (per diem) pour bénéficier d'une formation et se disent même prêts à contribuer aux frais de leur perfectionnement technique (Kéita/ Maiga 1999).

Cela signifie que pour les groupes défavorisés, accorder la priorité à la formulation de grandes visions stratégiques – qui préoccupent en premier lieu les technocrates – ne paraît pas du tout évident. Le processus de leur «maturation culturelle» semble devoir passer par la satisfaction participative de leurs problèmes les plus existentiels. Pour y arriver, une possibilité est de les aider à intégrer des filières économiques où leurs membres peuvent avoir des revenus aussi minimes soient-ils. Ces filières peuvent concerner la gestion des déchets, l'amélioration du cadre de vie ou d'autres secteurs économiques selon les opportunités et les débouchés qu'offrent les marchés locaux. Toujours est-il que la durabilité des initiatives de base semble liée à leur accompagnement thématique visant à favoriser les activités génératrices de revenus au profit des groupes sociaux en situation de précarité (appui à la formation professionnelle, au développement institutionnel de leurs organisations, accès des ménages et des micro-entreprises aux micro-crédits, études de marché, études de faisabilité, montage de projet etc.). Au terme de l'évaluation de trois projets pilotes de fourniture de services environnementaux menés au Pérou, en Jamaïque et à Haïti, les experts du projet EHP ont conclu à la nécessité de changements systémiques entre autres dans les domaines suivants (EHP december 1998, p. 15-30):

- La réforme de la politique nationale foncière en faveur des populations déshéritées des quartiers périurbains
- Création de facilités d'accès au micro-crédit pour les ménages des quartiers défavorisés tout en assurant la permanence de tels services sur le long terme (collaboration avec des structures/réseaux spécialisés dans le micro-crédit)
- Renforcement des capacités des autorités étatiques et municipales, mais aussi des prestataires privés et des OCB à opérer avec des approches participatives, centrées sur les préoccupations des groupes déshérités
- Engagement des agences de la coopération au développement pour assurer que leurs financements atteignent effectivement les bénéficiaires visés et améliorent leur situation. Ce genre de financement étant lourd, plusieurs agences devraient joindre leurs efforts pour avoir un impact durable. Et pour compléter cette dernière recommandation, on peut ajouter avec Anne – Marie Hochet que: « L'information est nécessaire à tous les niveaux et une méthodologie de planification (très) souple est à faire adopter, tant par le pays receveur que par le bailleur de fonds. Cette technique de planification sera basée sur un

principe : l'acceptation de l'initiative prise par un groupement de base dès le moment où elle se manifeste si elle paraît opportune » (Hochet 1989, p. 12).

6.6 Conclusion partielle

Il reste entendu que les difficultés discutées ici ne sont ni exhaustives ni représentatives de tous les cas de figure de recherche – action pour le développement à la base. Dans la littérature courante, certains auteurs rapportent des expériences tout à fait semblables aux nôtres ou mettent l'accent sur d'autres types de difficultés que le PP4 n'a pas connus, ou bien qui y ont joué un rôle mineur ou sur lesquels nous n'avons tout simplement pas insistés (voir EHP Décembre 1998). Hochet met en exergue que :

- » Un tel programme peut involontairement montrer les lacunes d'autres projets ;
- Les erreurs de gestion et irrégularités commises par des (OCB) sont une éventualité dont il ne faut pas s'étonner quand on traite avec des populations qui pratiquent ce genre d'exercice pour la première fois » ;
- le fait d'attendre que les solutions aux problèmes des «groupes-cibles » émanent d'eux-mêmes peut être confondu avec le manque d'imagination et de compétences de l'équipe de programme
- et surtout la hantise de « perdre du temps » et de devoir prouver assez rapidement la validité de l'approche aux yeux des bénéficiaires eux - mêmes, des autres partenaires et souvent des autorités officielles. Or, ce dont la recherche-action a le plus besoin pour aboutir, c'est le TEMPS (Hochet 1989, p. 132 – 135).

Globalement, les difficultés et risques discutés dans le présent document sont confirmés par les expériences aux quatre coins du monde comme des constantes de ce type d'appui au développement à la base (Kéita 1999, p. 18 ; Spaeth 1994, p. 25 – 28 et cf. bibliographie).

CHAPITRE 7 LECONS APPRISES ET CONCLUSION

En se référant aux hypothèses de départ, l'expérience de l'implication des populations défavorisées dans la gestion des déchets urbains en Commune IV de Bamako permet de corroborer les hypothèses suivantes :

- 1) L'implication des populations dans la gestion des déchets urbains – même dans les quartiers défavorisés des villes ouest- africaines – est possible en tant que processus itératif utilisant comme porte d'entrée l'un des groupes sociaux suivants : prestataires privés, chefs de quartier (autorités coutumières), ménages ou autorités municipales, une condition majeure de l'aboutissement du processus étant toutefois que le groupe social choisi comme « porte d'entrée » affiche une culture de développement progressiste. La présente recherche-action a permis d'identifier certains axes stratégiques sur lesquels peut se fonder toute Méthode d'Implication des Populations dans les Actions d'Assainissement (MIPA).
- 2) Pour réussir une participation des populations – en particulier celles des zones défavorisées - dans la gestion durable des déchets urbains, la bonne connaissance et le respect sincère de la culture africaine sont indispensables, ce qui peut se manifester par le recours à des méthodes d'intervention et de communication progressistes inspirées à la fois de la culture africaine locale – de ses valeurs positives et durables - et d'autres valeurs culturelles universelles (telles que la recherche – action, les méthodes d'appui au développement participatif, les outils MARP dans les diagnostics des secteurs, des éléments du «gender approach » etc.). Des objectifs stratégiques – clés sont :
 - Œuvrer à la prise de conscience des ménages sur l'importance de leur implication formelle dans les activités d'assainissement urbain : aller au-delà des formes de volontariat qui se limitent à des couches sélectives comme les comités de sages. Il faut que la forme d'implication soit la libre expression de la volonté d'une majorité de citoyen(ne)s.
 - Assurer le rôle de leader des femmes qui ont une perception plus précise, plus pratique de l'environnement : elles ne semblent pas beaucoup se soucier des calculs «politiciens » et d'intérêts liés à l'establishment municipal. Mais elles manifestent un intérêt plus technique et semblent plus disponibles pour l'action environnementale. Une conférence internationale organisée par UWEP sur les relations entre le « Genre et les Déchets » est parvenue au même constat (UWEP 1998 ; cf. aussi l'expérience du projet GESCOME 1996).
 - Instituer un cadre de concertation pour coordonner les activités des différents intervenants sous la houlette de la Mairie. Il faudrait alors travailler pour aboutir à un nouveau cadre de partenariat en redéfinissant les rôles : l'idéal nous semble de parvenir à un partenariat équilibré mais dynamique entre les secteurs public, privé et associatif. La municipalité doit poser les fondements légaux de ce nouveau partenariat et les réévaluer périodiquement en tenant compte du dynamisme des différents acteurs. Car dans les quartiers urbains défavorisés «fournir des services est un processus délicat exigeant l'implication des secteurs public et privé. Souvent la capacité de l'un ou de l'autre est faible et une Agence d'Appui Externe peut être utile pour susciter la capacité appropriée et aider à créer un cadre de partenariat avec des responsabilités partagées. En même temps, les rôles peuvent varier et n'ont pas besoin d'être toujours les mêmes...Le facteur critique est que toute institution impliquée dans cette capacité doit être flexible et compétente dans l'approche

communautaire participative » (EHP december 1998, p.x).

- Les processus de communication jouent un rôle vital à toutes les étapes de l'avènement d'une gestion municipale participative. Aussi ceux qui en sont les maîtres d'œuvre doivent-ils posséder les compétences culturelles clés indispensables pour créer et maintenir l'enthousiasme chez les acteurs clés.
- 3) Considérer la mise en place du système de la GIDD comme un début de processus d'un développement nouveau et autogéré (Approche centrée sur le Processus, cf. ALPHALOG/SNV 1999) devant aboutir au résultat suivant : tous les acteurs sont informés, impliqués et approuvent la stratégie d'intervention envisagée et s'engagent pour sa mise en œuvre.
- 4) Préparer correctement les acteurs à leurs rôles : cette préparation devrait porter sur la formation et la concertation sur les attentes individuelles, les performances attendues du groupe, les problèmes à attaquer, les méthodes et outils d'action. Une bonne circulation de l'information sur les critères de réussite devrait être entretenue durant tout le processus. Enfin la bonne préparation concerne aussi bien les prestataires privés, les agents et les élus de la municipalité que les membres des OCB représentant les populations.
- 5) Mettre en place un comité, une cellule ou un groupe d'arbitrage pour la gestion des conflits qui naîtront des développements à venir, notamment les conflits d'intérêts entre acteurs qui pourraient menacer le processus.
Composition du comité d'arbitrage : il devrait comprendre des personnalités avec une autorité morale reconnue et des pouvoirs de décision pouvant sanctionner – si nécessaire – les acteurs sur d'autres plans.
Formule Idéale : Ce sont des personnes non directement impliquées dans l'exécution des activités, mais intéressées aux résultats du processus (autorités sociales, culturelles, leaders politiques, économiques etc.).
Formule pratique : A défaut de personnalités engagées, et d'une neutralité positive, on peut faire recours aux responsables des institutions qui sont parties prenantes dans le processus et qui ont les qualités requises et reconnues de leurs pairs.
- 6) L'existence d'une culture politique favorable pourrait être déterminante : dans le cas présent (Mali), l'environnement politique est caractérisé par un consensus général en faveur de la démocratisation, de la décentralisation territoriale et d'une responsabilisation accrue de la société civile – secteurs privé et associatif – dans le développement économique, social et culturel du pays. Cette culture démocratique est une condition nécessaire pour la formulation d'un Plan de Communication devant faciliter la coordination des stratégies d'intervention et le développement d'une vision programmatique commune aux acteurs. Si la création d'une telle vision commune est partagée par plusieurs acteurs leader couvrant d'une part des secteurs d'activités variés et d'autre part plusieurs zones géographiques, alors une bonne implication des populations défavorisées - et de l'ensemble de la société civile – à travers la MIPA peut engendrer une mobilisation générale de la société en vue de préserver durablement son cadre de vie. De cette dynamique peuvent naître une conscience sociale revitalisée et une nouvelle culture du développement urbain dont les villes africaines ont tant besoin.
- 7) La MIPA vient à point nommé pour renforcer les capacités d'intervention sociale des Communes, qui, dans tous les pays où prédomine la politique de décentralisation territoriale, sont désormais les premières responsables de la gestion des déchets

municipaux. Elle renforce ainsi à la fois la position des Communes urbaines, la politique de la Décentralisation et, d'une manière générale, la bonne gouvernance dans nos pays en quête de démocratie et de bien-être.

- 8) Pour parachever l'assainissement durable de nos villes africaines, la recherche-action peut être utilisée pour mieux explorer, comprendre et utiliser les potentialités locales, les savoir et savoir-faire locaux et favoriser l'éclosion des embryons de solutions qu'elles contiennent à l'état latent. Elle devrait être appliquée en combinaison avec d'autres méthodes participatives telles que l'Approche centrée sur le processus, la MARP, la Planification des Projets par Objectifs, l'Analyse Genre etc.

L'expérience menée en Commune IV de Bamako par le programme UWEP permet de confirmer cette assertion. En effet, partie d'une simple tentative de mieux impliquer les ménages dans les activités des micro-entreprises s'occupant du ramassage des ordures ménagères, la recherche-action a créé toute une dynamique sociale au centre de laquelle se retrouvent de nouveaux acteurs sociaux : des femmes et des hommes de condition modeste qui jouent un rôle de plus en plus important dans la redéfinition des normes et pratiques d'hygiène et d'assainissement dans leurs quartiers respectifs. Il est important de noter que ce rôle est aussi reconnu grâce à l'appui de l'administration municipale et de ses porte-parole coutumiers au niveau des quartiers.

Certes l'approche décrite présente aussi des limites tant bien culturelles que structurelles à ne pas sous-estimer. Nous avons surtout insisté sur le danger de se confiner dans un certain conformisme, voire conservatisme culturel stérile voire rétrograde. Mais à notre humble avis, d'un point de vue de l'apprentissage interculturel – la mise en harmonie de la culture africaine (locale) avec la culture « universelle » - l'approche d'ouverture culturelle que nous avons préconisée comporte plus d'avantages que d'inconvénients pour le développement urbain. Quant aux limites présentement identifiées (la gestion des conflits d'intérêts entre les parties prenantes, la gestion de l'interactivité entre les besoins pratiques et les intérêts stratégiques des groupes sociaux défavorisés etc.), de futures recherches-actions peuvent nous aider à mieux les comprendre et à les surmonter.

Le projet pilote n°4 visait à comprendre des facteurs sociaux - clés qui sont fondamentaux pour l'amélioration de l'assainissement urbain tels que l'information, l'éducation et la communication pour un environnement urbain sain, la collaboration entre les organisations à la base, la mobilisation et l'organisation de la communauté pour la gestion durable des déchets qu'elle produit et le renforcement des capacités professionnelles des micro-entreprises d'assainissement. Il a pu répondre à ces attentes et la Commune IV se trouve de ce fait mieux placée pour appliquer une politique ambitieuse de gestion des déchets urbains et d'amélioration du cadre de vie. Les autorités locales se consultent maintenant régulièrement avec les représentants de la population que les GIE les reconnaissent aujourd'hui comme acteurs incontournables de l'assainissement. Si l'implication des populations défavorisées dans les actions d'assainissement devient une réalité dans les autres Communes de Bamako, le mouvement socio-culturel en faveur d'une gestion intégrée et durable des déchets et de l'amélioration du cadre de vie urbain ira en s'amplifiant pour devenir irréversible à moyen terme.

Description sommaire	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Sources de Vérification	Suppositions/ Risques
<p>Objectif général :</p> <p>Contribuer à l'avènement d'une commune assainie à travers des actions d'assainissement</p>	<p>I. 20 % des familles/ ménages observent certaines normes d'hygiène et d'assainissement : maîtrise des déchets (solides et liquides), le ramassage régulier et la collecte secondaire sont assurés par la mairie, la voirie et les GIEs (centres urbains)</p> <p>II. 75 % des membres de la coordination des associations d'assainissement mises en place sont initiés aux techniques de compostage (centres péri-urbains)</p>	<p>I.</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Visites – terrain ○ Interviews formelles <p>II.</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Tests ○ Visites de terrain ○ Interviews 	<p>I.</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Insuffisance de moyens (voirie) ○ Mauvaise organisation (voirie) ○ Insuffisance de moyens financiers (population) <p>II.</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Rejet du compostage à cause des effets de l'engrais chimique qui sont généralement plus rapides ○ Attachement aux habitudes culturelles
<p>Objectif de projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Les attitudes et les comportements des populations et des groupes stratégiques sont favorablement modifiées ○ Des associations et comités d'assainissement sont créés et fonctionnent correctement dans les quartiers de la commune IV 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Les 75 % des associations d'assainissement mises en place dans les quartiers de la commune IV doivent être en mesure d'aider la population à appliquer les méthodes d'intervention du PP4 en situation réelle 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Rapports ○ Tests ○ Interviews informelles 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Difficultés interpersonnelles ○ Mise en cause de la cohésion sociale ○ Mise en cause de l'autorité traditionnelle
<p>Objectif de développement : Déterminé par les populations-partenaires</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Assurer la sécurité et la paix dans les quartiers de la commune IV ○ Atteindre un 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Un changement est perceptible chez la population dans les 75 % des zones d'intervention du PP4 à travers la maîtrise des déchets solides et liquides et le renoncement aux activités agricoles dans le quartier avant décembre 1998 ○ Des journées de salubrité sont régulièrement organisées dans les différents quartiers d'intervention 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Visite de terrain ○ Rapports/associations d'assainissement 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Insuffisance de moyens ○ Refus de la population paysanne pour des raisons économiques ○ * Désaccord éventuel(GIE, Population) quant aux zones d'intervention du

<p>stade de développement qui empêche la prolifération des maladies et assure la santé de tous</p>			<p>PP4 ; imputable à l'insuffisance du budget</p>
<p>Résultats attendus :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. L'implication d'associations d'assainissement fonctionnelles est possible et facilite l'assainissement de la commune IV 2. Les populations-partenaires maîtrisent les méthodes d'intervention de l'Equipe de Recherche 3. La population adhère aux idéaux des GIE par des mesures appropriées, identifiées et exécutées conjointement avec elle/ La CPAC, ses structures membres et partenaires, y compris les associations peuvent jouer des rôles complémentaires et non conflictuels dans l'assainissement en commune IV 4. Le statut « d'utilité publique » est reconnue à la CPAC et aux associations 			

<p>Activités : Résultat attendu N°1.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Mener des campagnes d'information et de mobilisation dans les zones – tests avant juin 98 2. Créer une association d'assainissement dans chacun des 8 quartiers de la commune IV entre Juin et Novembre 98. 3. Mettre en place les démembrements pour les associations d'assainissement et prévoir des sanctions contre les contrevenants. 	<p>I.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Les 8 quartiers de la commune IV ont chacun une association d'assainissement entretenant une réunion chaque mois avec la population, de juin en novembre 1998 pour mieux l'impliquer dans les notions d'assainissement. 2. Chacun des 8 quartiers de la commune IV a une structure d'assainissement et entretient des réunions avec la population une fois tous les mois d'ici novembre 98. 	<p>I.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Visite de terrain 2. Présence des statuts et règlement intérieur 3. PV et compte – rendus des activités 	<p>I.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Eviter les étiquettes politiques, sources de division des populations au détriment des intérêts collectifs
<p>Activités : Résultat attendu N°2.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Formation des membres du bureau de l'association 2. Mener des actions collectives de salubrité : G.I.E – Association-Population. 3. Instaurer un système de communication entre micro-entreprise – associations-population, dans le domaine de l'assainissement 	<p>II.</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Formation des membres du bureau de l'association de Juin à Novembre 1998 dans 8 quartiers de la commune IV. ○ Etat d'assainissement amélioré (ramassage des ordures, gestion des eaux usées, curage des caniveaux...) 	<p>II.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Visite de terrain, statuts - règlements et rapports d'activités 2. Procès – verbaux de réunions et attestations, rapports de formations 3. Réunions, Assemblées Générales, Rapports d'activités périodiques dans les 8 quartiers de la commune IV 	<p>II.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Mise en cause de l'autorité traditionnelle 2. Manque de moyens, conflits internes

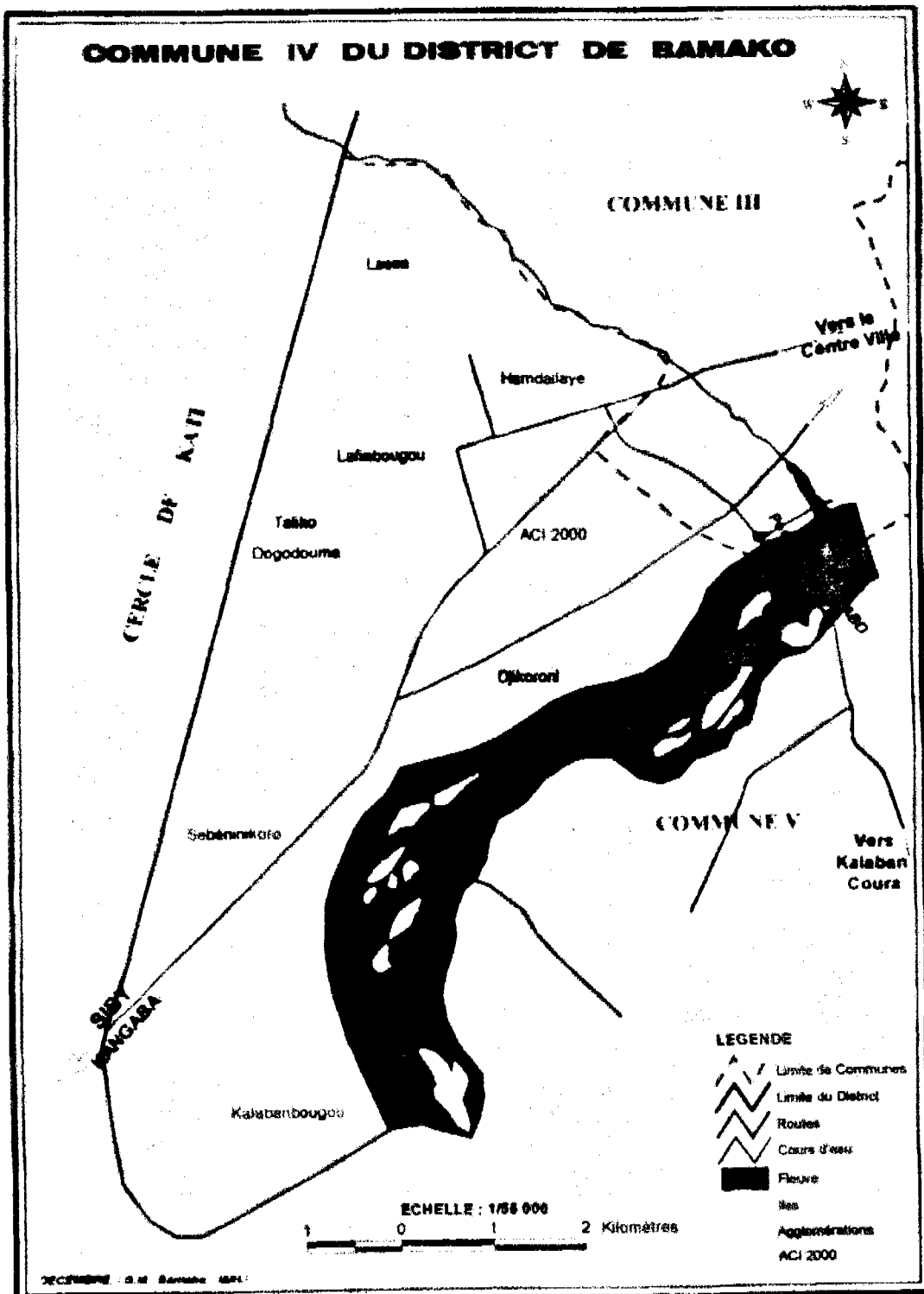
<p>Activités : Résultat attendu N°3.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Mener des actions de nature à asseoir le caractère d'utilité publique de la CPAC Association. 2. Amener la CPAC et les associations de quartier à travailler ensemble. 3. Mener des prestations de qualité (G.I.E ; coop). 4. Communiquer régulièrement avec les autorités compétentes (mairie, voirie, gouvernorat) et d'autres partenaires. 	<p>III.</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ <i>En fin 1998, les activités d'assainissement ont couvert au moins 6 des 8 quartiers de la commune IV</i> ○ <i>La population des 8 quartiers participe aux actions d'assainissement (pleinement) en fin 98.</i> ○ <i>En fin 2000, un changement de comportement est perceptible en faveur de l'environnement</i> ○ <i>En fin 2000, l'état de santé de la population s'est amélioré en commune IV</i> ○ <i>Une rencontre trimestrielle est organisée entre le PP4 et ses principaux partenaires d'une part et le gouvernorat d'autre part, de juin 98 à décembre 99.</i> 	<p>III.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. <i>Visites de terrain dans les différents quartiers couverts</i> 2. <i>Les rapports d'activités des structures et associations</i> 3. <i>Moyens de communication :</i> <ul style="list-style-type: none"> - audiovisuels scripto visuels 	
<p>Activités : Résultat attendu N°4.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. <i>Impliquer les femmes dans les prises de décision en matière d'association.</i> 2. <i>Mettre à la disposition des structures des moyens nécessaires pour l'accomplissement de leur rôle.</i> 3. <i>Impliquer les jeunes dans les actions d'association.</i> 4. <i>Créer un cadre de concertation entre les associations d'assainissement, la CPAC et les partenaires.</i> 	<p>IV.</p> <p><i>Présence des femmes dans les instances de décision des associations d'assainissement</i></p> <p><i>Faire acquérir des équipements d'assainissement aux associations communautaires</i></p>	<p>IV.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. <i>Les rapports</i> 2. <i>Les PV de réunions</i> 3. <i>Visites de terrain, observation</i> 4. <i>50 % au moins des membres des associations sont des femmes</i> 	<p>IV.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. <i>Lourdeur administrative</i> 2. <i>Manque de volonté politique des autorités compétentes</i> 3. <i>Insuffisance de moyens matériels pour les actions d'assainissement</i>

Activités secondaires (suite & fin) :

1. *Nouer des contacts permanents avec les réseaux traditionnels de communication*
2. *Instaurer une récompense en matière d'assainissement*
3. *Définir un cadre de formation*
4. *Mener à bien la formation*
5. *Organiser des actions-tests pour vérifier la pérennité des résultats des formations reçues*
6. *Identifier et analyser les programmes d'activités des différents acteurs*
7. *Elaborer un plan d'assainissement de la commune IV*
8. *Appliquer le plan d'assainissement*
10. *Appuyer les GIE/Coopératives dans la gestion*

ANNEX 2

**CARTES DE PLANIFICATION DE LA COMMUNE IV
ET DU DISTRICT DU BAMAKO**



Implications des populations défavorisées dans les actions d'assainissement dans le district de Bamako, CEK / WASTE, décembre 2000

ANNEX 3 PRESENTATION DE UWEP

UWEP, le **Programme d'Expertise des Déchets Urbains** est un programme allant de 1995 à 2001 pour engendrer et diffuser des connaissances sur les méthodes de gestion intégrée et durable des déchets dans les villes du Sud. Le programme est coordonné par WASTE et financé par le Ministère de la Coopération Internationale des Pays – Bas.

Les recherches s'effectuent par le biais des activités entreprises dans les sites des projets pilotes en Afrique (Bamako – Mali), en Amérique Latine (Laceiba – Honduras) et en Asie (Bangalore – Inde ; Batangas-Bay).

UWEP distingue :

- ◆ Les objectifs à long terme
- ◆ Les objectifs à court terme
- ◆ Les groupes cibles
- ◆ Les bénéficiaires
- ◆ Les résultats

➤ Les objectifs à long terme sont doubles :

- Pour les micro-entreprises de gestion des déchets : générer des emplois supplémentaires et améliorer la qualité des emplois existants.
- Pour les communautés à faible revenu : améliorer leur environnement urbain et réduire l'impact environnemental négatif des activités de gestion des déchets.

➤ Les objectifs à court terme sont aussi doubles :

- Permettre que des initiatives et des activités soient entreprises par des organisations dans le Sud en vue d'améliorer la gestion des déchets dans les quartiers à faible revenu et d'améliorer la gestion par des micro-entreprises.
- Informer les autorités et les agences de développement sur l'implication des communautés et des micro-entreprises dans la gestion des déchets.

➤ Les groupes cibles sont :

- Les professionnels locaux
- Les décideurs politiques (autorités locales et organismes de développement)
- Les agences de bienfaisance (donatrices).

➤ Les bénéficiaires sont :

- Les communautés à faible revenu dans les villes du Sud : en Afrique, en Amérique et en Asie.
- Les entreprises de transformation à petite échelle dans le sud.

➤ Cinq résultats distincts sont attendus :

- Un ensemble compréhensible de connaissances appropriées et d'expériences sur la gestion intégrée et durable des déchets a été élaboré
- Une maîtrise locale des déchets et d'expertise de gestion des déchets a été acquise.
- Les organismes dans le sud ont eu accès aux connaissances appropriées à travers les sources locales.

- Les gouvernements responsables et les agences donatrices ont été informées sur la promotion d'une politique orientée sur la gestion des déchets par les communautés et les micro-entreprises.
- Les organisations dans le sud ont reçu l'assistance pour développer et formuler des propositions de projets et de les soumettre officiellement aux gouvernements et aux agences donatrices.

Pour pouvoir produire ces connaissances et les rendre accessibles, les activités de UWEP sont les suivantes :

- Recherche sur le terrain,
- Actions de recherche et
- Diffusion des résultats.

Dans la phase couvrant la période 1995 – 1997, la recherche sur le terrain et les études prévalaient, comprenant la diffusion de leurs résultats. Dans la phase allant de 1997 – 2001 le concept de gestion intégrée et durable des déchets fut introduit comme centre d'intérêt principal des actions de recherche entreprises avec l'aide des organisations coopératives dans les sites des projets pilotes.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

ALPHALOG/SNV :	Approche Processus en milieu urbain – Capitalisation des expériences ALPHALOG, par Anne Kéita, SNV, Bamako 1999.
ALPHALOG 1999 :	Etude sur la dynamique associative dans le District de Bamako, Rapport de mission 1999.
Baker, Ann:	Etude sur la Production des déchets à Lafiabougou, C IV, Bamako, Mali, CEK-Kala Saba, Avril 1999.
Beaudoux et al:	Cheminement d'une Action de développement, L'Harmattan, Paris 1992.
Bulle, Sylvaine:	Enjeux et résultats de la participation communautaire autour de l'Environnement urbain, Document UWEP, Mars 1999.
Coopération Suisse :	Programme Transversal Développement Equilibré Homme-Femme (Gender + Développement), DDA, Berne.
Diarra, Aïssa et Togola, Seydou:	La participation de la communauté à la gestion des déchets solides au Mali. Collecte des ordures Ménagères à Bamako; Case- Study Report . ENDA/WASTE, January 1997.
Diarra, Aïssa et Togola, Seydou / Terra, Ely:	Participation de la communauté à la gestion des déchets solides dans le District de Bamako; Mali. ENDA/ WASTE, Janvier 1997.
District de Bamako et autres :	Normes et Procédures d'hygiène et d'assainissement dans le District de Bamako, édité par le Gouvernorat du District de Bamako, la Direction de la Santé et des Affaires Sociales et la Division Génie Sanitaire et Hygiène publique, Mars 1992.
CEK Kala Saba :	Rapport de mission de Maria. S. Muller, du 12 au 24 janvier, Bamako 1988.
Charaudeau, Patrick:	Grammaire du sens et de l'expression, Hachette, Paris 1992.
EHP 1995 :	Activity Report No. 8. Diagnostic Socio-Environnemental en Tunisie par Ridha Boukraa et Nadia Bechraoui, Juin 1995.
EHP 1996 :	Placer les questions de santé environnementale dans le contexte périurbain : leçons tirées du Projet GESCOME tunisien. Rapport d'activités N°24, USAID, Washington 1996.
EHP 1998 :	Applied Study No. 7, Providing Urban Environmental Services for the Poor : Lessons Learned from Three Projects, USAID, Washington December 1998.
Freire, Paulo:	Creating alternative research methods. Creating alternative research methods in knowledge A Monopoly, 1982.
Harrap Publishers :	Harrap's shorter. Dictionnaire anglais-français, Chambers Harrap Publishers Ltd, Edinburgh 1997.
Hochet, Anne-Marie:	Appui aux Initiatives de Base Niafunké – Mali, Direction de la Coopération au Développement et de l'Aide Humanitaire (DDA), Berne 1989.
Guèye, Bara :	Où va la participation ? Expériences de l'Afrique de l'Ouest francophone, Dossier no. 87, IIED London 1999.
Lammerink, Marc P./Wolffers, Ivan:	Approches participatives pour un Développement durable, Karthala-IPD, Paris 1998.
Lammerink, Marc P./Wolffers, Ivan:	Some selected examples of participatory research, DGIS, The Hague 1994.
Kéita, Anne:	What approach to facilitating self development of intermediary structures in Mali through trans-cultural learning ? A research proposal, University of Sheffield, April 2000.
Kéita, Anne / Maïga, Rosaline:	Pré-enquête pour un Projet de Recherche sur la Faisabilité d'un Centre de Formation, CEK-Kala Saba, Bamako, Janvier 2000.

Kéita, Modibo:	Introduction aux méthodes d'intervention des projets de développement en Afrique – Concepts de base de la lutte contre la pauvreté, CEK-Kala Saba, Bamako 1999.
Kéita, Modibo :	Vers un nouveau cadre de partenariat pour la gestion durable des déchets en milieu urbain : cas de la Commune IV de Bamako in <i>Echos du COTA</i> , Bulletin trimestriel n° 87, Bruxelles, Mai – Juin – Juillet 2000a.
Kéita, Modibo :	Empowerment of residents for improved urban waste management, Paper presented at the CWG workshop on Solid Waste Management, Manila September 2000b.
Kéita, Modibo :	Création d'un cadre de partenariat nouveau entre les Collectivités Territoriales et la Société Civile : cas de la gestion des déchets urbains, contribution rédigée pour l'atelier régional de l'IIED, Ouagadougou 20 – 24 Novembre 2000c.
Jones, Sue	Developing a Learning Culture : empowering people to deliver quality, innovation and long-term success, London 1997.
Lewin, Kurt:	Revolving Social Conflicts, New York, Happer, 1959.
Ministère de l'Economie, du Plan et de l'Intégration:	Recensement général de la population et de l'habitat (avril 1998), Bamako Juin 1998.
Park, Peter:	People, Knowledge and Change in Participatory Research in: <i>Management Learning</i> , Revue vol. 30 (2), Sage Publications, London p. 141 – 157.
Petit Robert :	Dictionnaire de la langue française-Paris-1987.
PDM et autres :	Déchets solides en milieu urbain d'Afrique de l'Ouest et Centrale, publié par le Groupe Régional de l'Eau et de l'Assainissement pour l'Afrique de l'Ouest (GREA-AO), Cotonou 1996.
Sardan, Jean-Pierre Olivier de:	Anthropologie et développement in Beaudoux et Al. : Cheminement d'une Action de développement, L'Harmattan, Paris 1992, p. 7.
Scheinberg, Anne/Muller, Maria :	Genre et Déchets. L'intégration du Genre dans la Gestion Communautaire des Déchets. Document de travail d'UWEP 12 traduit en français par le CEK-Kala Saba et le DED (Service Allemand de Développement), Bamako 1999.
SNV :	Etude socio-économique du district de Bamako, par Gerry Sissoko – Breukers, Bamako Janvier 1997.
Spaeth, Brigitte :	Promotion des petites entreprises dans les pays d'Afrique subsaharienne, GTZ, Eschborn 1994.
TECSULT :	Plan Directeur d'assainissement de Bamako (1993-2003), Août 1994.
Traoré, Dionkounda :	Implication des populations défavorisées de la Commune IV de Bamako dans les actions d'assainissement. Etude de cas présentée à l'atelier organisé par le programme MELISSA à Accra 24 au 28 Novembre 1998.
UWEP :	Participation communautaire à la gestion des déchets solides dans le District de Bamako, Mali, présenté par Aïssé Diarra et aut., Janvier 1997.
UWEP :	Waste and Gender, Gouda 1998 (version française cf. Scheinberg / Muller 1999, disponible au CEK-Kala Saba).